

Tafsir Al Qur'an sourate At Tawbah

Par Aboul Fida' Isma'il Ibn Kathir^(ra)



Kufr Bi Taghut Publication

Un **Seul** Seigneur (Allah)
Un **Seul** Guide (Muhammad)
Un **Seul** Livre (Le Qur'an)
Un **Seul** but (Plaire a Allah)
Un **Seul** Combat
Une **Seul** Communauté

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Louange à Allah, Nous Le louons et Lui demandons aide et pardon. Nous revenons repentants vers Lui. Nous recherchons auprès d'Allah la protection contre nos vices et nos méfaits. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer. Celui qu'Il égare, nul ne peut le guider. J'atteste qu'il n'y a de divinité qu'Allah, Seul et sans associé, et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Messenger. Que la prière d'Allah et Ses abondantes salutations soient sui lui, ainsi que sa famille, ses Compagnons et ceux qui les suivent dans un beau comportement jusqu'au Jour de la Rétribution! Pour ce qui suit : Qu'Allah vous fasse miséricorde, mes chers frères.

L'édition **Kufr bi Taghut Publication** est née dans le but de présenter des livres de référence, combattus et interdits par les Tawaghit, afin de réhabiliter l'honneur des héros défenseurs du Tawhid. Elle a également pour objectif de diffuser la science utile et obligatoire. Mais aussi de rendre accessible gratuitement beaucoup de livres, corrigés quant à leurs traductions, formats ou présentations.

09 - At-Tawbah

1. Désaveu de la part d'Allah et Son messager à l'égard des associateurs avec qui vous avez conclu un pacte:
2. Parcourez la terre durant quatre mois; et sachez que vous ne réduirez pas Allah à l'impuissance et qu'Allah couvre d'ignominie les mécréants."

D'après les dires d'Al-Bara Ibn Azib, cette sourate figure parmi les dernières qui furent révélées à l'Envoyé d'Allah ﷺ, et le dernier verset est le suivant: **Ils te demandent ce qui a été décrété. Dis:" Au sujet du défunt qui n'a pas de père ni de mère ni d'enfant, Allah vous donne Son décret...s4v176.**

On remarque qu'elle ne commence pas par l'invocation du Miséricordieux, c'est que les compagnons, en transcrivant le Qur'an, ne l'ont pas citée en imitant le prince des croyants Othman Ibn Affan^(ra).

Les premiers versets de cette sourate furent descendus au Prophète ﷺ, lors de son retour de l'expédition de Tabouk où il chargea Abou Bakr de présider à la mission du pèlerinage en cette année, et afin d'apprendre aux hommes les rites de ce devoir, d'avertir les associateurs qu'il leur sera interdit de faire le pèlerinage après cette année-ci et de réciter aux gens cette sourate: **(Désaveu de la part d'Allah et Son messager...)** Abou Bakr fut suivi par Ali Ibn Abi Talib comme nous allons en parler plus loin.

Cette **(Désaveu)** signifie un désaveu de la part d'Allah et de Son Prophète à l'égard des associateurs avec lesquels ils ont conclu un pacte.

(Parcourez la terre durant quatre mois) Ce verset fut le sujet d'une controverse dans les opinions entre les exégètes:

On a dit qu'il s'agit de ceux avec qui ont conclu un pacte permanent, ou un pacte dont la durée est inférieure à quatre mois, dans ce cas on lui accorde un temps complémentaire pour les compléter. Quant à ceux dont le pacte expire après un temps limité, en jouiront tant que la date n'a pas échu, en se référant à ce verset:

respectez pleinement le pacte conclu avec eux jusqu'au terme convenu.s9v4. Enfin quiconque avait conclu un pacte avec l'Envoyé d'Allah ﷺ, en jouira jusqu'à l'écoulement de ce terme.

Ibn Abbas a commenté cela en disant: "A ceux qui avaient conclu un pacte avec l'Envoyé d'Allah, Allah leur fixa une période de quatre mois pendant laquelle ils voyageraient librement. Et à ceux qui ne jouissent pas d'un tel pacte, Il octroya une date qui échoira après l'écoulement des mois sacrés. Il ordonna à son Prophète qu'à la date échuë, il devra combattre ces derniers jusqu'à ce qu'ils embrassent l'Islam. Quant à ceux qu'un pacte vous lie à eux, après l'écoulement de quatre mois, à partir du jour de sacrifice jusqu'au dixième jour de Rabi' Ath Thani (le deuxième rabi'a), il fut ordonné au Prophète ﷺ également de combattre ces gens-là tant qu'ils n'auront pas embrassé l'Islam.

Moujahid a précisé que ce verset concerne surtout les tribus Khouza'a et Medlij et d'autres qui jouissaient d'un pacte. Le Prophète ﷺ, en retournant de l'expédition de Tabouk et voulant accomplir le pèlerinage, dit aux

hommes: "Puisque les associateurs font le tawaf nus autour de la Ka'ba, je n'aime pas être présent à ce spectacle". Il envoya Abou Bakr et Ali^(rahm) pour aller dire aux hommes qui se trouvaient en ce moment- là à Zil-Mijaz et en d'autres endroits où ils pratiquaient le commerce surtout dans les foires, que ceux qui bénéficient d'un pacte ne seront en sécurité que pendant quatre mois. Puis à l'expiration de cette période qui commençait au 20 Dhul-Hijja et terminait le 10 de Rabi' deuxième, ils n'auraient aucun droit à la protection tant qu'ils ne se convertissent pas.

3. Et Proclamation aux gens, de la part d'Allah et de Son messenger, au jour du Grand Pèlerinage, qu'Allah et Son messenger, désavouent les associateurs. Si vous vous repentez, ce sera mieux pour vous. Mais si vous vous détournez, sachez que vous ne réduirez pas Allah à l'impuissance. Et annonce un châtiment douloureux à ceux qui ne croient pas.

Ce fut donc une proclamation de la part d'Allah et de Son Prophète aux gens le jour (du Grand Pèlerinage) c'est à dire le jour du sacrifice où l'on accomplit le rite le plus méritoire, cette proclamation consistait à faire connaître aux hommes (qu'Allah et Son messenger, désavouent les associateurs). Mais elle ne s'arrêta pas là, car elle appela ces associateurs à revenir à Allah repentants en reniant tout polythéisme et égarement, et cela (Si vous vous repentez, ce sera mieux pour vous). En cas où ils persévèrent dans leur mécréance (sachez que vous ne réduirez pas Allah à l'impuissance) en d'autres termes ils ne pourront pas rendre le Seigneur à

l'impuissance car Il est capable d'eux à tout moment et ils sont sous Son autorité.

(Et annonce un châtement douloureux à ceux qui ne croient pas) qui consiste à l'humiliation et aux malheurs dans le bas monde, les chaînes, carcans et massues en fer dans l'autre.

Il est cité dans le Sahih de Boukhari que Abou Hourayra a rapporté: "Je fus parmi ceux qu'Abou Bakr avait envoyés à Mina le jour du sacrifice pour annoncer qu'après cette année aucun idolâtre ne pourra faire le pèlerinage, ni un homme en nudité totale de faire les tournées processionnelles. Le jour du pèlerinage solennel -ou le grand pèlerinage- est le jour du sacrifice. En cette année-là, Abou Bakr rejeta toute alliance avec les gens et l'année où l'Envoyé d'Allah ﷺ fit le pèlerinage d'adieu, aucun idolâtre n'y participa".

Quant à l'imam Ahmad, il a rapporté que Abou Hourayra a dit: "J'accompagnais Ali Ibn Abi Talib quand l'Envoyé d'Allah ﷺ l'envoya chez les Mecquois pour leur réciter la sourate du Repentir". On lui demanda: "A quoi appelez-vous les gens?" Il répondit: "Nous leur annonçons que seule une âme croyante entrerait au Paradis, qu'aucun homme nu ne pourrait faire le tawaf autour de la Maison, que celui qu'un pacte le lie à l'Envoyé d'Allah ﷺ, la validité de ce pacte ne devrait pas dépasser les quatre mois, et après l'écoulement de cette période Allah et Son Messager désavoueraient les associateurs, et enfin aucun idolâtre n'aurait le droit de faire le pèlerinage à la Maison après cette année, Et Abou Hourayra d'ajouter:

"J'annonçais cela aux hommes à haute voix jusqu'à qu'à la fin ma voix fut éraillée".

Muhammad Ibn Ishaq, pour sa part, rapporte: "Après que l'Envoyé d'Allah ﷺ ait chargé Abou Bakr de présider au pèlerinage pour enseigner aux hommes ses rites, la sourate du Repentir lui fut révélée. On lui dit: "Ô Envoyé d'Allah, pourquoi ne charges-tu pas quelqu'un pour avertir Abou Bakr?" - Non, répondit-il, je dois, moi-même mettre Abou Bakr au courant de cette sourate, ou un de ma famille". Puis il manda Ali et lui dit: "Retiens ces versets de la sourate du Repentir et, une fois les hommes réunis à Mina pour sacrifier, annonce-leur que nul mécréant n'entrera au Paradis, aucun idolâtre ne pourra après cette année faire le pèlerinage et aucune personne à l'état de nudité ne fera le tawaf autour de la Maison. Quiconque avait conclu un pacte avec l'Envoyé d'Allah ﷺ il en jouira jusqu'à la date de son expiration".

Ali monta "Al 'Adba", la chamelle de l'Envoyé d'Allah ﷺ et parvint à atteindre Abou Bakr en route. En le voyant, Abou Bakr lui demanda: "Es-tu venu me rejoindre en tant que chef ou subordonné?" - Subordonné, répondit-il. Puis tous les deux poursuivirent leur course -avec les autres fidèles- et arrivés au lieu destiné, ils firent halte là où les hommes avaient l'habitude de faire leur campement du temps de l'ignorance (Jahiliyya).

Le jour de sacrifice, Ali se leva en orateur et annonça aux gens ce dont il en fut chargé de communiquer. Il leur dit: "Hommes! Un mécréant n'entrera pas au Paradis, après cette année un idolâtre n'aura pas le droit de faire le pèlerinage et un homme nu ne pourra non plus

faire les tournées processionnelles autour de la Maison. Celui qu'un pacte le lie à l'Envoyé d'Allah ﷺ a le droit d'en jouir jusqu'à la date de son expiration". Tous ces ordres furent exécutés.

Deux interprétations ont été données au terme:

(Pèlerinage solennel) ou (du Grand Pèlerinage):

La première: est celle de 'Ata qui a dit qu'il s'agit de la station à Arafa. Elle est aussi adoptée par Abbad Al-Basri qui a rapporté: "J'ai entendu 'Umar Ibn Al-Khattab dire: "Aujourd'hui c'est le jour de 'Arafa, c'est le jour du grand pèlerinage, nul n'a le droit de le jeûner". Plus tard je fis le pèlerinage puis je me rendis à Médine et je demandai à voir l'homme le plus avisé parmi ses habitants, on me désigna Sa'îd Ibn Al-Musayyab. En le rencontrant je lui dis: "Comme tu es l'homme que je cherche, informe-moi au sujet du jeûne du jour de 'Arafa?" Il me répondit: "Je vais te transmettre l'opinion d'un homme qui était mille fois meilleur que moi. Qui est 'Umar -ou suivant une variante: Ibn 'Omar. Il interdisait aux hommes de jeûner en ce jour leur disant qu'il est le grand pèlerinage.

La deuxième: Al-Harith Al-A'war a rapporté qu'il a demandé Ali à propos du grand pèlerinage et il lui a répondu qu'il est le jour du sacrifice. Telle était aussi l'opinion de 'Abdullah Ibn Abi Awfa, et d'Al-Moughira Ibn Chou'ba. Ce que soutient encore cette opinion, est ce récit raconté par Abdul-Rahman Ibn Abi Bakra d'après son père: "En ce jour-là (le jour du sacrifice), l'Envoyé d'Allah ﷺ s'assit sur sa monture que les gens la tenaient par le licol. Il leur demanda: "**Quel jour**

sommes-nous?" Nous gardâmes le silence croyant qu'il va lui donner un autre nom. Puis il poursuivit: "N'est-il pas le jour du grand pèlerinage?" (Rapporté par Ibn Jarir).

4. A l'exception des associateurs avec lesquels vous avez conclu un pacte, puis ils ne vous ont manqué en rien, et n'ont soutenu personne [à lutter] contre vous: respectez pleinement le pacte conclu avec eux jusqu'au terme convenu. Allah aime les pieux.

C'est une mesure exceptionnelle et ne s'applique qu'à ceux qui ont conclu avec les musulmans un pacte permanent. Une période de quatre mois leur est octroyée pour parcourir la terre et chercher un asile où ils trouveront leur salut. Quant à ceux qui jouissent d'un pacte à date limitée, ce pacte sera observé jusqu'au terme fixé. Mais de toute façon les uns et les autres doivent durant la validité du pacte respecter ses clauses sans aider quiconque contre les musulmans. C'est pourquoi Il exhorte les croyants à respecter leur engagement pris vis-à-vis de cette catégorie d'associateurs, (Allah aime les pieux) ceux qui Le craignent.

5. Après que les mois sacrés expirent, tuez les associateurs où que vous les trouviez. Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade. Si ensuite ils se repentent, accomplissent la Salât, acquittent la Zakât, alors laissez-leur la voie libre, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

Quels sont ces mois sacrés?

Une question qui a suscité tant d'opinions:

- Ibn Jarir a dit qu'il s'agit des quatre mois cités dans ce verset: **Quatre d'entre eux sont sacrés: telle est la religion droite.s9v36.**

- Ibn Jarir a ajouté une autre fois que le dernier de ces mois est Mouharram; ceci est un sujet discutable.

- Ibn Abbas a précisé qu'ils sont la période octroyée aux associateurs pour circuler dans le pays selon le verset.

Puis Allah a dit: **(Après que les mois sacrés expirent)** c'est à dire: après l'écoulement des quatre mois désignés où tout combat est interdit, et pour permettre à ces gens-là de se décider pour leur sort durant, partout où vous les trouverez, tuez-les.

Nous allons revenir à cette question plus loin. Après cette période déterminée, tordre de combattre les associateurs fut donné **(tuez les associateurs où que vous les trouviez)** sans distinction entre un pays et un autre, toutefois il y a une exception qui est la Maison Sacrée selon ce verset: **Mais ne les combattez pas près de la Mosquée sacrée avant qu'ils ne vous y aient combattus. S'ils vous y combattent, tuez-les donc. Telle est la rétribution des mécréants s2v191,**

Il a donné ensuite le choix aux croyants qui pourront se contenter de capturer les associateurs, ou de les cerner en les assiégeant et en leur dressant des embuscades: soit dans leurs forteresses, soit dans les routes qu'ils empruntent afin de les contraindre et opter ou bien pour la conversion, ou bien pour la mort.

Une fois ces associateurs soumis en traduisant cette soumission par des pratiques religieuses imposées: **(Si ensuite ils se repentent, accomplissent la Salât,**

acquittent la Zakât, alors laissez-leur la voie libre, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux) voilà comment on doit les traiter; une façon qu'a adoptée Abou Bakr après le départ du Prophète, à l'égard de ceux qui ont refusé de payer la zakat en se basant sur ce verset qui interdit leur combat jusqu'à leur conversion et l'acquittement de leurs obligations cultuelles.

Donc ce qu'on doit demander aux associateurs consiste à les appeler: à la profession de la foi, l'observance de la prière qui est le droit sacré d'Allah تعالى, puis l'acquittement de la zakat qui est le droit des pauvres et misérables qui est aussi considéré comme étant l'œuvre la plus noble à l'égard des créatures. C'est pourquoi on trouve dans le Qur'an plusieurs versets (qu dépassent les 80) où Allah a joint la prière à l'aumône -ou la zakat qui est l'aumône légale-.

Il est cité dans les deux Sahihs que Le Prophète ﷺ a dit: "Il m'a été ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils attestent qu'il n'y a de divinité Qu'Allah et que Muhammad est le messenger d'Allah, qu'il accomplissent la prière et s'acquittent de la Zakât. S'ils obéissent à ce que je leur ordonne, je préserverai leurs personnes et leurs biens sauf pour ce qui relève du droit de l'islam et c'est à Allah que reviendra de demander des comptes"(rapporter par Mouslim)

En commentant ce hadith, 'Abdullah Ibn Mass'oud a dit: "On vous à ordonnés de vous acquitter de la prière et de verser la zakat. Quiconque ne paye pas la zakat, ses prières ne seront plus agréées" Et Ibn Aslam de dire également: "Allah refuse d'accepter toute prière si la

zakat n'est pas payée, qu'Allah fasse miséricorde à Abou Bakr comme il était versé dans la religion".

L'imam Ahmad rapporte d'après Anas que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Il m'a été ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils témoignent qu'il n'y a d'autre divinité (en droit et digne d'être adoré) qu'Allah et que Muhammad est l'Envoyé d'Allah. S'ils se dirigent vers notre qibla (en priant), mangent de nos bêtes égorgées (en suivant les règles) et prient comme nous prions, leur sang et leurs biens seront interdits à moins qu'il n'y ait une transgression à la loi. S'ils font tout cela ils jouiront des mêmes droits que les musulmans et observeront les mêmes obligations".

Le repentir de ces associateurs, comme a dit Anas, consiste à renier leurs dieux, à adorer le Seigneur, à faire la prière et à verser la zakat. Allah a dit à leur propos dans un autre verset: Mais s'ils se repentent, accomplissent la Salât, acquittent la Zakât, ils deviendront vos frères en religion..s9v11.

Le verset cité auparavant, selon les dires d'Ad-Dahak, a mis fin à tout pacte conclu entre le Prophète ﷺ et les associateurs tant au contenu qu'à la durée. On lui a donné le qualificatif suivant: "Le verset de l'épée".

C'est à dire qui stipule le combat contre tout polythéiste. Mais il fut abrogé, plus tard, par ce verset: Puis, quand vous les avez dominés, enchaînez-les solidement. Ensuite, c'est soit la libération gratuite, soit la rançons47v4 selon les dires de Ad-Dahak et As-Souddy, et selon Qatada il ne fut pas abrogé.

6. Et si l'un des associateurs te demande asile, accorde-

le lui, afin qu'il entende la parole d'Allah, puis fais-le parvenir à son lieu de sécurité. Car ce sont des gens qui ne savent pas.

Si Allah avait ordonné à Son Prophète de combattre les associateurs partout où il les trouvera, Il l'exhorte, en d'autre part, à accorder sa protection à quiconque la lui demande, dans le but d'entendre la parole d'Allah, c'est à dire le Qur'an, et afin que cela constitue un argument contre lui au jour de la résurrection. (puis fais-le parvenir à son lieu de sécurité) et d'y rester la période nécessaire pour rentrer plus tard chez lui sain et sauf. Car ce sont des gens qui ne savent pas que cette mesure n'a été imposée que pour leur permettre d'avoir une idée de la religion d'Allah, de se convertir, et par la suite ce message sera propagé partout dans les quatre coins du monde.

L'Envoyé d'Allah ﷺ accordait sa protection à quiconque venait la lui demander voulant en même temps être guidé dans la vie présente. Le jour de Hdaybiyya, les Mecquois associateurs qui étaient venus conclure avec lui le pacte connu, ont pu constater et voir le grand respect et la vénération que les croyants réservaient à leur Prophète, des choses qui n'ont pas vues ni dans la cour d'un César ni dans le palais d'un autre roi. En retournant chez les leurs, ils leur racontèrent comment les musulmans étaient à l'égard de leur Prophète, et ce fut une des causes parmi les autres raisons qui les portèrent à se convertir.

On a raconté que, lorsque l'émissaire de Musaylima l'imposteur, vint chez le Prophète ﷺ celui-là lui demanda:

"Attestes-tu que Musaylima est l'Envoyé d'Allah?" - Oui, répondit-il. Et le Prophète ﷺ de répliquer: "Si on avait le droit d'exécuter les émissaires, je t'aurais tranché la tête".

Le but que vise ce verset consiste à accorder une protection à quiconque vient la demander en se déplaçant d'un pays de guerre¹ (et de mécréance) vers un autre où règne l'Islam, soit-il pour un commerce, pour implorer une conciliation, ou autre chose, d'un gouverneur -imam- ou de son assistant tant qu'il tergiverse pour se convertir, jusqu'à son retour à son propre pays. En commentant ce fait, les ulémas ont jugé qu'il ne faut pas laisser un tel individu demeurer, en tant qu'idolâtre, plus que quatre mois dans un pays musulman, bien que certains parmi eux ont fixé la durée maximale à un an".

7. Comment y aurait-il pour les associateurs un pacte admis par Allah et par Son messenger? A l'exception de ceux avec lesquels vous avez conclu un pacte près de la Mosquée sacrée. Tant qu'ils sont droits envers vous, soyez droits envers eux. Car Allah aime les pieux.

Allah montre pourquoi Il a désavoué les associateurs et leur a accordé les quatre mois pour s'amender, sinon ils seront tués où on les trouvera. Après cela (Comment y aurait-il pour les associateurs un pacte admis par Allah et par Son messenger) en leur donnant asile et sécurité

¹ La Dar al Harb (terre de guerre) est le pays qui ne jouit pas de pacte et dont les lois du pays sont les lois de la mécréance, le Dar al Kufr est la terre de mécréance, qui est aussi une terre de guerre, où les Lois du Kufr sont appliquées, les deux termes désignent donc la même chose, une terre de mécréance ou les lois de la mécréance sont appliquées même si la majorité de ses habitants sont musulmans. Si l'on ne peut appliquer sa religion (l'Islam) dans ce type de terre en interdisant le blâmable, en ordonnant le convenable par leurs bases les plus importantes, tel le monothéisme dans les Lois, l'adoration et le culte, le désaveu du taghut et des mécréants, ainsi que l'alliance aux Moujahidin et autres parmi les musulmans. Si tout ceci n'est pas possible, résider dans ses terres n'est pas permis. Que dire d'une terre où le messenger d'Allah, y est insulté !!!!

du moment qu'ils renient Allah et Son Messager?. Exception faite pour ceux (avec lesquels vous avez conclu un pacte près de la Mosquée sacrée) qui ont conclu un pacte le jour de Hdaybiyya. Ceux-là aussi longtemps qu'ils seront sincères avec vous et observeraient le pacte qu'il avaient conclu, sans qu'il y aura une hostilité de part et d'autre, soyez sincères avec eux car Allah aime ceux qui Le craignent et qui ont la bonne foi.

En effet, l'Envoyé d'Allah ﷺ et les musulmans respectèrent cet engagement pris vis-à-vis des associateurs au mois de Dhul-Qi'da en l'an 6 après l'Hégire. Mais plus tard, les associateurs trahirent ce pacte et aidèrent leurs alliés Bani Bakr contre ceux du Prophète ﷺ les Banou Khouza'a, voire ils les tuèrent à l'intérieur de l'enceinte sacrée. L'Envoyé d'Allah ﷺ dut alors leur déclarer la guerre et les attaquer au mois de Ramadan en l'an 8 et Allah lui accorda la conquête de La Mecque. Il relâcha ceux qui se sont convertis après leur défaite en les appelant les "libérés" qui étaient au nombre de 2000 environ. Quant à ceux qui préféreraient rester mécréants durent prendre la fuite. Il leur accorda un délai de quatre mois pour parcourir dans les pays et se décider de leur propre sort. Parmi eux figuraient Safwan Ibn Oumaya, Ikrima Ibn Abi Jahl et d'autre, puis Allah les a guidés vers l'Islam et ils se convertirent.

8. Comment donc! Quand ils triomphent de vous, ils ne respectent à votre égard, ni parenté ni pacte conclu. Ils

vous satisfont de leurs bouches, tandis que leurs cœurs se refusent; et la plupart d'entre eux sont des pervers.

Dans ce verset, Allah exhorte les croyants à être hostiles envers ces associateurs et (exhorte de) les désavouer, en montrant qu'ils méritent de ne jouir d'aucun pacte à cause de leur polythéisme et leur reniement du Prophète et de son Message. S'ils l'avaient emporté sur les musulmans, ils n'auraient respecté à leur égard ni alliance ni pacte, étant donné que la plupart d'entre eux sont des pervers.

9. Ils troquent à vil prix les versets d'Allah [le Qur'an] et obstruent Son chemin. Ce qu'ils font est très mauvais!

10. Il ne respectent, à l'égard d'un croyant, ni parenté ni pacte conclu. Et ceux-là sont les transgresseurs.

11. Mais s'ils se repentent, accomplissent la Salât, acquittent la Zakât, ils deviendront vos frères en religion. Nous exposons intelligiblement les versets pour des gens qui savent.

Ces gens-là, au lieu de suivre les enseignements d'Allah, ils s'adonnèrent aux plaisirs éphémères du bas monde et troquèrent à vil prix les Signes du Seigneur. En plus, ils (obstruent Son chemin) en les écartant afin de ne pas suivre le chemin de la vérité. Leurs actes sont très mauvais.

12. Et si, après le pacte, ils violent leurs serments et attaquent votre religion, combattez alors les chefs de la mécréance - car, ils ne tiennent aucun serment - peut-être cesseront-ils?

Si après le pacte ils violent leurs serments et attaquent votre religion en la dénigrant, combattez-les. De ce verset, on comprend qui quiconque insulte le Prophète ﷺ ou maudit le Din de l'Islam, alors une telle personne doit être tuée.

(combattez alors les chefs de la mécréance) les chefs de la mécréance et les meneurs de la mécréance tels que Abou Jahl, Chaiba et Oumaya Ibn Khalaf, selon Qatada. Mais il s'avère que ce verset concerne tous les associateurs de Quraysh.

13. Ne combattez-vous pas des gens qui ont violé leurs serments, qui ont voulu bannir le Messenger et alors que ce sont eux qui vous ont attaqués les premiers? Les redoutiez-vous? C'est Allah qui est plus digne de votre crainte si vous êtes croyants!

14. Combattez-les. Allah, par vos mains, les châtiara, les couvrira d'ignominie, vous donnera la victoire sur eux et guérira les poitrines d'un peuple croyant.

15. Et il fera partir la colère de leurs cœurs. Allah accueille le repentir de qui Il veut. Allah est Omniscient et Sage.

Il y en a là aussi une exhortation et une incitation à combattre les associateurs qui ont cherché à expulser l'Envoyé d'Allah de La Mecque, comme Allah le montre aussi dans ce verset: [Et rappelle-toi] le moment où les mécréants complotaient contre toi pour t'emprisonner ou t'assassiner ou te bannir.s8v30 et dans celui-ci: En vérité, ils ont failli t'inciter à fuir du pays pour t'en bannir.s17v76. Puis Allah montre que les associateurs étaient les premiers à manifester leur hostilité soit le

jour de Badr selon les dires de certaines, soit, selon d'autres, quand ils ont violé le pacte et combattu à côté de Bani Bakr contre la tribu Khouza'a l'alliée du Prophète ﷺ Il se demande ensuite en parlant de ce peuple perfide: (Les redoutiez-vous? C'est Allah qui est plus digne de votre crainte si vous êtes croyants!) Allah mérite plus qu'eux d'être redouté. L'ordre du combat fut donné à la suite: (Combattez-les. Allah, par vos mains, les châtiara, les couvrira d'ignominie, vous donnera la victoire sur eux et guérira les poitrines d'un peuple croyant) (C'est) Un ordre (clair) qui concerne tous ceux qui ont la foi de **combattre** les associateurs. Allah accueille de qui Il veut le repentir car Il connaît parfaitement Ce qu'Il convient à ses serviteurs, et Il est sage dans ses paroles et actes en les soumettant à ses lois.

Par le combat, Allah تعالى Nous donne six faveurs:

- 1) Il تعالى châtie les mécréants(, Par nos mains).
- 2) Les couvrent d'ignominie(, ce qui nous honorera).
- 3) Nous donne la victoire sur eux(, ce qui est impossible sans combat).
- 4) Guérie les poitrines des croyants(, qui sont affligé, humilié et torturer lorsque nous arrêtons le combat).
- 5) Fait partir la colère de leurs cœurs(, qui ne respect que la force et méprise la faiblesses et les faibles).
- 6) Et accueille le repentir de qui Il تعالى veut parmi les combattants (sincère).

16. Pensez-vous que vous serez délaissés, cependant qu'Allah n'a pas encore distingué ceux d'entre vous qui ont lutté et qui n'ont pas cherché des alliés en dehors

d'Allah, de Son messager et des croyants? Et Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.

Les hommes pensent-ils qu'Allah leur donnera du répit tant qu'Il ne les a pas éprouvés, a connu ceux d'entre eux qui ont combattu pour sa cause et ceux qui ne l'ont pas fait et a distingué entre ceux qui sont sincères et ceux qui sont menteurs, pour ainsi connaître ceux qui n'auront pas cherché d'alliés en dehors de lui, de son prophète et des croyants?

Cette épreuve est donc inévitable afin de connaître la fermeté de la foi car Il a dit: **Est-ce que les gens pensent qu'on les laissera dire:"Nous croyants!" sans les éprouver? s29v2** et: **Allah n'est point tel qu'Il laisse les croyants dans l'état où vous êtes jusqu'à ce qu'Il distingue le mauvais du bon s3v179**. Donc lorsque Allah a imposé le devoir de combattre pour Sa cause, Il a voulu connaître ceux qui se soumettent et ceux qui se rebellent, bien que cela ne Lui soit nullement caché.

17. Il n'appartient pas aux associateurs de peupler les mosquées d'Allah, vu qu'ils témoignent contre eux-mêmes de leurs mécréance. Voilà ceux dont les œuvres sont vaines; et dans le Feu ils demeureront éternellement.

18. Ne peupleront les mosquées d'Allah que ceux qui croient en Allah et au Jour dernier, accomplissent la Salât, acquittent la Zakât et ne craignent qu'Allah. Il se peut que ceux-là soient du nombre des bien-guidés.

Il n'appartient pas aux associateurs de fréquenter et peupler les mosquées d'Allah qui ne sont établies que pour proclamer Son unicité, alors qu'ils témoignent

contre eux-mêmes de leur mécréance en paroles et actes. Voilà ceux dont leurs œuvres s'échouent et ils demeureront immortels dans le Feu.

En vérité, rien d'autres ne fréquentent les mosquées d'Allah que (ceux qui croient en Allah et au Jour dernier). A cet égard l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Lorsque vous voyez quelqu'un fréquenter souvent les mosquées, soyez témoins de sa foi".

Anas, rapporte que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Allah dit: "Par Ma gloire et Ma puissance, Je pense parfois châtier les habitants de la terre, mais lorsque Je regarde ceux qui peuplent les mosquées, ceux qui s'aiment à cause de Moi et ceux qui implorent, dès l'aube Mon pardon, Je passe outre" (Ibn Assaker a jugé que ce hadith est étrange)

A ce propos aussi Amr Ibn Maïmoun Al-Awdi a dit: "Je vis du temps de quelques uns des compagnons de Muhammad ﷺ qui disaient: "Les mosquées sont les maisons d'Allah sur terre, et il est du devoir d'Allah d'honorer qui y viennent Lui rendre visite".

Ibn Abbas, quant à lui, a déclaré: Celui qui entend l'appel à la prière (adhâne), n'y répond pas et ne se rend pas à la mosquée pour prier, sa prière, plus tard, ne sera plus agréée car par ce faire, il aura désobéi à Allah et à Son Prophète, et Allah a dit: (Ne peupleront les mosquées d'Allah que ceux qui croient en Allah et au Jour dernier).

La prière est la pratique cultuelle accomplie par le corps, tandis que la zakat est la meilleure œuvre de charité dont son profit atteint les autres créatures. Ceux qui

observent la prière et s'acquittent de la zakat ne craignent personne (ou rien) d'autre qu'Allah et (Il se peut que ceux-là soient du nombre des bien-guidés) et ils sont bien guidés.

19. Ferez-vous de la charge de donner à boire aux pèlerins et d'entretenir la Mosquée sacrée [des devoirs] comparables [au mérite] de celui qui croit en Allah et au Jour dernier et lutte dans le sentier d'Allah? Ils ne sont pas égaux auprès d'Allah et Allah ne guide pas les gens injustes.

20. Ceux qui ont cru, qui ont émigré et qui ont lutté par leurs biens et leurs personnes dans le sentier d'Allah, ont les plus hauts rangs auprès d'Allah... et ce sont eux les victorieux.

21. Leur Seigneur leur annonce de Sa part, miséricorde et agrément, et des Jardins où il y aura pour eux un délice permanent

22. où ils demeureront éternellement. Certes il y a auprès d'Allah une énorme récompense

Ibn Abbas a dit que le premier verset fut révélé en réponse à Al-Abbas qui a déclaré aux musulmans: "Si vous nous avez précédés dans la foi, l'émigration et le combat pour la cause d'Allah, sachez que nous peuplions la mosquée sacrée, donnions à boire aux pèlerins et libérions les captifs" Allah fit alors descendre ce verset: (Ferez-vous de la charge de donner à boire aux pèlerins et d'entretenir la Mosquée sacrée [des devoirs] comparables [au mérite] de celui qui croit en Allah et au Jour dernier et lutte dans le sentier d'Allah? Ils ne sont pas égaux auprès d'Allah et Allah ne guide pas les gens

injustes). Il faut entendre par là qu'Allah n'accepte aucune œuvre bonne ou de charité au moment où en est idolâtre.

Quant à Abu Sallam, il rapporte qu'al-Nu'mân ibn basîr lui dit: J'étais auprès du minbar du Messenger d'Allah ﷺ quand un homme dit: "Je ne me préoccuperais guère de ne pas accomplir d'œuvres en dehors de [celles prescrites par] l'islam, sinon de donner à boire aux pèlerins." Puis un autre dit: "Je ne me préoccuperais guère de ne pas accomplir d'œuvres en dehors de [celles prescrites par] l'islam, sinon d'entretenir la Mosquée sacrée". Mais un autre dit: "La Lutte pour la cause d'Allah vaut mieux que ce que vous dites." 'Umar^(ra) les réprimanda et leur dit: "N'élevez pas vos voix devant le minbar du Messenger d'Allah ﷺ, en ce jour du Vendredi. Mais; lorsque je ferai la prière du Vendredi, j'entrerai et le consulterai à propos de votre divergence." Alors Allah تعالى révéla: **Ferez-vous de la charge de donner à boire aux pèlerins et d'entretenir la Mosquée sacrée [des devoirs] comparables [au mérite] de celui qui croit en Allah et au Jour dernier et lutte dans le sentier d'Allah? Ils ne sont pas égaux auprès d'Allah et Allah ne guide pas les gens injustes."** s9v17 (Mouslim)

23. Ô vous qui croyez! Ne prenez pas pour alliés, vos pères et vos frères s'ils préfèrent la mécréance à la foi. Et quiconque parmi vous les prend pour alliés... ceux-là sont les injustes.

24. Dis: "Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos épouses, vos clans, les biens que vous gagnez, le négoce dont vous craignez le déclin et les demeures qui vous sont

agréables, vous sont plus chers qu'Allah, Son messager et la lutte dans le sentier d'Allah, alors attendez qu'Allah fasse venir Son ordre. Et Allah ne guide pas les gens pervers".

Allah ordonne aux croyants de s'écarter des mécréants même s'ils sont les pères, les frères et les enfants, et de ne plus prendre parmi eux Alliés (amies) et confident, car ces gens-là préfèrent la mécréance à la croyance. Ils les avertit contre le fait d'agir contrairement à ses enseignements comme Il a dit: Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager, fussent-ils leurs pères, leurs fils, leurs frères ou les gens de leur tribu..s58v22.

Il demande ensuite à Son Messager de menacer ceux qui trouvent que leurs pères, fils, épouses, clans, un négoce dont ils craignent le déclin et des demeures où ils se plaisent, leur sont plus chers qu'Allah, Son Envoyé et le combat pour la cause d'Allah. Que ceux-là s'attendent donc à ce que vienne l'ordre d'Allah pour leur infliger **Le châtiment qu'ils méritent**, car Allah ne guide pas les mauvais et les pervers.

L'imam Ahmad rapporte d'après Zouhra Ibn Ma'bad, que son grand-père a dit: "Nous tenions compagnie à l'Envoyé d'Allah ﷺ alors qu'il tenait 'Umar Ibn Al-Khattab par la main quand celui-ci lui dit: "Ô Envoyé d'Allah, par Allah, tu m'es plus cher que toute chose, mais je ne te préfère pas à moi-même" Il lui répondit: "Nul d'entre vous n'est un vrai croyant tant qu'il ne m'aime plus que soi-même. Et 'Umar de répliquer. "Tu m'es donc plus cher que moi-

même". Le Prophète ﷺ rétorqua: "C'est maintenant ô 'Umar (que tu es un vrai croyant)²" (Rapporté par Abdul-Razzaq, Mouslim, Âbou Dawoud, Ibn Mardawaih, Ibn Hibban et Ibn Jarir)

Ibn Omar, quant à lui, a rapporté qu'il a entendu l'Envoyé d'Allah ﷺ dire: "Si vous pratiquez la vente à terme (Al-'Ina) vous vous adonnez à la culture, vous vous contentez de la récolte en négligeant le combat dans la voie d'Allah, Allah vous infligera une humiliation qui ne sera enlevée que lorsque vous retournerez à votre religion" (Rapporté par l'imam Ahmad et Abou Dawoud).

25. Allah vous a déjà secourus en maints endroits. Et [rappelez-vous] le jour de Hunayn, quand vous étiez fiers de votre grand nombre et que cela ne vous a servi à rien. La terre, malgré son étendue vous devint bien étroite; puis vous avez tourné le dos en fuyards.

26. Puis, Allah fit descendre Sa quiétude [Saqina] sur Son messager et sur les croyants. Il fit descendre des troupes [Ange] que vous ne voyiez pas, et châtia ceux qui ont mécru. Telle est la rétribution des mécréants.

27. Après cela Allah, accueillera le repentir de qui Il veut, Car Allah est Pardonneur et Miséricorde.

Allah rappelle aux croyants, entre autres de Ses grâces, la victoire et le secours en plusieurs endroits surtout dans les expéditions en compagnie de l'Envoyé d'Allah ﷺ. Cela n'était dû ni au nombre ni aux équipements, mais à une aide venue d'Allah. Le jour de Hounayn surtout quand les musulmans se sont complus à leur grand

² Ce hadith ne veut pas dire qu'avant cet parole 'Umar n'était pas croyant, ce hadith parle d'une foi plus ou moins haute, à la foi complète.

nombre, et malgré cela ils prirent la fuite à l'exception d'une minorité d'entre eux qui résista avec le Prophète ﷺ puis Allah leur accorda la victoire afin qu'ils sachent qu'elle ne vient que de Lui et avec Sa permission car **Combien de fois une troupe peu nombreuse a, par la grâce d'Allah, vaincu une troupe très nombreuse! Et Allah est avec les endurants".s2v249**

La bataille eut lieu au mois de Chawal en l'an 8 après l'Hégire et la conquête de La Mecque. Après la prise de cette ville, l'établissement de l'ordre, la libération de ses habitants et la conversion de la majorité, on mit le Prophète au courant que la tribu Hawazin prépara une grande armée pour le combattre. Leur chef Malik Ibn Awf An-Nadir était à la tête. Toute la tribu Thaqif y adhéra ainsi que quelques hommes de Bani Amr Ibn 'Âmir et Awn Ibn Amir. Tous les hommes accompagnés de leurs femmes, enfants, biens et troupeaux sortirent pour combattre l'Envoyé d'Allah ﷺ.

L'Envoyé d'Allah ﷺ vint à leur rencontre à la tête de son armée formée de mille guerriers qui avaient conquis La Mecque dont le nombre atteignait les dix mille (Moujahid parmi les Muhajirun et les Ansar) et deux milles parmi les nouveaux convertis appelés "les libérés". Les deux troupes se rencontrèrent dans une vallée où les Hawazines étaient aux aguets. Lorsque les croyants furent très proches, les Hawazines les affrontèrent en tirant sur eux une nuée de flèches, brandirent leurs sabres et les attaquèrent comme un seul homme comme il était prévu par stratégie tactique de leur chef Malik Ibn Awf.

Les croyants durent prendre la fuite, mais l'Envoyé d'Allah ﷺ monté sur sa mule "Achahba", la dirigeant du côté de l'ennemi alors que son oncle Al-Abbas la tenait par sa bride, et s'écria: "**Je suis le Prophète sans mentir, je suis le fils d'Abdul- Muttallib**". Une troupe ne dépassant pas la centaine d'hommes, résista avec lui. Il demanda à son oncle Al-Abbas, qui possédait une voix très forte, d'annoncer aux fuyards: "Ô hommes de l'arbre", voulant désigner ceux qui lui ont prêté serment d'allégeance (de combattre jusqu'à la mort) sous l'arbre à Hudaybiyya de ne plus fuir devant quiconque. Al-Abbas appela tantôt: "Ô ceux qui (se conforment aux enseignements) de la sourate de la vache". Entendant ces cris, les hommes s'écrièrent: "Nous voilà à tes ordres". Ils rebroussèrent chemin vers l'endroit où se tenait le Prophète ﷺ. Ceux qui dont leurs montures ne leur obéissaient pas, portèrent à nouveau leurs boucliers, laissèrent leurs montures et se joignirent au Prophète ﷺ. Après la formation d'un petit régiment de ces fidèles, il leur ordonna d'être fermes et sincères dans leur combat. Puis il prit une poignée de sable et la jeta du côté des associateurs, en invoquant Allah par ces mots: "**Mon Dieu, réalise ce que tu m'as promis**". Chacun des associateurs fut atteint par ce sable qui entra dans sa bouche ou ses yeux, et dut pour un certain temps cesser de combattre. Alors les musulmans purent les tuer ou les capturer et ils ne quittèrent le champ de bataille qu'après avoir achevé leur mission en amenant les prisonniers avec eux pour les présenter devant l'Envoyé d'Allah ﷺ.

L'imam Ahmad rapporte que Yazid Ibn Oussayd a dit: "J'étais en compagnie de l'Envoyé d'Allah ﷺ le jour de l'expédition de Hunayn où la chaleur était torride, nous dûmes faire la sieste à l'ombre des arbres. Quand le soleil eut quitté le méridien, je portai mon heaume, montai sur mon cheval et partis vers l'Envoyé d'Allah ﷺ qui était dans sa tente. - Que la paix d'Allah soit sur toi, ô Envoyé d'Allah, ainsi que Sa Miséricorde et Ses bénédictions, lui dis-je, je crois qu'il est temps de lever le camp" - **Certes oui**, répondit-il. Puis il appela Bilal qui s'abritait sous un arbre qui lui fournissait un ombrage épais. - Me voilà à ton service, s'écria-t-il, qu'Allah t'accorde tout le bonheur et que mon âme soit une rançon pour toi. Il lui ordonna de lui seller le cheval. Le bât était fourré de fibres végétales et ne renfermait aucun signe de richesses ou d'ostentation.

"Durant la veille et la nuit, les hommes furent mis en rangées de bataille. Les cavaliers s'affrontèrent, et les croyants prirent la fuite comme Allah le montre: **(puis vous avez tourné le dos en fuyards)**. L'Envoyé d'Allah ﷺ les appela: **"Ô serviteurs d'Allah, je suis le serviteur d'Allah et Son Messenger"** Puis il ajouta: **"Ô serviteurs d'Allah je suis le serviteur d'Allah et Son Messenger"**. Puis il descendit de son cheval, prit une poignée de sable. L'homme qui était le plus proche de lui, ajouta le rapporteur, me raconta que le Prophète ﷺ jeta le sable du côté des associateurs en s'écriant: **"Que ces visages soient enlaidis"**. Allah le Très Haut mit alors les associateurs en déroute. "You'la Ibn 'Ata a dit: "Les fils de ces associateurs m'ont raconté d'après leurs pères

que chacun d'entre eux avait reçu du sable qui lui remplissait la bouche et les yeux. Ils ont entendu ensuite un cliquetis des armes entre le ciel et la terre. Il est cité dans les deux Sahihs qu'un homme demanda à Al-Bara Ibn 'Azib: "Ô Abou 'Amara, avez-vous fui l'Envoyé d'Allah ﷺ le jour de Hounayn?" Il lui répondit: "Oui, mais le Prophète ﷺ résista. Les hommes de Hawazin étaient de bons archers, en nous élançant contre eux, ils durent se retirer et s'enfuir. Comme les croyants s'occupèrent à ramasser les butins, les Hawazines nous surprirent par leurs flèches qui obligèrent les croyants à prendre la fuite. A ce moment je vis l'Envoyé d'Allah ﷺ sur sa mule blanche et Soufian Ibn Al-Harith le tenait par la bride, il disait: "Je suis le Prophète sans mentir, je suis le fils d'Abdul Muttalib".

(Puis, Allah fit descendre Sa quiétude [Saqina] sur Son messenger et sur les croyants) en les tranquillisant et les affermissant.

(Il fit descendre des troupes [Ange] que vous ne voyiez pas) c'est à dire les anges, comme a dit Ibn Jarir d'après Abd ar Rahman l'affranchi d'Ibn Barthan qui a raconté:

"Un homme qui combattait à côté des associateurs le jour de Hounayn m'a dit: "Lorsque nous rencontrâmes les partisans de l'Envoyé d'Allah ﷺ, ils ne purent résister devant nous fut-ce le temps de traire une brebis. Nous les poursuivîmes jusqu'à ce que nous fûmes devant un homme qui montait une mule blanche et nous sûmes qu'il était l'Envoyé Dieu ﷺ. A son approche, des hommes vêtus en blanc aux beaux visages nous dirent: "Que les visages

soient enlaidis! Retournez". Ils nous mirent en déroute en montant sur nos épaules.

Chaïba Ibn 'Othman rapporte: "Le jour de Hounayn j'aperçus l'Envoyé d'Allah ﷺ sans défense et personne ne se trouvait à ses côtés. Je me rappelai à ce moment-là le jour où Hamza et Ali avaient tué mon père et mon oncle. Je me suis dit alors: "Aujourd'hui je les venge". J'allai l'attaquer à droite mais je trouvai Al-Abbas Ibn Abdul Muttalib, portant un bouclier blanc semblable à l'argent et était en train de le nettoyer. - Il est son oncle, me dis-je, et il va sûrement le défendre. Je me dirigeai vers sa gauche lorsque j'aperçus Abou Soufian qui devait aussi le défendre. En lui venant par le derrière et il ne me resta que de brandir le sabre et le frapper, soudain un jet de feu s'interposa entre nous comme un éclair. De peur que ce feu ne m'atteigne, je dus couvrir mon visage de ma main et me retirer à reculons. Alors l'Envoyé d'Allah ﷺ m'appela: "Ô Chaïba! Ô Chaïba! approche-toi. Mon Dieu, éloigne Shaytan de lui".

Je levai mon regards sur lui, et à ce moment je le trouvais plus préférable à moi que mon ouïe et ma vue. Il me dit: "Ô Chaïba, va combattre les mécréants".

(Après cela Allah, accueillera le repentir de qui Il veut, Car Allah est Pardonneur et Miséricorde) En effet Allah accueillit le repentir des hommes de Hawazin qui survécurent après la bataille de Hounayn. Ils embrassèrent l'Islam et rejoignirent le Prophète près de Jou'rana en retournant à La Mecque, après vingt jour de la bataille. Il leur donna le choix de réclamer les captifs ou les biens, ils optèrent pour leurs captifs qui

étaient leurs femmes et enfants et dont leurs nombres étaient de 6000 environ. Puis il répartit le butin, en donnant une part aux combattants, une autre aux libérés afin de rallier leurs cœurs, qui s'éleva à 10.000 chameaux sans oublier Malik Ibn Awf An-Nadir, à qui il consacra une partie et lui confia le poste de chef de sa tribu.

28. Ô vous qui croyez! Les associateurs ne sont que Najâsoun (impureté): qu'ils ne s'approchent plus de la Mosquée sacrée, après cette année-ci. Et si vous redoutez une pénurie, Allah vous enrichira, s'Il veut, de par Sa grâce. Car Allah est Omniscient et Sage.

29. Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son messenger ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité, parmi ceux qui ont reçu le Livre, jusqu'à ce qu'ils versent la capitation par leurs propres mains, après s'être humiliés.

Allah ordonne à Ses serviteurs croyants, purs et qui ne pratiquent qu'un culte pur, de ne plus permettre aux associateurs impurs de fréquenter la Mosquée Sacrée et même de ne plus l'approcher après la révélation de ce verset qui eut lieu en l'an 9 de l'Hégire. Et c'est pour cette raison que le Prophète ﷺ envoya Ali à la suite d'Abou Bakr d'annoncer qu'aucun polythéiste n'aura désormais le droit de faire le pèlerinage après cette année, et il ne sera plus permis à une personne nue de

faire le tawaf autour de la Ka'ba. Ainsi Allah réalisa ce qu'il a décrété et destiné.³

A cet égard 'Umar Ibn Abdul Aziz ordonna par écrit qu'il faut défendre aux juifs et chrétiens d'entrer aux mosquées, car Allah a dit: (Les associateurs ne sont que Najâsoun (impureté)). Ata a précisé que toute l'enceinte sacrée est considérée comme mosquée, et par la suite (qu'ils ne s'approchent plus de la Mosquée sacrée, après cette année-ci).

Il est cité dans le Sahih que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Le croyant ne souille pas" à l'inverse de l'associateur.

Quant à l'impureté du corps, elle n'est pas considérée comme souillure de sa propre personne, la preuve en est qu'Allah a permis de manger de la nourriture des gens d'Écriture. Mais les "Dhahirite" ont jugé qu'il ne faut pas serrer la main à un idolâtre, et Al-Hassan d'ajouter: "Quiconque serre la main à un idolâtre doit faire des ablutions".

(Et si vous redoutez une pénurie, Allah vous enrichira, s'Il veut, de par Sa grâce) Car, selon les dires d'Ibn Ishaq, lorsque les associateurs ne pouvant désormais accéder à l'enceinte Sacrée, les hommes se plaignirent en redoutant la pénurie. Ibn Abi Hatim a rapporté que les associateurs faisaient le commerce de la nourriture en l'apportant à la Maison. Lorsque le verset précité leur interdit de s'y approcher, les musulmans s'écrièrent:

³ De nos jours, les Saoud hypocrites, qui ont arrêté de suivre la Da'wa béni de Muhammad ibn 'Abd al Wahhab^(ra), ont permis à des gens d'y venir crié "Labayk Ya 'Ali" et peuple eux-même c'est lieux sacré alors qu'ils ont quitté l'islam par la grande porte du changement des Lois d'Allah, par la porte de l'alliance avec les états unies et de leurs entrer dans l'O.N.U, la Politique de Muhammad Ben Salman, est clair, c'est l'occidentalisation programmer du pays du Prophèteﷺ, Qu'Allah le détruise, lui et ses soutient. Il à fait venir de chanteur dans la péninsule arabique, tel que sting, nicki minaj, et d'autres impureté!!!!. Chaque savants sincère qui l'est à critiqué fut emprisonner au point ou les prison"saoudienne" en sont remplies. Qu'Allah les raffermissent et les libère de la mains des Moujahidoun.

"D'où pourrions-nous procurer de la nourriture?" Allah à cette occasion fit révéler la suite du verset.

Allah pourvoit aux besoins de qui Il veut et l'enrichit par Sa grâce. Si ces associateurs cessent un tel commerce, le Seigneur montre aux croyants qu'il leur a assuré un autre moyen de revenu qui est le tribut imposé à ces associateurs.

(Combattez ceux ..., jusqu'à ce qu'ils versent la capitation par leurs propres mains, après s'être humiliés). Donc cette compensation a dissipé la peur de la pauvreté et du besoin, car Allah est sage dans Ses décrets et sait ce qu'il convient à Ses sujets.

(Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier) Puisque ces gens-là renient Muhammad ﷺ et son message, leur foi est incomplète voire nulle. Ceux là (n'interdisent pas ce qu'Allah et Son messenger ont interdit), ils ne font que suivre leurs passions et penchants et ce que pratiquaient leurs pères sans se soumettre ni se conformer aux enseignements (de leurs propres Livres), car s'ils s'y conformaient, ils auraient suivi Muhammad ﷺ et appliqué la religion qu'il a apportée puisque tous les Prophètes qui lui ont précédé avaient annoncé à leurs peuples son avènement et leur ont ordonné de le suivre. Et l'ordre de combattre ces gens-là devint une obligation pour les croyants.

Une fois l'ordre établi dans la presqu'île arabique, les gens entrèrent en masse dans la religion d'Allah et Allah ordonna aux musulmans de combattre ceux parmi les gens du Livre qui ne pratiquent pas la vraie religion. Pour cela, l'Envoyé d'Allah ﷺ voulant préparer, en l'an 9 de

l'Hégire, une armée pour combattre les Byzantins, il appela les croyants qui habitaient Médine et son entourage et put recruter environ trente mille hommes **et seuls les hypocrites firent défection.**⁴

Ce fut dans une année de disette et un jour de chaleur torride que l'Envoyé d'Allah ﷺ sortit de Médine à la tête de cette armée en se dirigeant vers le pays du Châm pour combattre les Byzantins. Arrivé à Tabouk, il fit halte et demeura vingt jours dans cette ville, puis fit une consultation du sort en demandant au Seigneur de le guider, et dut par la suite retourner à Médine à cause de la pénurie des ressources et la faiblesse des hommes, comme nous allons le montrerons plus loin si Allah le veut.

(jusqu'à ce qu'ils versent la capitation par leurs propres mains) S'ils ne se convertissent pas (après s'être humiliés). Les croyants devaient donc combattre les gens du Livre jusqu'à ce qu'ils payent la capitation contraints et qu'ils se fassent petits. Ceux qui vivaient dans un pays musulman en toute sécurité en jouissant de la protection des croyants devaient se trouver en cet état: Humiliés et Soumis à la capitation.

A ce propos Abd ar Rahman Ibn Ghanam Al-Ach'ari a rapporté que lorsque 'Umar Ibn Al-Khattab^(ra) a accepté de conclure un pacte de conciliation avec les chrétiens du Châm, il s'y conforma aux principes sus-mentionnés, et voici le texte de ce pacte:

⁴ Comme de nos jours, où la Umma est attaqué de toutes part, c'est même Hypocrites prétendent les même choses: "Bien sûr que nous vous suivrons si nous étions sûrs qu'il y aurait une guerre.", pas besoin d'eux, loin de là.

"Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très
Miséricordieux.

Voici une lettre adressée des chrétiens de telle et telle
région du Sham au serviteur d'Allah, 'Umar, le prince
des croyants:

"Lorsque vous êtes venus dans notre pays, nous vous
avons demandé de nous accorder la sécurité pour nos
personnes, descendances, biens et coreligionnaires en
contractant un engagement vis-à-vis de vous de: ne plus
construire ni couvent, ni église ni ermitage dans notre
ville ou ses alentours, de ne plus restaurer ceux qui sont
en ruine, de ne plus empêcher un musulman d'y entrer
jour ou nuit, d'élargir leurs portes pour les passants et
les voyageurs, de donner hospitalité pour trois jours à
tout voyageur musulman, de ne plus abriter des espions
ni dans nos églises ni chez nous, de ne plus tricher avec
les musulmans, de ne plus enseigner le Qur'an à nos
enfants, de ne plus manifester un acte de polythéisme
ou d'y appeler un autrui, de ne plus empêcher quiconque
de nos proches s'il veut embrasser l'Islam, de vénérer et
respecter les musulmans en leur cédant la place s'ils
veulent s'y asseoir, de ne plus les imiter dans leurs
habits, calottes, turbans, ou de porter les mêmes
sandales ou de peigner les cheveux à leur façon, de ne
plus les imiter dans leurs paroles ou de porter leurs
surnoms, de ne plus monter les chevaux ni ceindre l'épée
ni porter une arme quelconque ni graver nos bagues à
leur façon, de ne plus vendre le vin, de couper les
toupets, de garder notre propre modèle vestimentaires
où que nous soyons, de serrer les ceintures autour de la

taille, de ne plus montrer la croix sur nos églises ou sur la route des musulmans ou dans leurs marchés avec nos évangiles, de ne plus sonner la cloche que très légèrement, de ne plus hausser la voix à l'intérieur de nos églises en présence des musulmans, de ne plus célébrer nos fêtes publiquement, de ne plus élever la voix en faisant la prière funéraire sur nos morts ni les enterrer à proximité des morts musulmans, de ne plus asservir les esclaves appartenant aux musulmans, de montrer la route aux musulmans et de ne plus les guetter à l'intérieur de leurs foyers".

Et Abdul-Rahman d'ajouter: "Quand j'apportai la lettre à 'Omar, il y ajouta: "et de ne plus frapper un musulman".

Nous nous sommes engagés vis-à-vis de vous de nous conformer au contenu de cette lettre ainsi que nos coreligionnaires pour profiter de la sécurité. Au cas où nous transgressons une de ses clauses, aucune sécurité ou protection n'empêchera de nous traiter comme des rebelles et ennemis".⁵

30. Les juifs disent:"Uzayr est fils d'Allah" et les chrétiens disent:"Le christ est fils d'Allah". Telle est

⁵ Quand 'Umar Ibn Al-Khatib (le deuxième calife) est entré à Jérusalem à la tête de l'armée musulmane en 638CE, il est entré dans la ville à pied par humilité et il n'y a pas d'effusion de sang. Ceux qui voulaient partir ont été autorisés à le faire avec tous leurs biens et ont reçu la garantie de pouvoir le faire en toute sécurité. Ceux qui voulaient rester ont été assurés de la protection de leur personnes, de leurs biens et de leurs lieux de culte. 'Umar déclina l'offre faite par le Patriarche Sophronius, chef et magistrat de la ville, qui lui offrit la possibilité de prier l'un des cinq prières quotidiennes dans l'église du Saint-Sépulcre. Il déclina cette offre de peur que les musulmans, dans le futur, essayent de faire de cette église une mosquée en sa mémoire. Voici ce que le Commandeur des croyants, le Calife Omar, a promis aux habitants d'Elysa comme amant (garanties): "Au Nom d'Allah le Très-Miséricordieux, le Tout Miséricordieux,

Voici la promesse que fait le serviteur d'Allah, Omar, Commandant des croyants au peuple d'Elysa (Jérusalem). Je vous promets la sécurité de vos vies et vos biens, vos Églises et vos croyances seront respectées. Je me porte garant de la vie de tous les citoyens de la ville, quelles que soient leurs confessions et leurs situations sociales. Les Églises ne seront ni détruites, ni occupées par les musulmans. Le culte des chrétiens sera donc respecté et toléré. Leurs biens seront protégés contre toute atteinte. Aucun juif ne viendra habiter avec eux à Elysa. Les habitants d'Elysa ont tout simplement à s'acquitter de la taxe de capitation (Jizya) comme le font les habitants des autres villes. Ils ont à refouler Romains et bandits loin de leur cité. Ceux qui, parmi les étrangers, voudront partir sont libres et pourront le faire en emportant leurs biens. Ceux qui aimeraient y rester, qu'ils sachent que nous garantissons leur sécurité, mais qu'ils ont -comme tous les habitants d'Elysa- à payer leurs impôts. Ceux qui, parmi les habitants de la ville, voudraient partir avec les Romains en emportant leurs biens peuvent le faire en toute liberté et ne seront pas inquiétés. Les étrangers qui se trouvent à Elysa peuvent s'y établir s'ils le désirent à condition de s'acquitter de la taxe de capitation. Ils peuvent, s'ils le veulent, partir avec les Romains ou regagner leur patrie, moyennant un impôt qu'ils verseront après la récolte. Nous nous engageons auprès d'Allah, du Prophète et de ses compagnons que les prescriptions de ce serment seront strictement observées si les individus concernés s'engagent à verser la taxe de capitation. Les témoins du présent pacte sont les suivants: Khalid Ibnul-Waleed, Abdurrahman Ibn'Auf, Amr Ibnul-'Aas et Mu'awiya-Ibn Abi Sufian. Réalisé et exécuté en l'an 15 de l'hégire.

leur parole provenant de leurs bouches. Ils imitent le dire des mécréants avant eux. Qu'Allah les anéantisse! Comment s'écartent-ils [de la vérité]?

31., alors qu'on ne leur a commandé que d'adorer une Divinité unique. Pas de divinité à part Lui! Gloire à Lui! Il est au-dessus de ce qu'ils [lui] associent.

Comme juifs et chrétiens imputent à Allah de s'être fait un enfant, ce fut une raison de plus pour que les croyants les combattent. Qu'Il soit exalté! Il les a démentit en disant: (Ils imitent le dire des mécréants avant eux) en répétant les mêmes propos des générations passées; qu'Allah les maudisse! Comment ils préfèrent le chemin de l'égarement à celui de la vérité? "Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Christ fils de Maryam, comme Seigneurs en dehors d'Allah"

A ce propos l'imam Ahmad et Trimidzi rapportent que, après avoir eu connaissance du message du Prophète ﷺ, 'Adiy Ibn Hatim s'enfuit au pays du Sham, à savoir qu'il s'est converti au christianisme du temps de la Jahiliyya. Sa sœur et quelques-uns de ses proches furent capturés. L'Envoyé d'Allah ﷺ libéra sa sœur et lui fit une donation. Elle se rendit chez son frère en le poussant à embrasser l'Islam et revenir au pays pour rencontrer l'Envoyé d'Allah ﷺ

'Adiy, qui était le chef de sa tribu des Taiy' et son père était l'illustre Hatim Taiy, reconnu pour sa large générosité, 'Adiy revint donc (du Sham) à Médine et les hommes parlèrent de son retour. Il se rendit chez l'Envoyé d'Allah ﷺ portant au cou une croix en argent. Il

l'entendit (le Prophète ﷺ) réciter: "Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Christ fils de Maryam, comme Seigneurs en dehors d'Allah, alors qu'on ne leur a commandé que d'adorer une Divinité unique. Pas de divinité à part Lui! Gloire à Lui! Il est au-dessus de ce qu'ils (Lui) associent." **s9v31** Puis dit au prophète ﷺ: "Nous ne les adorons pas", Le prophète ﷺ lui répondit: "N'est-il pas vrai qu'ils interdisent ce qu'Allah a autorisé et que vous le considérez comme interdit, et qu'ils déclarent licite ce qu'Allah a interdit et que vous le considérez comme licite?" Je répondis que oui, et il dit ﷺ: "C'est ainsi que vous les adorez" (**at-Tirmidhi n°3020, Ahmad et d'autres.**) Puis il ﷺ poursuivit: "Ô 'Adiy, que penses-tu si tu proclames la grandeur d'Allah? Connais-tu un autre plus grand que Lui? Trouves-tu un mal d'attester qu'il n'y a d'autre divinité qu'Allah? Existe-il un Seigneur en dehors de Lui?". Puis il l'appela à embrasser l'Islam et 'Adiy se convertit et prononça la profession de la foi. Le visage du Prophète ﷺ s'illumina de joie et lui dit: "Les juifs sont ceux qui ont encouru la colère d'Allah et les chrétiens sont les égarés".

Telle fut l'interprétation d'autres exégètes concernant l'adoration des savants et moines en dehors d'Allah, en suivant leurs ordres relatifs au licite. Ces gens-là: (on ne leur a commandé que d'adorer une Divinité unique) en mettant ses enseignements à exécution. Gloire à Lui! Il est au-dessus de ce qu'ils (Lui) associent, Il est loin d'avoir un associé un fils ou un égal...

Abû al Bukhtarî a dit: " Certes ils ne leur rendaient pas de culte et si on leur avait ordonné de les adorer en

dehors d'Allah, ils n'auraient pas obéi, mais ils leur ont obéi quand il s'agissait de rendre le licite illicite et l'illicite licite et c'est en cela qu'ils en ont fait de fausses divinités."

Ar-Rabi' ibn Anas a dit:"Je demandai à Abu al 'Aliya en quoi les Bani Isra'il prenaient de fausses divinités. Il répondit: En ce sens qu'ils trouvaient dans le Livre d'Allah des ordres et des interdits mais qu'ils accordaient la priorité à leurs rabbins et se conformaient aux ordres et aux interdits que ceux-ci leur édictaient, de sorte qu'ils suivaient l'avis des hommes en abandonnant le Livre d'Allah". Ibn Taymiyya précise encore deux pages plus loin:"Ces gens, qui ont pris leurs Rabbins et leurs prêtres pour des divinités en dehors d'Allah, en leur obéissant lorsqu'ils autorisent ce qu'Allah a interdit et interdisent ce qu'Allah a autorisé, se répartissent en deux catégories.

Les uns sont conscients que ceux-là ont modifié la Loi d'Allah et les suivent dans cette altération, convaincus du caractère licite de ce Qu'Allah a interdit (ils fond donc isti-hallal) et du caractère illicite de ce qu'Il a permis (et fond l'isti-hallam), ils suivent ainsi leurs chefs tout en sachant qu'ils se sont écartés de la religion des prophètes^(as). Ceci est de la mécréance et est considéré par Allah et Son messenger ﷺ comme du Shirk, même s'ils ne prient pas et ne se prosternent pas devant eux, il en est de même du fait de croire les propos d'un tel chef plutôt que les propos d'Allah et Son Messenger ﷺ. Les autres, quant à eux, savent pertinemment où se situent le licite et l'illicite mais

obéissent à ces chefs en désobéissant à Allah, à l'image du musulman qui commet une transgression tout en étant pleinement convaincu qu'il s'agit d'une transgression: ceux-là ont le même statut que les autres pécheurs, conformément aux propos du Prophète ﷺ rapportés dans les Sahihs: "Il n'y a obéissance que dans le bien." (Bukhari n°6716, Mouslim n°3424) "Le musulman doit écouter et obéir, que cela lui plaise ou non, tant qu'on ne lui ordonne pas de transgression" (Bukhari n°2735) "On n'obéit pas à une créature en désobéissant au Créateur." (Mouslim n°3423) "N'obéissez pas à celui qui vous ordonne de désobéir à Allah" (Bukhari n°6611) (Majmu' al Fatawa 7/78)

32. Ils veulent éteindre de leurs bouches la lumière d'Allah, alors qu'Allah ne veut que parachèvera Sa lumière, quelques répulsion qu'en aient les Mécréants.

33. C'est Lui qui a envoyé Son messenger avec la bonne direction et la religion de la vérité, afin qu'elle triomphe sur toute autre religion, quelque répulsion qu'en aient les associateurs

Les mécréants parmi les gens du Livre et les associateurs veulent, par leurs bouches, éteindre la lumière d'Allah c'est à dire le message qu'apporte Muhammad ﷺ qui dirige les hommes vers le chemin droit et la vérité, en créant les discussions et les mensonges. Ils sont semblable à ceux qui voudraient éteindre, en soufflant, les rayons solaires ou la lueur de la lune, mais ils échoueraient certainement parce que tout ce qu'Allah veut le communiquer au monde par l'intermédiaire de Ses Prophètes, nul ne pourra s'y opposer. Allah n'entend que

compléter Sa lumière quelque répulsion qu'en aient les mécréants.

(C'est Lui qui a envoyé Son messenger avec la bonne direction) qui renferment la foi, la religion vraie et la science utile. La Religion vraie signifie les bonnes œuvres qui n'apportent que le bien dans les deux mondes. Ceci dans le but de (qu'elle triomphe sur toute autre religion). A ce propos l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit dans un hadith authentifié: "Allah m'a plié la terre de sorte que j'ai pu apercevoir ses orientes et ses occidents, le royaume de ma communauté serait la partie pliée". (Rapporté par Mouslim).

Tamim Ad-Darimi^(ra) a rapporté qu'il a entendu l'Envoyé d'Allah ﷺ dire: "Ce Message apparaîtra aux hommes comme ils sont la nuit et le jour. Allah ne laissera ni une maison ni une tente sans qu'il n'y fasse entrer cette religion pour fortifier tout croyant et humilier tout mécréants en rendant cette religion puissante et toute mécréance humiliée". Et Tamim d'ajouter: "J'ai constaté cette réalité chez moi en voyant ceux qui se sont convertis jouir du bien, d'honneur et de puissance. Ceux qui sont restés mécréants ont subi une humiliation et dû payer le tribut".

Dans le Mousnad, 'Adiy Ibn Hatim a rapporté "En entrant chez l'Envoyé d'Allah ﷺ il me dit: "Ô 'Adiy, convertis-toi et tu seras sauvé" "Je lui répondis: "J'ai déjà embrassé une autre religion". Il répliqua: "Je connais ta religion mieux que toi. - Aussi mieux que moi? m'exclamai-je. - Certes oui, dit-il, n'as-tu pas embrassé

"la Roukoussia" (c'est-à-dire ni chrétien ni sabéen) et tu t'empares du quart de la récolte de tes concitoyens?"

- Oui, répondis-je. Il ajouta: "D'après les lois de ta religion cela ne t'est plus licite! Je connais bien la raison qui t'empêche de te convertir à l'Islam? Tu vas sans doute répondre que seuls les faibles et les pauvres parmi les hommes ont embrassé cette religion, et les Arabes s'en sont débarrassés. Connais-tu la Hira?". - Non, répliquai-je, je ne l'ai pas visité mais j'en ai entendu parler. Il poursuivit: "Par celui qui tient mon âme dans Sa main, Allah réalisera sa décision. Tu verras la femme en palanquin voyager seule de Hira pour venir faire le tawaf autour de la Maison sans être gardée par quiconque. Tu t'empareras des trésors de Cosroès" - Cosroès Ibn Hormuz? demandai-je. - Oui, continua-t-il, Cosroès Ibn Hormuz, de sorte que tu verras l'homme prendre des poignées d'argent cherchant à qui les offrir et ne trouvera personne qui veuille les accepter".

Plus tard 'Adiy Ibn Hatim a raconté: "J'ai aperçu des femmes en palanquin venir de Hira faire les tournées processionnelles autour de la Maison sans aucune protection, et j'ai été parmi ceux qui se sont emparés des trésors de Cosroès Ibn Hormuz. Par celui qui tient mon âme en Sa main, la troisième prédiction sera sûrement réalisée parce que c'était l'Envoyé d'Allah ﷺ qui l'avait annoncée".

Aïcha^(ra) a rapporté qu'elle a entendu l'Envoyé d'Allah ﷺ dire: "La nuit et le jour ne prendront fin (c.à.ci le jour de la résurrection) avant que Al-Lat et Al-Ouzza ne soient adorées de nouveau". Je lui dis: "Ô Envoyé d'Allah, après

la révélation de ce verset: (C'est Lui qui a envoyé Son messenger avec la bonne direction) j'ai cru qu'Allah تعالى fera triompher sa religion pour toujours?" Il répondit: "Il sera ainsi le temps qu'Allah voudra, puis Il enverra un bon vent qui fera périr tout homme dont le cœur contiendra le poids d'un grain de moutarde de foi, et il n'en restera que ceux qui seront bons à rien et reviendront à la religion de leurs ancêtres" (Rapporté par Mouslim).

34. Ô vous qui croyez! Beaucoup de rabbins et de moines dévorent, les biens des gens illégalement et [leur] obstruent le sentier d'Allah. A ceux qui thésaurisent d'or et l'argent et ne les dépensent pas dans le sentier d'Allah, annonce un châtiment douloureux,

35. le jour où [ces trésors] seront porté à l'incandescence dans le feu de l'Enfer et qu'ils en seront cautérisés, front, flancs et dos: voici ce que vous avez thésaurisé pour vous-mêmes. Goûtez de ce que vous thésaurisiez"

As-Souddy a précisé que les savants sont des juifs et les moines des chrétiens. On doit donc se méfier d'eux parce qu'ils ne montrent que le chemin de l'égarement. Dans un hadith authentifié, le Prophète ﷺ a dit: "Vous suivrez méticuleusement les traditions de ceux qui vous ont précédés telles les plumes d'une flèche". On lui demanda: "Tu veux dire les juifs et les chrétiens?" Il répondit: "Qui alors?".

L'essentiel consiste à ne pas imiter ces gens-là ni en paroles ni en comportement, car ils (dévorent, les biens des gens illégalement et [leur] obstruent le sentier

d' Allah) en abusant de leur poste et leur situation par rapport aux autres, comme les savants juifs qui, du temps de l'ignorance, recevaient les cadeaux et les impôts. Après la venue de l'Envoyé d' Allah ﷺ, ils persistèrent dans leur égarement et leur mécréance en s'attachant fortement à leur poste, mais Allah le leur a ôté par la lumière de la prophétie, les a exposés à l'humiliation en encourageant Sa colère.

Ces gens-là ne se sont pas contentés de manger en pure perte les biens des autres, mais ils les ont détournés de la voie droite en dissimulant la vérité sous le mensonge, faisant croire aux hommes qu'ils les appellent au bien Alors qu'en fait c'était autrement. Ils n'ont fait que convier les autres à l'enfer et le jour de la résurrection ils ne seront plus secourus.

(A ceux qui thésaurisent d'or et l'argent et ne les dépensent pas dans le sentier d' Allah) Ceux-ci constituent la troisième catégorie des "accumulateurs de biens" à côté des savants et des moines, car les hommes sont une charge aux savants (docteurs), aux moines et aux capitalistes. Une fois que la situation de ces "accumulateurs de biens" est corrompue celle des autres hommes le sera aussi. D'après Ibn 'Omar, tout bien dont on acquitte la zakat n'est pas considéré comme une thésaurisation et qui n'est pas en même temps un trésor même s'il est enfoui sous terre. Mais tout bien apparent qu'on s'abstient de payer la zakat à son sujet est une thésaurisation. Cette zakat, d'après Ibn Omar, Allah l'a imposée pour la purification des biens, ainsi fut l'avis de 'Umar Ibn Abdul Aziz et Irak

Ibn Malik, mais ce verset fut abrogé par celui-ci:
Prélève de leurs biens une Sadaqa par laquelle tu les purifies.s9v103.

L'imam Ahmad rapporte que Thawban a dit: "Après la révélation de ce verset concernant l'or et l'argent, les hommes se demandèrent: "Quel genre de biens peut-on alors thésauriser?" 'Umar leur répondit: "Je vais aller demander l'Envoyé d'Allah ﷺ à ce propos". Il lui dit: "Ô Envoyé d'Allah, quel genre de biens peut-on thésauriser?". Il lui répliqua: "Un cœur reconnaissant, une langue qui ne cesse d'invoquer et mentionner Allah et une femme qui aide l'un d'entre vous pour faire son salut dans la vie future".

Ibn Abi Hatim rapporte d'après Ibn Abbas: "Lorsque ce verset fut révélé: (A ceux qui thésaurisent d'or et l'argent) les hommes éprouvèrent une certaine peine et se dirent: "Désormais il n'est plus permis à l'un d'entre nous de laisser de l'argent à ses enfants" 'Umar s'écria alors: "Je vais vous tirer de cet embarras". Il partit chez le Prophète ﷺ suivi de Thawban, et lui demanda: "Ô Prophète d'Allah, ce verset a causé de la peine à tes compagnons". L'Envoyé d'Allah ﷺ lui répondit: "Allah n'a imposé cette zakat que pour purifier ce qu'il vous reste de vos richesses. Quant aux biens que vous laissez après votre départ, ils sont soumis aux lois de la succession".

'Umar proclama alors la grandeur d'Allah, et le Prophète ﷺ de poursuivre: "Te dirai-je quel est le meilleur bien qu'un homme puisse thésauriser? C'est la femme vertueuse qui, s'il la regarde, lui obéit, et s'il

s'absente d'elle elle le garde" (Rapporté par Ahmad, Abou Dawoud et Al-Hakim).

(le jour où [ces trésors] seront porté à l'incandescence dans le feu de l'Enfer et qu'ils en seront cautérisés, front, flancs et dos: voici ce que vous avez thésaurisé pour vous-mêmes. Goûtez de ce que vous thésaurisiez").

De tels propos ne sont que réprimande, blâme et raillerie, c'est comme on leur dira: ceci est contre cela. Et c'est pourquoi qu'on a dit: Quiconque aime une chose et la préfère à l'obéissance d'Allah, il en sera châtié. En d'autres termes, ces métaux précieux qu'ils ont préférés à la satisfaction d'Allah, seront l'outil de leur châtiment dans l'au-delà, ils seront surchauffés sur le feu de la Géhenne pour être appliqués sur leurs fronts, sur leurs flancs et sur leurs dos.

A cet égard, 'Abdullah Ibn Mass'oud a dit: "Par celui qu'il n'y a d'autre divinité que Lui, tout homme qui aura thésaurisé l'or et l'argent ne sera pas cautérisé par les dirhams et les dinars tous à la fois et dans le même endroit mais sa peau sera élargie de sorte que chaque pièce de monnaie sera placée à côté d'une autre.

Abou Hourayra a rapporté que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Il n'y a pas un homme qui thésaurise de l'or ou de l'argent que ces deux métaux ne soient transformés au jour de la résurrection en plaques de feu pour être appliquées sur son flanc, son front et son dos. Cela durera en un jour dont la durée est de cinquante mille ans, jusqu'à ce que les comptes des hommes seraient réglés. Puis on montrera à cet homme son sort: au Paradis ou à l'Enfer" (Rapporté par Mouslim).

36. Le nombre de mois, auprès d'Allah, est de douze [mois], dans la prescription d'Allah, le jour où Il créa les cieux et la terre. Quatre d'entre eux sont sacrés: telle est la religion droite. [Durant ces mois], ne faites pas de tort à vous mêmes. Combattez les associateurs sans exception, comme ils vous combattent sans exception. Et sachez qu'Allah est avec les pieux.

Abou Bakra rapporte que pendant le pèlerinage d'adieu l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit dans un long discours: "Le temps a accompli un cycle complet (et notre situation) sera jusqu'au jour où Allah créa les cieux et la terre. L'année comporte douze mois dont quatre sont sacrés trois se succèdent qui sont: Dhul-Qa'da, Dhul-Hijja et Mouharram, puis viendra Rajab de Moudar qui se situe entre Jamada et Cha'ban" (Rapporté par Ahmad et Boukhari).

Ces dires de l'Envoyé d'Allah ﷺ affirment que, depuis la création des cieux et de la terre, rien ne fut changé ni modifié ni avancé ni retardé et le monde restera ainsi jusqu'à la fin des temps. Ceci fut une réponse aux Arabes qui faisaient le pèlerinage en d'autres mois que ceux qui lui sont consacrés.

Quant aux quatre mois sacrés cités dans le verset, les Arabes les considéraient ainsi du temps de l'ignorance. Trois d'entre eux se succèdent, ce sont: Dhul-Qa'da, Dhul-Hijja et Mouharram, le quatrième est Rajab, l'Envoyé d'Allah ﷺ a confirmé les dires de la tribu Moudar qu'il se situe entre les deux mois Joumada et Cha'ban précisément pour réfuter les présomptions de

la tribu Rabi'a que ce Rajab est situé entre Cha'ban et Chawal qui n'est autre que Ramadan.

Les mois sacrés étaient donc au nombre de quatre: trois qui se succèdent et un isolé, et ceci dans le but de fixer aux hommes les moments du pèlerinage et de la visite pieuse: " Dhul Qa'da, le mois qui précède celui du grand pèlerinage, était déclaré sacré parce que les hommes n'y combattaient pas. Dhul-Hijja est le mois du pèlerinage où les gens s'occupaient des formalités pour accomplir les rites du pèlerinage. Moharram était aussi sacré afin de permettre aux pèlerins de regagner leurs pays.

Quant à Rajab qui se situe au milieu de l'année lunaire était consacré à la visite de la Maison pour faire la 'Omra et donner à ceux qui arrivaient des régions lointaines de la presqu'île arabique le temps de faire cette visite en pleine sécurité.

(telle est la religion droite) ou suivant une autre interprétation: voilà la religion (de vérité) immuable ou droite, qui renferme les enseignements à suivre dans le but d'obtempérer aux ordres divins en respectant ces quatre mois déclarés sacrés comme ils l'ont étaient dans le passé.

Pendant ces mois: (ne faites pas de tort à vous mêmes), plutôt observez le chemin de la vérité car une faute commise dans ce mois est considérée très grave surtout (si) elle est perpétrée dans une enceinte sacrée (La Mecque). Allah a dit à cet égard: Quiconque cherche à y commettre un sacrilège injustement, Nous lui ferons goûter un châtement douloureux,s22v25. D'après les différentes opinions des ulémas la peine sera doublée à

quiconque commet un péché dans dans ces quatre mois et ce pays sacrés.

Qatada a dit: "Toute injustice commise pendant les mois sacrés est plus grave que celle commise dans les autres, bien que toute injustice constitue un grand péché. Allah a choisi de préférence certains êtres parmi Ses créatures: des Messagers parmi les anges et les humains, les formules de Sa glorification parmi les paroles, les mosquées sur la terre, les mois sacrés et le mois de Ramadan parmi les mois de l'année, le vendredi parmi les jours de la semaine et la nuit du destin parmi les autres nuits. Respectez donc tout ce qu'Allah a déclaré sacré, que ceux qui sont doués de raison et perspicacité observent ces enseignements.

Quant à Muhammad Ibn Ishaq et Ibn Jarir ils ont commenté les dires divins: (telle est la religion droite) et dit: "Ne rendez pas le licite illicite et l'illicite licite à la façon des associateurs".

Enfin Allah ordonne aux croyants sans exception (Combattez les associateurs sans exception) totalement comme ils vous (combattent sans exception) et totalement, et sachez (qu'Allah est avec les pieux).

L'interdiction de déclarer la guerre et de combattre pendant le mois sacré est-elle abrogée ou catégorique? Deux opinions ont été données à ce propos:

La Première:, qui est l'avis le plus correcte, affirme que Cette interdiction est abrogée en tirant argument de la suite du verset où Allah a dit: ([Durant ces mois], ne faites pas de tort à vous mêmes) et a ordonné de

combattre les associateurs et ceci constitue un ordre général. Car si ce combat était interdit pendant les mois sacrés, Il l'aurait limité à l'écoulement de ces mois. En d'autre part, et pour confirmer cela, l'Envoyé d'Allah ﷺ avait assiégé Taïf au mois de Dhul-Qa'da. Comme il est cité aussi dans les deux Sahihs il sortit au mois de Chawal pour combattre la tribu Hawazin, après la défaite de cette dernière et l'acquisition du butin, un grand nombre d'eux chercha refuge à Taïf. L'Envoyé d'Allah ﷺ les poursuivit et assiégea cette ville pendant quarante jours sans pouvoir la conquérir. Cet événement montre que cela eut lieu dans un mois sacré.

La deuxième: Commencer la guerre pendant le mois est un acte interdit tout comme le caractère sacré de ces mois n'a pas été ôté, et Allah ordonne aux hommes: **Ô les croyants! Ne profanez ni les rites du pèlerinage** [dans les endroits sacrés] **d'Allah, ni le mois sacré,**^{s5v2} et dit aussi: **Le Mois sacré pour le mois sacré! - Le talion s'applique à toutes choses sacrée** -^{s2v194}, ainsi que cette confirmation: "**Après que les mois sacrés expirent, tuez les associateurs où que vous les trouviez.**"^{s9v5} Quant aux dires d'Allah: **(Combattez les associateurs sans exception, comme ils vous combattent sans exception)** il est très probable qu'ils soient pour inciter les croyants à combattre les associateurs comme ils les combattent totalement, comme il se peut aussi qu'ils soient une autorisation au combat même dans le mois sacré si les associateurs commencent l'hostilité, en tirant argument de ce verset: **Mais ne les combattez pas près de la Mosquée sacrée avant qu'ils ne vous y aient**

combattus. S'ils vous y combattent, tuez-les donc. Telle est la rétribution des mécréants **2v191** Ainsi s'explique l'agir de l'Envoyé d'Allah ﷺ quand il a assiégé Taïf jusqu'à l'avènement du mois sacré, car ce siège faisait partie de la lutte contre la tribu Hawazin qui a commencé la guerre en appelant les hommes au combat contre les musulmans. L'Envoyé d'Allah ﷺ ne leur a pas laissé le temps de l'attaquer dans sa propre ville, mais il a amené les croyants à les combattre à l'intérieur de leur territoire. Les Hawazines durent alors chercher refuge dans les forteresses qui furent attaquées par les mangonneaux, et l'état de siège dura quarante jours environ qui eut lieu au début du mois sacré. Après l'écoulement de quelques jours de ce mois sacré, l'état de siège fut levé et les croyants retournèrent à Médine à savoir que, selon le principe connu, on pardonne la continuité de l'hostilité quand on est forcé, mais on ne pardonne pas de la déclencher le premier.

37. Le report d'un mois sacré à un autre est un surcroît de mécréance. Par là, les mécréants sont égarés: une année, ils le font profane, et une année, ils le font sacré, afin d'ajuster le nombre de mois qu'Allah a fait sacrés. Ainsi rendent-ils profane ce qu'Allah a fait sacré. Leurs méfaits leurs sont enjolivés. Et Allah ne guide pas les gens mécréants.

Allah, dans ce verset déteste la conduite des associateurs et montre leurs jugements erronés en rendant licite ce qu'il a interdit et déclarant illicite ce qu'Allah a rendu licite. Ils étaient si fanatiques (dans leurs esprit partisan) et si robustes qu'ils trouvaient

trop longs ces trois mois sacrés qui les empêchaient de combattre leurs ennemis. Pour cela, ils avaient introduit une innovation, avant l'ère islamique, en retardant le mois sacré Mouharram à Safar en profanant ainsi le mois sacré et rendant sacré un autre mois rien que pour se mettre d'accord sur le nombre de mois qu'Allah a déclarés sacrés.

Ibn Abbas rapporte: "Jinada Al-Kinani, surnommé Abou Thoumama, assistait chaque année à la saison du pèlerinage et disait aux gens: "Or Abou Thoumama est un homme à qui on ne reproche rien et à qui on ne s'oppose pas lors de ses décisions. Cette année le mois Safar est non sacré...", et les gens le considèrent ainsi, puis l'année suivante il le déclara sacré. Voilà le sens des Parole D'Allah: (Le report d'un mois sacré à un autre est un surcroît de mécréance) Ce fut dans le but de respecter (le nombre) des mois sacrés sans les respecter en eux-mêmes. Ils faisaient donc une intercalation des mois pour transgresser la loi divine et ne plus respecter la trêve imposée par Allah. Tantôt ils avançaient Mouharram qui est l'un des trois mois consécutifs, et tantôt ils le retardaient à Safar. Muhammad Ibn Ishaq, quant à lui, a précisé que le premier qui a intercalé les mois sacrés fut "Al-Qoulmos" puis son fils Abbad et ainsi de suite, et le dernier fut Jinada. Les arabes, après l'accomplissement des rites du pèlerinage entouraient Jinada et l'écoutaient faire son discours. Une fois il rendait sacrés Dhul-Qa'da, Dhul-Hijja et Mouharram, et une autre fois il substituait

Mouharram par Safar, afin d'emboîter le pas au nombre des mois qu'Allah a fait sacrés.,

38. Ô vous qui croyez! Qu'avez-vous? Lorsque l'on vous a dit:"Élancez-vous dans le sentier d'Allah"; vous vous êtes appesantis sur la terre. La vie présente vous agréé-t-elle plus que l'au-delà? - Or, la jouissance de la vie présente ne sera que peu de chose, comparée à l'au-delà!

39. Si vous ne vous lancez pas au combat, Il vous châtierra d'un châtement douloureux et vous remplacera par un autre peuple. Vous ne Lui nuirez en rien. Et Allah est Omnipotent.

C'est le début du reproche adressé à ceux qui ont fait défection lors de l'expédition de Tabouk sans y participer avec l'Envoyé d'Allah ﷺ. Ce fut dans un temps où la chaleur était torride, les fruits mûris et l'ombre tant désirée. Allah leur dit: (Ô vous qui croyez! Qu'avez-vous? Lorsque l'on vous a dit:"Élancez-vous dans le sentier d'Allah"; vous vous êtes appesantis sur la terre) sans vous élancer dans le sentier d'Allah. (La vie présente vous agréé-t-elle plus que l'au-delà?)

Contentez-vous de jouir de la vie présente en vous en délectant sans penser au combat? Qu'est-ce donc la jouissance éphémère de la vie de ce bas monde comparée à celle de l'au-delà? Comme l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit à cet égard: "(La durée et le bonheur) de ce bas monde, par rapport (à la durée et au bonheur) de la vie de l'au-delà, sont comparables à ce que l'un d'entre vous pourrait tirer de son doigt quand il le plonge dans la mer. Qu'on considère donc ce qu'il en retire". Puis il montra son index.(Rapporté par Ahmad et Mouslim).

Abdul Aziz Ibn Abi Hazim a rapporté que son père a dit: "Quand la mort se présenta à Abdul Aziz Ibn Marwan, il dit aux siens: "Apportez-moi le linceul dans lequel je serai enseveli pour que je le regarde". En le lui donnant, il s'écria: "Ma part du bas monde ne sera que cette pièce de tissu!! puis il tourna le dos en pleurant et disant: "Fi! quelle vie mondaine! Tout ce que contient le bas monde est peu de chose et ce peu de chose n'est qu'éphémère, quant à nous, nous nous en sommes leurrés".

Puis Allah menace ceux qui s'abstiennent de lutter pour Sa cause et dit: (Si vous ne vous lancez pas au combat, Il vous châtiara d'un châtiment douloureux) Ibn Abbas raconte: "l'Envoyé d'Allah ﷺ appela les hommes d'une tribu Arabe pour participer à un combat mais ils s'appesantirent sur terre, et Allah pour les punir, ne leur envoya plus de pluie. Allah choisit de: (vous remplacera par un autre peuple) pour secourir Son Prophète et établir Sa religion, comme Il a dit: Et si vous vous détournez, Il vous remplacera par un peuple autre que vous, et ils ne seront pas comme vous.s47v38.. Les hommes, par leur abstention du combat ne pourraient nullement nuire à Allah qui est tout-puissant pour vaincre seul Ses ennemis.

40. Si vous ne lui portez pas secours... Allah l'a déjà secouru, lorsque ceux qui avaient mécru l'avaient banni, deuxième de deux. Quand ils étaient dans la grotte et qu'il disait à son compagnons: " Ne t'afflige pas, car Allah est avec nous." Allah fit alors descendre sur lui Sa sérénité "Saqina" et le soutint de soldat [Ange] que vous ne voyiez pas, et Il abaissa ainsi la parole des mécréants,

tandis que la parole d'Allah eut le dessus. Et Allah est 'Aziz [Tout Puissant, Irrésistible, Celui Qui L'emporte] et Hakim [Infiniment Sage].

Ce verset se rapporte à l'événement de l'émigration qu'a accomplie le Prophète ﷺ de la Mecque à Médine lorsque les associateurs voulurent le tuer. Il les fuit en quittant la ville accompagné de son ami Abou Bakr pour se réfugier dans la grotte "Thawr" pendant trois jours.

Après cette période ceux qui les recherchaient rebroussèrent chemin. A l'intérieur de la grotte, s'apercevant de la présence des associateurs et de leur danger, Abou Bakr éprouva une grande peur, mais l'Envoyé d'Allah ﷺ le rassura. L'imam Ahmad rapporte qu'Abou Bakr a raconté à Anas: "Nous trouvant au fond de la grotte je dis au Prophète ﷺ: "Si l'un d'eux regarde là où il met ses pieds, il pourra nous apercevoir". Il me répondit: "Ô Abou Bakr! Que penses-tu (qu'il advient) à deux hommes dont Allah est leur troisième (compagnon) (Rapporté aussi par Boukhari et Mouslim)

C'est pourquoi Allah a dit: (Allah l'a déjà secouru) c'est à dire sa tranquillité ((Allah)le soutint de soldat [Ange] que vous ne voyiez pas) il s'agit des anges. (Il abaissa ainsi la parole des mécréants, tandis que la parole d'Allah eut le dessus) La parole des mécréants, d'après Ibn Abbas, signifie le polythéisme, et celle d'Allah "Il n'y a d'autre divinité qu'Allah"., Il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Celui qui combat pour que la parole d'Allah soit la plus élevée, est celui qui combat dans la voie d'Allah" (Rapporté par Boukhari et Mouslim). Allah affirme ensuite qu'il est puissant dans

sa vengeance et Sa victoire, secourt quiconque se réfugie auprès de Lui, et Il est en même temps sage dans ses paroles et actes.

41. Légers ou lourds, lancez-vous au combat, et lutez avec vos biens et vos personnes dans le sentier d'Allah. Cela est meilleur pour vous, si vous saviez.

Allah a ordonné que chacun doit s'élancer aux cotés du Messager d'Allah ﷺ, (la marche générale) dans l'expédition de Tabouk pour combattre les ennemis d'Allah, les Romains mécréants des gens du Livre. Les croyants devaient participer à ce combat qui eut lieu à Tabouk sans tenir compte de leur état et de leur situation: aisés ou pauvres, forts ou faibles. Il leur dit: **(Légers ou lourds, lancez-vous au combat)** cela signifie d'après les dires des ulémas: Que vous soyez jeunes ou vieux.

On a rapporté: "Après avoir lu ce verset: **(Légers ou lourds, lancez-vous au combat, et lutez avec vos biens et vos personnes dans le sentier d'Allah)** Abou Talha s'écria: "Mes enfants, équipez-moi pour le combat". Ils lui répondirent: "qu'Allah te fasse miséricorde, tu as combattu avec l'Envoyé d'Allah ﷺ jusqu'au dernier jour de sa vie, ainsi qu'avec Abou Bakr et Omar. Nous allons combattre à ta place". Abou Talha refusa et prit le large dans une expédition et trouva la mort. Ses compagnons ne trouvèrent une île pour l'y enterrer qu'après neuf jours. Et durant cette période le cadavre ne fut pas décomposé.

D'après les dires des exégètes ce verset signifie: Élancez-vous, que vous voyez riches ou pauvres, vieux ou

jeunes, occupés ou non, forts ou faibles... As-Souddy raconte qu'un homme corpulent et gras - qui était Al-Miqdad selon les dires de certains- vint trouver l'Envoyé d'Allah ﷺ pour l'exempter de cette obligation mais il refusa. Ce verset fut révélé à cette occasion. Comme les hommes incapables en éprouvèrent un certain désarroi et une peine, il fut abrogé ou modifié par celui-ci: **Nul grief sur les faibles, ni sur les malades, ni sur ceux qui ne trouvent pas de quoi dépenser [pour la cause d'Allah], s'ils sont sincères envers Allah et Son messager.**s9v91.

Dans le même sens Ibn Jarir rapporte que Zayd Ach-Cha'abi a raconté: "Prenant part à un des combats sous le commandement de Safwan Ibn Amr qui était gouverneur à Homs, je vis un vieillard dont ses sourcils couvraient les yeux arrivant de Damas sur une monture voulant combattre avec nous. Je lui dis: "Ô oncle, Allah t'a exempté du combat". Il me regarda et dit: "Ô fils de mon frère, Allah nous a ordonné de s'élancer au combat légers ou lourds: Or celui qui Allah aime, Il l'éprouve, le rend sain et sauf et le laisse en vie. Allah n'éprouve parmi Ses créatures que ceux qui sont reconnaissants, patients, dont leurs langues ne cessent de mentionner Allah, et qui n'adorent que Lui^{تعالى}".

Puis Allah exhorte les hommes à dépenser pour Sa cause et à lutter avec leurs personnes mêmes en recherchant Sa satisfaction et celle de Son Messager. Il dit: **(et lutez avec vos biens et vos personnes dans le sentier d'Allah. Cela est meilleur pour vous, si vous saviez)** En d'autres termes, si vous dépensez quoi que ce soit de vos biens dans ce bas monde, le peu que vous dépensez vous

sera rendu multiplié en acquérant du butin après le combat, et dans l'au-delà une récompense magnifique et une haute considération vous seront réservées.

A cet égard le Prophète ﷺ a dit: "Allah s'est porté garant du sort de celui qui combat pour Sa cause qu'Il l'entrera au Paradis s'il meurt, ou de le rendre à sa demeure avec ce qu'il aura obtenu comme butin et récompense céleste".(Rapporté par Boukhari et Mouslim).

Tel est le sens des dires d'Allah: Le combat vous a été prescrit alors qu'il vous est désagréable. Or, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose alors qu'elle vous est un bien.s2v216. Et dans le même sens Anas rapporte que l'Envoyé d'Allah ﷺ dit à un homme:

"Convertis-toi à l'Islam". Il lui répondit: "Ceci me pèse" - Même si cela te pèse, répliqua-t-il, convertis-toi".

Al-Qurtubî a mentionné dix interprétations de l'expression " Légers ou lourds " dans son Tafsîr (t. 8, p. 150) :

1. D'après Ibn 'Abbâs : jeunes et vieux.
2. D'après Ibn 'Abbâs et Qatadah : actifs ou inactifs.
3. " Léger " : riche, et " lourd " : pauvre, selon Mudjâhid.
4. " Léger " : jeune, et " lourd " : vieux, selon Al-Hasan.
5. Occupés et inoccupés, selon Zayd Ibn 'Alî et Al-Hakam Ibn 'Utaybah.
6. "Lourds" sont ceux qui ont une famille à charge, et "légers" sont ceux qui n'ont pas de famille à charge, selon Zayd Ibn Aslam
7. " Lourds " sont ceux qui ont un métier qu'il ne veulent pas quitter, et " légers " sont ceux sans métier, selon Ibn Zayd.

8. " Légers " : les fantassins, et " lourds " : les cavaliers, selon Al-Awzâî.

9. " Légers " sont ceux qui s'élancent à la guerre avant les autres, comme l'avant-garde qui est en premières lignes de l'armée. 10. " Légers " : courageux, et " lourds " : lâches, selon Al-Naqqâsh.

42. S'il s'était agi d'un profit facile ou d'un court voyage, ils t'auraient suivi; mais la distance leur parut longue. Et ils jurèrent par Allah: "Si nous avons pu, nous serions sortis en votre compagnie." Ils se perdent eux-mêmes. Et Allah sait bien qu'ils mentent.

Allah réprimande ceux qui ont obtenu l'autorisation du Prophète ﷺ de rester chez eux sans prendre part à l'expédition de Tabouk, en lui présentant différentes excuses non fondées. S'il s'était agi d'une affaire à la portée des hommes, facile et n'exigeant aucun effort, ou bien d'un court voyage, ils auraient suivi le Prophète ﷺ, mais la distance est trop longue pour arriver au pays du Sham. Ils se sont mis à jurer: "Si nous avons pu, nous serions sortis en votre compagnie." en présentant différents prétextes. Mais Allah les dénonce car (Ils se perdent eux-mêmes. Et Allah sait bien qu'ils mentent).

43. Qu'Allah te pardonne! Pourquoi leur as-tu donné permission avant que tu ne puisses distinguer ceux qui disaient vrai et reconnaître les menteurs?

44. Ceux qui croient en Allah et au Jour dernier ne te demandent pas permission quand il s'agit de mener combat avec leurs biens et leurs personnes. Et Allah connaît bien les pieux.

45. Ne te demandent permission que ceux qui ne croient pas en Allah et au Jour dernier, et dont les cœurs sont emplis de doute. Ils ne font qu'hésiter dans leur incertitude.

'Awn a commenté le premier verset et dit: "Avez-vous jamais entendu un reproche meilleur que celui-ci? Il lui promet le pardon avant le reproche! (Qu'Allah te pardonne! Pourquoi leur as-tu donné permission (de rester))

A ce propos Ibn Jarir rapporte: "Deux choses que l'Envoyé d'Allah ﷺ avait acceptées sans qu'il ne lui soit ordonné de le faire: l'autorisation donnée aux hypocrites de rester, et le rachat des captifs".

Mais plus tard, Allah a octroyé le droit à Son Prophète ﷺ, d'après Qatada, d'accorder l'autorisation de rester à qu'il voudra en lui disant: Si donc ils te demandent la permission pour une affaire personnelle, donne-la à qui tu veux d'entre eux;s24v62.

Moujahid, quant à lui, a dit que ce verset fut révélé au sujet des gens auxquels on a dit: Allez demander l'autorisation de l'Envoyé d'Allah ﷺ, s'il vous l'accorde, restez, et s'il ne vous l'accorde pas, restez quand même. C'est pourquoi Allah dit à la suite: (avant que tu ne puisses distinguer ceux qui disaient vrai et reconnaître les menteurs?).

Allah voulut dire à Son Prophète: "Pourquoi tu les as dispensés du combat en leur donnant l'autorisation de rester, il fallait examiner leur cas afin que ceux qui sont sincères et les menteurs soit différencier. Les hypocrites pensaient toujours à s'abstenir du combat

car (Ceux qui croient en Allah et au Jour dernier ne te demandent pas permission) Par contre, ceux qui croient à Allah, en Son Prophète et au jour dernier combattent avec leurs biens et leurs personnes parce qu'ils savent bien le mérite du combat et qu'il est un moyen de se rapprocher du Seigneur.

Ceux qui ne croient pas à Allah et au jour dernier n'espèrent pas et ne recherchent pas la récompense divine dans les deux mondes, ils restent à osciller dans leur doute et leur foi n'est pas ferme quant à ton message. Ils hésitent en avançant un pied et retardant un autre sans prendre aucune résolution.

46. Et s'ils avaient voulu partir [au combat], ils lui auraient fait des préparatifs. Mais leur départ répugna à Allah; Il les a rendus paresseux. Et il leur fut dit: "Restez avec ceux qui restent"

47. S'ils étaient sortis avec vous, ils n'auraient fait qu'accroître votre trouble et jeter la dissension dans vos rangs, cherchant à créer la discorde entre vous. Et il y en a parmi vous qui les écoutent. Et Allah connaît bien les injustes

Si ces tergiverseurs avaient vraiment voulu partir au combat, ils s'y seraient préparés. Mais Allah a répugné à leur départ en leur disant: "Restez avec ceux qui restent". Puis Il montre la raison de sa répugnance: (S'ils étaient sortis avec vous, ils n'auraient fait qu'accroître votre trouble et jeter la dissension dans vos rangs) parce qu'ils sont lâches et indignes, et en plus: (cherchant à créer la discorde entre vous) en colportant la calomnie et la médisance afin de produire un trouble

(Et il y en a parmi vous qui les écoutent) car il y en a parmi vous qui les écoutent et agrément leur paroles et conseils en ignorant leur vraie attitude.

Muhammad Ibn Ishaq a dit: "On m'a rapporté que parmi ceux qui avaient eu l'autorisation de rester, il y avait 'Abdullah Ibn Oubay Ibn Saloul et Al-Jad Ibn Qays qui étaient les chefs de leurs tribus. Allah les empêcha de partir avec les croyants pour ne pas semer la défiance parmi eux, à savoir que d'entre les guerriers, il y avait ceux qui les respectaient et leur obéissaient.

Allah, connaissant bien les prévaricateurs, met Son Prophète ﷺ au courant de leur attitude s'ils auraient pris part à l'expédition comme Il l'affirme dans ce verset: Si Nous leur avons prescrit ceci: "Tuez-vous vous mêmes", ou "Sortez de vos demeures", ils ne l'auraient pas fait, sauf un petit nombre d'entre eux. S'ils avaient fait ce à quoi on les exhortait, cela aurait été certainement meilleur pour eux, et [leur foi] aurait été plus affermie.s4v66.

48. Ils ont, auparavant, cherché à semer la discorde [dans vos rangs] et à embrouiller tes affaires jusqu'à ce que vînt la vérité et triomphât le commandement d'Allah, en dépit de leur hostilité.

Allah excite Son Prophète ﷺ contre les hypocrites en l'informant qu'ils voulaient auparavant semé le désordre, suscité la révolte, tramé les machinations contre toi et tes compagnons, faire avorter ta religion afin que les hommes l'oublient pour une longue durée.

En effet, lors de l'arrivée du Prophète ﷺ à Médine en faisant l'émigration, les arabes s'unirent pour le battre,

les juifs et les hypocrites de cette ville lui déclarèrent leur hostilité. Après son triomphe à Badr accordé par Allah afin que Sa parole soit la plus élevée, 'Abdullah Ibn Oubay et ses compagnons dirent: "C'est une affaire qu'on ne peut plus affronter". Ils se convertirent en apparence, et chaque fois que les musulmans réalisaient une victoire, cela ne faisait qu'accroître leur haine et leur rancune (jusqu'à ce que vînt la vérité et triomphât le commandement d'Allah, en dépit de leur hostilité).

49. Parmi eux il en est qui dit: "Donne-moi la permission [de rester] et ne me mets pas en tentation. Or, c'est bien dans la tentation qu'ils sont tombés; l'Enfer est tout autour des mécréants.

Allah s'adresse à Son Prophète ﷺ "Ô Muhammad, parmi ces hypocrites il y en a ceux qui te disent: "Dispense-nous du combat et ne nous mets pas en tentation.

Permets-nous de rester car, une fois sortis avec toi, nous serons tentés par les femmes des Romains. Mais Allah affirme qu'ils sont dans la tentation.

On a rapporté: "Un jour, l'Envoyé d'Allah ﷺ ayant fait ses préparatifs pour la guerre, dit à Al-Jad Ibn Qays: "Ô Jad, es-tu prêt à battre Bani Asfar (les Byzantins)?" Il lui répondit: "Ô Envoyé d'Allah! Dispense-moi et ne mets pas en tentation, par Allah, mes concitoyens ne connaissent pas un homme qui a un faible pour les femmes plus que moi. J'ai peur qu'en voyant les femmes Byzantines de tomber amoureux et avide d'elles"⁶

⁶ Il aurait bien put en prendre en esclavage après les bataille!!! et qui préservent leurs sexes [de tout rapport], si ce n'est qu'avec leurs épouses ou les esclaves qu'ils possèdent, car là vraiment, on ne peut les blâmer; alors que ceux qui cherchent au-delà de ces limites sont de transgresseurs;s23v5à7

l'Envoyé d'Allah ﷺ se détourna de lui en disant: "Je te permets de rester". C'est à cette occasion que ce verset fut descendu d'après les dires de Moujahid et Ibn Abbas.

La redoute d'Al-Jad d'être attiré et tenté par les femmes Byzantines, en voilà la tentation dans laquelle il est tombé; car faire défection à l'Envoyé d'Allah et ne chercher que son propre intérêt, cela constitue une tentation plus grave. La Géhenne, dans la vie future, enveloppera les mécréants.

50. Qu'un bonheur t'atteigne, ça les afflige. Et que t'atteigne un malheur, ils disent: "Heureusement que nous avons pris d'avance nos précautions." Et ils se détournent tout en exultant.

51. Dis: "Rien ne nous atteindra, en dehors de ce qu'Allah a prescrit pour nous. Il est notre Protecteur. C'est en Allah que les croyants doivent mettre leur confiance".

Ces hypocrites-là sont toujours hostiles aux musulmans, surtout quand un bonheur quelconque arrive à ces derniers: soit une conquête, une victoire ou tout autre bien et faveur divines, et ils s'en affligent. Mais (que t'atteigne un malheur, ils disent: "Heureusement que nous avons pris d'avance nos précautions.") Ils croient qu'ils ont pris d'avance leur précaution, et ils se détournent remplis de joie.

Allah montre à Son Prophète ﷺ par quoi il devait répondre à leurs suppositions: (Dis: "Rien ne nous atteindra, en dehors de ce qu'Allah a prescrit pour nous) Car nous sommes soumis à Sa volonté (Il est notre Protecteur) auprès de Lui nous trouvons notre refuge et

Il est notre secoureur. (C'est en Allah que les croyants doivent mettre leur confiance) et Il nous suffit comme protecteur.

52. Dis:"Qu'attendez-vous pour nous, sinon l'une des deux meilleures choses [le Martyr ou la victoire]." Tandis que ce que nous attendons pour vous, c'est qu'Allah vous inflige un châtement de Sa part ou par nos mains. Attendez donc! Nous attendons aussi, avec vous".

53. Dis:"Dépensez bon gré, mal gré: jamais cela ne sera accepté de vous, car vous êtes des gens pervers".

54. Ce qui empêche leurs dons d'être agréés, c'est le fait qu'ils n'ont pas cru en Allah et Son messenger, qu'ils ne se rendent à la Salât que paresseusement, et qu'ils ne dépensent [dans les bonnes œuvres] qu'à contre-cœur.

Allah ordonne à Muhammad de leur dire aussi;

"Qu'attendez- vous pour nous, sinon l'une de ces deux choses: la victoire ou le martyre, et chacun d'elles est un bien pour nous dans les deux mondes. Quant à nous, nous attendons pour vous qu'Allah vous frappe d'un châtement venu de Lui, ou par notre intermédiaire soit en vous tuant soit en vous prenant comme captifs.

Que vous dépensiez vos richesses pour la cause d'Allah de bon gré ou de mauvais gré, jamais ce ne sera reçu, parce que vous êtes des gens pervers. Leur perversité se manifeste par les faits suivants: ils ne croient ni à Allah ni en Son Prophète, car la foi est à la base de toute œuvre, ils ne se rendent à la prière que paresseux sans aucune ferveur; ils ne dépensent quoi que ce soit qu'à contre-cœur.

L'Envoyé d'Allah a dit à ce propos: "Allah ne se lasse de vous rétribuer tant que vous en lassiez de lui demander" et: "Allah est bon (Pure) et n'accepte que le bon (Pure)". Donc comment accepterait-Il les œuvres et les dépenses de ceux-là? Sûrement Il ne les accepte que de ceux qui Le craignent.

55. Que leurs biens et leurs enfants ne t'émerveillent point! Allah ne veut par là que les châtier dans la vie présente, et que [les voir] rendre péniblement l'âme en état de mécréance.

Ne te laisse pas, ô Muhammad, séduire par leurs richesses et leurs enfants, comme Il lui dit dans un autre verset: Et ne tends surtout pas tes yeux vers ce dont Nous avons donné jouissance temporaire à certains groupes d'entre eux, comme décor de la vie présentes20v131.

Allah veut par là les châtier dans la vie présente. Ce qui signifie, d'après Al-Hassan Al-Basri: en prélevant sur ces richesses la zakat imposée et en leur demandant d'en dépenser pour la cause d'Allah.

Mais Qatada a dit qu'il faut intervertir l'ordre des mots qui sera comme celui-ci: Ne te laisse pas émerveiller par leurs biens et leurs enfants dans le bas monde car Allah ne les leur accorde que pour les châtier dans la vie future. Mais le commentaire d'Al-Hassan s'avère être plus juste.

En leur accordant ces richesses et ces enfants, Allah veut par là les châtier dans ce bas monde en les laissant mourir en mécréants afin que leur châtiment dans l'au-delà soit plus atroce.

56. Et ils [les hypocrites] jurent par Allah qu'ils sont vraiment des vôtres; alors qu'ils ne le sont pas. Mais ce sont des gens peureux.

57. S'ils trouvaient un refuge, des cavernes ou un souterrain, ils s'y tourneraient donc et s'y précipiteraient à bride abattue.

Ces gens-là, mûs par leur peur, leur frayeur, jurent (qu'ils sont vraiment des vôtres) en l'affirmant par ce serment, mais en réalité (ils ne le sont pas) car, par rapport à eux, (ce sont des gens peureux). Et pour fuir, s'ils trouvaient un asile, une caverne ou un souterrain, ils s'y précipiteraient en toute hâte.

58. Il en est parmi eux qui te critiquent au sujet des Sadaqats: s'il leur en est donné, les voilà contents; mais s'il ne leur en est pas donné, les voilà pleins de rancœur.

59. S'ils s'étaient contentés de ce qu'Allah leur avait donné ainsi que Son messenger et avaient dit: "Allah nous suffit. Bientôt Allah nous accordera Sa faveur de même que Son messenger!...C'est vers Allah que va tout notre désir".

Parmi ces hypocrites il y en a ceux qui te critiquent ô Muhammad au sujet des aumônes lorsque tu les répartis. S'ils en reçoivent leur part, ils sont satisfaits, mais (s'il ne leur en est pas donné, les voilà pleins de rancœur) et ils se fâchent. On a rapporté qu'un bédouin vint auprès du Prophète ﷺ alors qu'il distribuait de l'or et de l'argent aux hommes. Ayant reçu sa part, ce bédouin s'écria: "Ô Muhammad, par Allah tu n'es pas équitable comme Allah t'a ordonné d'être" Il lui répondit: "Malheur à toi, qui pourra être, après moi, équitable envers toi?".

Cette histoire est pareille à celle qui est citée dans les deux Sahihs lorsque Dhul-Khouwaissira critiqua l'Envoyé d'Allah ﷺ en départageant le butin de Hounayn. Il lui dit: "Sois équitable" Et le Prophète de lui répondre: **Je serais déçu et perdu si je n'avais pas été équitable**".

Voyant l'homme s'éloigner, l'Envoyé d'Allah ﷺ dit à ses compagnons: **"De la postérité de cet homme naîtront des gens avec lesquels vous répugnerez à prier et jeûner. Ils sortiront de la religion telle une flèche qui perce un gibier. Là où vous les trouverez, tuez-les car ils seront les pires victimes sous le firmament"** (Rapporté par Boukhari et Mouslim).

Puis Allah les exhorte en disant que vraiment s'ils s'étaient satisfaits de ce qu'Allah et son Prophète donnent ils diraient: **"Allah nous suffit. Bientôt Allah nous accordera Sa faveur de même que Son messenger!...C'est vers Allah que va tout notre désir"**.

60. Les Sadaqats ne sont destinés que pour les pauvres, les indigents, ceux qui y travaillent, ceux dont les cœurs sont à gagner [à l'islam], l'affranchissement des jongs, ceux qui sont lourdement endettés, dans le sentier d'Allah [pour le combat et élevé la Parole d'Allah], et pour le voyageur [en détresse]. C'est un décret d'Allah! Et Allah est Omniscient et Sage.

Pour répondre aux hypocrites qui ont critiqué la façon qu'utilisait le Prophète ﷺ pour répartir les biens des aumônes, dans ce verset, Il leur dit que c'est bien lui qui l'a imposée en la révélant à son Messenger et nul n'a le droit de s'y opposer.

La question qui a été suscitée est la suivante: Faut-il donner ces aumônes à tous les intéressés cités dans le verset ou une partie d'eux?

La première opinion l'exige. Tels sont les dires de Shafi'i et une foule des ulémas.

La deuxième permet de les donner aux uns ou certains d'eux, comme ont déclaré Malik et d'autres ulémas anciens et contemporains.

Ibn Jarir a dit: ce sont les dires des ulémas mais il faut signaler que le pauvre est cité le premier puisqu'il est le plus besogneux parmi les autres. Mais Abou Hanifa répond que le cas du nécessiteux est plus exigeant, ainsi fut l'avis de l'imam Ahmed.

Et pour préciser le cas de chacun d'eux, Ibn Abbas, Moujahid, Al-Hassan, Ibn Jarir, ont dit que le pauvre ne paraît pas comme tel à cause de son attitude réservée, tandis que le nécessiteux quémande et demande avec importunité.

Nous allons, en ce qui suit, nous limiter à quelques hadiths concernant ces huit intéressés:

- Ibn 'Umar rapporte que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit:
"L'aumône est interdite au riche et à tout homme qui possède une force"

(Rapporté par Ahmad, Âbou Dawoud et Trmidhi).

- Abou Hourayra rapporte que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit:
"L'indigent n'est pas celui qui sollicite les gens à lui donner se contentant d'une bouchée ou de deux, ou une datte ou deux". On lui demanda: "Qui est donc l'indigent ô Envoyé d'Allah?" Il répondit: "Ils est celui qui ne trouve pas de quoi lui suffire, personne ne se souvient

de lui et il ne demande pas aux gens de lui donner"(Rapporté par Boukhari et Mouslim).

Quant à (ceux qui y travaillent) ils sont ceux qui sont chargés de les recueillir et auront une part, à condition qu'ils ne soient pas parmi les proches de l'Envoyé d'Allah ﷺ. A ce propos on a rapporté que Abdul-Muttalib Ibn Al-Harith et Al-Fadl Ibn Al-Abbas se rendirent chez le Prophète ﷺ lui demandant de les charger de collecter les aumônes et la zakat. Il refusa en disant: "L'aumône n'est permise ni à Muhammad ni à la famille de Muhammad, parce qu'elle est la souillure des gens"(Rapporté par Mouslim).

Ceux (dont les cœurs sont à gagner [à l'islam]), forment plusieurs catégories:

- Ceux à qui on donne pour embrasser l'Islam, tel le cas de Safwan Ibn Oumayya qui a pris part à la bataille de Hounayn alors qu'il était idolâtre. Il a déclaré: "Le jour de Hounayn, l'Envoyé d'Allah ﷺ qui était l'homme que je détestais le plus, ne cessa de me donner (du butin) jusqu'à qu'il est devenu l'homme le plus aimé (de moi)".
- Ceux dont les cœurs ont besoin d'être raffermis sur la foi afin qu'ils deviennent bons musulmans. Le jour de Hounayn également, le Prophète ﷺ avait donné cent chameaux à chacun des libérés parmi leurs nobles et vaillants en disant: "Parfois je donne à un homme alors qu'un autre m'est plus cher, de peur qu'Allah ne le précipite sur sa face dans le feu de la Géhenne".

Il est cité dans les deux Sahihs, d'après Abou Sa'id, que 'Ali avait envoyé une quantité de la poudre d'or au Prophète ﷺ qui l'a distribuée entre ces quatre personnes:

Al-Aqra' Ibn Habis, Ouyayna Ibn Badr, Alqama Ibn latha et Zayd Al-Khair, en disant: "[Je rallie leurs cœurs](#)".

- Aux nouveaux convertis afin que d'autres l'imitent et embrassent l'Islam.

- Enfin à ceux qui collectent les biens des aumônes des autres, ou à ceux qui habitent aux frontières du pays pour défendre les musulmans.

La question qui se pose: ces gens-là dont les cœurs sont à gagner, doit-on leur donner après la mort du Prophète ﷺ?"

Les opinions se controversent: Omar, Amir, Al- Cha'bi et une partie des ulémas ont jugé que, après la mort du Prophète ﷺ et l'expansion de l'Islam, cela n'est plus obligatoire. D'autres ont répondu que ces gens-là ont toujours droit à l'aumône en tirant argument du faire de l'Envoyé d'Allah ﷺ qui leur a donné après la conquête de La Mecque et la défaite de Hawazin. Donc on doit toujours gagner le cœur des autres par les biens de l'aumône.

Quant ([l'affranchissement des jougs](#)) Al-Hassan Al-Basri, Mouqatil, et Sa'id Ibn Joubayr ont précisé qu'il s'agit des affranchis contractuels (Moukatib). Ainsi fut l'avis de Shafi'i et Al-Laïth. Ibn Abbas et Al-Hassan n'ont trouvé aucun inconvénient à affranchir les esclaves en payant leur prix des biens de la zakat, une opinion qui est soutenue par Ahmad et Malik qui consiste à affranchir l'esclave quelque soit sa position: Moukatib ou non.

Il est dit d'après un hadith: "[Il incombe à Allah de venir en aide à ces trois personnes: un homme qui combat pour](#)

Sa cause, un esclave moukatib qui veut s'acquitter de la somme qui doit à son son maître et un homme qui veut se marier pour garder sa chasteté"(Rapporté par Ahmad et les auteurs des sunans sauf Abou Dawoud).

Dans son Mousnad, l'imam Ahmad rapporte d'après Al-Bara' Ibn Azib qu'un homme vint auprès de l'Envoyé d'Allah ﷺ et lui dit: "Ô Envoyé d'Allah, indique-moi une œuvre qui me rapproche du Paradis et m'éloigne de l'Enfer" Il lui répondit: "Affranchis un esclave et rachète un captif" - Ces deux actions, demanda l'homme, ne sont-ils pas les mêmes?" Non, fut la réponse, affranchir un esclave consiste à payer son prix seul. Quand au rachat, tu peux participer à une partie de la rançon" (Rapporté par Ahmad).

(ceux qui sont lourdement endettés, dans le sentier d'Allah) qui peuvent être: un homme qui a pris à sa charge une certaine somme pour indemniser quelqu'un et, en la payant, s'est trouvé démuné de toute ressource, ou en s'acquittant d'une dette, ou un autre qui devait une somme quelconque. Ceux-là ont droit à l'aumône. A cet égard Abou Sa'id raconte que, du temps de l'Envoyé d'Allah ﷺ un homme acheta une quantité de dattes sans pouvoir l'écouler. Comme il devint incapable de payer ses dettes, le Prophète ﷺ dit aux hommes: "Faites-lui l'aumône". Les hommes s'exécutèrent mais ce qu'ils ont payé resta insuffisant. L'Envoyé d'Allah ﷺ dit alors aux créanciers: "Contentez-vous de ce que vous avez récupéré de vos dettes car vous n'aurez rien d'autre". (dans le sentier d'Allah [pour le combat et élevé la Parole d'Allah]) il s'agit des soldats qui luttent dans le

sentier d'Allah et font les expéditions, et qui ne touchent pas leurs salaires du trésor public. Al-Hassan a ajouté que le pèlerinage fait partie de la lutte dans la voie d'Allah.

(et pour le voyageur [en détresse]) ceux qui traversent le pays et ne possèdent pas ce qu'il leur assure le retour à leur propre pays. Dans ce cas on leur donne la somme suffisante à ces fins. A ce propos Abou Sa'id Al-Khoudri rapporte que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "L'aumône n'est permise qu'à un riche qui combat dans la voie d'Allah, aux voyageurs, et à un voisin pauvre qui vous fait un don ou vous invite" (Rapporté par Abou Dawoud).

(C'est un décret d'Allah!) c'est à dire un arrêté d'Allah et un ordre qu'on doit observer car Il est omniscient, connaît les intérêts apparents et cachés des hommes et est sage dans ses paroles et actes.(Et Allah est Omniscient et Sage)

61. Et il en est parmi ceux qui font du tort au Prophète et disent:"Il est tout oreille".. - Dis:"Une oreille pour votre bien. Il croit en Allah et fait confiance aux croyants, et il est une miséricorde pour ceux d'entre vous qui croient. Et ceux qui font du tort au Messager d'Allah auront un châtement douloureux.

Parmi ces hypocrites, il y a ceux qui attaquent le Prophète ﷺ par leurs paroles en disant qu'il est tout oreilles, une expression qui signifie qu'il croit à tout ce qu'on lui dit et si on lui jure il croit toujours. Mais Allah leur répond: (Une oreille pour votre bien) et il connaît bien le menteur et le sincère. Il croit à Allah et il a confiance aux croyants (il est une miséricorde pour ceux

d'entre vous qui croient) et un argument contre les mécréants. Ceux qui l'attaquent par leurs paroles subiront un châtement sévère.

62. Ils vous jurent par Allah pour vous satisfaire. Alors qu'Allah - ainsi que Son messenger - est plus en droit qu'ils Le satisfassent, s'ils sont vraiment croyants.

63. Ne savent-ils pas qu'en vérité quiconque s'oppose à Allah et à Son messenger, aura le feu de l'Enfer pour y demeurer éternellement? Et voilà l'immense opprobre.

Qatada raconte qu'un hypocrite dit: "par Allah, ceux-là sont les meilleurs et les plus nobles d'entre nous. Si ce que Muhammad avait dit est vrai ils seraient pires que les ânes". Un musulman, l'ayant entendu, s'écria: "par Allah, ce que Muhammad a dit est vrai, et toi tu es pire qu'un âne". L'homme se rendit chez le Prophète ﷺ et le mit au courant. Il manda l'hypocrite et lui demanda: "Qu'est-ce qui t'a porté à tenir de tel propos?" Il renia ses dires en jurant par Allah. Le musulman dit alors: "Mon Dieu, montre- nous le sincère et le menteur". C'est à cette occasion que fut descendu ce verset. Ceux qui s'opposent à Allah et à Son Prophète, subiront le châtement éternel dans l'Enfer, humiliés et couverts d'opprobre.

64. Les hypocrites craignent que l'on fasse descendre sur eux une Sourate leur dévoilant ce qu'il y a dans leurs cœurs. Dis:"Moquez-vous! Allah fera surgir ce que vous prenez la précaution [de cacher]".

Moujahid explique: "Ils échangent ces propos entre eux puis disent: "Peut-être Allah les dissimulera afin que les

autres ne les sachent pas". Ce verset est pareil aux dires d'Allah: "Se présentent-ils à toi? ils emploient des formules moins respectueuses qu'Allah quand Il te salue. En eux-mêmes, ils se disent: Et quand ils viennent à toi, ils te saluent d'une façon dont Allah ne t'a pas salué, et disent en eux-mêmes:"Pourquoi Allah ne nous châtie pas pour ce que nous disons?" L'Enfer leur suffira, où ils brûleront. Et quelle mauvaise destination!**s58v8**. Allah a dit dans un autre verset: ("Moquez-vous! Allah fera surgir ce que vous prenez la précaution [de cacher]") qui signifie qu'il va révéler à Son Envoyé vos propos pour vous dénoncer, tout comme Il le montre dans ces paroles: Ou bien est-ce que ceux qui ont une maladie au cœur escomptent qu'Allah ne saura jamais faire sortir [apparaître] leur haine?**s47v29**. Qatada rapporte qu'on donnait à cette sourate le nom: "al fadaḥa (La dévoilatice /qui dévoile/déshonore/dénoncer/démasquer)" car elle a dénoncé les hypocrites.

65. Et si tu les interrogeais, ils dirait très certainement:"Vraiment, nous ne faisons que bavarder et jouer." Dis:"Est-ce d'Allah, de Ses versets [le Qur'an] et de Son messenger que vous vous moquiez?"

66. Ne vous excusez pas: vous avez bel et bien rejeté la foi après avoir cru. Si Nous pardonnons à une partie de vôtres, Nous en châtierons une autre pour avoir été des criminels.

- 'Abdullah bin 'Umar a dit,"Lors de la bataille de Tabuk, un homme se trouvait dans un rassemblement et a dit, 'Je n'ai jamais vu de récitateurs semblables à eux (c'est-

à-dire, les compagnons) parmi nous! Ils ont les plus gros estomacs, les langues les plus menteuses et se sont les plus lâches lors des batailles.' Un homme du Masjid a répondu, 'Tu as menti! Tu es un hypocrite et certes j'en informerais le Messager d'Allah ﷺ' Lorsque [cette histoire] a atteint le Messager d'Allah ﷺ une partie du Qur'an a été révélé à ce propos." Abdullah bin 'Umar a dit, "J'ai vu cet homme plus tard tenir les rênes du chameau du Messager d'Allah en étant couvert de poussière des cailloux (c'est-à-dire, à cause des pas du chameau) et il disait, 'Ô Messager d'Allah, nous avons engagé une conversation futile en plaisantant.' Et le Messager d'Allah ﷺ récitait: **Est-ce d'Allah, de Ses versets** (le Qur'an) **et de Son messager que vous vous moquiez?**

- Un des hypocrites a dit: "je pense que ces lecteurs du Qur'an ne sont que des gens qui cherchent à assouvir leur faim, forger de mensonges mais lors de la mêlée ils sont des poltrons". On a transmis ces propos à l'Envoyé d'Allah ﷺ. Ce même hypocrite vint auprès de l'Envoyé d'Allah ﷺ alors qu'il s'apprêtait au départ et après avoir enfourché sa chamelle. Il lui dit: "Ô Envoyé d'Allah, nous ne faisons que bavarder et jouer!." Il lui répondit en citant les versets: **(Est-ce d'Allah, de Ses versets** [le Qur'an] **et de Son messager que vous vous moquiez?"** jusqu'à: **Nous en châtierons une autre pour avoir été des criminels**). Les pieds de cet homme heurtaient aux pierres, s'accrochant au sabre de l'Envoyé d'Allah ﷺ alors que celui-ci montait sa chamelle qui marchait à grande enjambée.

- Ibn Ishaq raconta: "Une foule des hypocrites dont Wadi'a Ibn Thabit, un homme de Achj'a appelé Moukhchi Ibn Hamir marchaient à côté de l'Envoyé d'Allah ﷺ qui, sur sa chamelle, se dirigeait vers Tabouk. Les uns disaient aux autres: "Croyez-vous que l'affrontement du Roi des Romains est pareil au combat des Arabes entre eux? par Allah nous vous imaginons demain enchaînés afin que vous serviez une leçon pour les croyants". "A ce moment là l'Envoyé d'Allah ﷺ dit à 'Ammar Ibn Yasser: "Va chez ces gens-là qui ont déjà subi le châtiment du feu et demande-leur qu'est-ce qu'ils venaient de dire. S'ils nient, dis-leur que vous avez proféré tel et tel propos". Ammar s'exécuta. Les hypocrites vinrent trouver l'Envoyé d'Allah ﷺ en lui présentant différentes excuses. Wadi'a Ibn Thabit lui dit: "Nous badinions et nous plaisantions". Moukhchi Ibn Hamir, à son tour, avoua: "Ô Envoyé d'Allah, par Allah C'est à cause de mon nom et de celui de mon père que je suis resté sans participer à cette expédition" (A savoir que son nom signifie: le peureux fils des ânes). Il fut le seul à être pardonné et son nom devint Abd ar Rahman et il demanda à Allah de le faire périr en martyr sans que personne sache où il sera tué. En effet il fut tué le jour de Yamama.

Qatada, quant à lui, raconta: "Lors de l'expédition de Tabouk, le Prophète ﷺ marchait et quelques cavaliers parmi les hypocrites le devançaient. Ils se dirent: "Cet homme-là croit-il qu'il serait capable de conquérir les forteresses et les palais des Romains? Loin de cela! Loin de cela.."

Allah fit révéler à Son Prophète ﷺ les propos de ces hypocrites. Il les manda; et quand ils furent en sa présence, il leur dit: "Vous avez dit telle et telle chose". Ils jurèrent et s'excusèrent qu'ils bavarder et jouer. Mais le verset révélé démentit leurs réponses: (Ne vous excusez pas: vous avez bel et bien rejeté la foi après avoir cru). Puis pour déterminer leur sort, Allah a dit: (Si Nous pardonnons à une partie de vôtres, Nous en châtierons une autre pour avoir été des criminels). Une partie fut pardonnée mais l'autre subira le châtement du feu parce qu'ils sont coupables en proférant de tels propos indignes.

67. Les hypocrites, hommes et femmes, appartiennent les uns aux autres. Ils commandent le blâmable, interdisent le convenable, et replient leurs mains [d'avarice]. Ils ont oublié Allah Il les a alors oubliés. En vérité, les hypocrites sont les pervers.

68. Allah a promis aux hypocrites, hommes et femmes, et aux mécréants, le feu de l'Enfer pour qu'ils y demeurent éternellement. C'est suffisant pour eux. Allah les a maudits. Et pour eux, il y aura un châtement permanent.

Les hypocrites, à l'inverse des croyants, s'ordonnent mutuellement ce qui est blâmable et s'interdisent mutuellement le bien et ce qui est convenable. Et en plus, ils ferment leurs mains pour ne pas dépenser pour la cause d'Allah. Ces gens-là ne se rappellent plus d'Allah, et Allah à Son tour, les traite de la même façon en les oubliant. Ils ne pensent guère au jour où ils rencontreront Allah comme il est montré dans ce verset:

Aujourd'hui, Nous les oublierons comme ils ont oublié la rencontre de leur jour que voici.s7v51.

Les hypocrites sont certes les pervers qui se sont détournés de la voie droite pour emprunter le chemin de l'égarement. Pour prix de leur comportement, Allah leur a promis le feu de la Géhenne, ils y demeureront éternellement. Cela leur suffit comme châtiment parce qu'Allah les a éloignés de Sa miséricorde.

69. [Il en fut] de même de ceux qui vous ont précédés: ils étaient plus forts que vous, plus riches et avaient plus d'enfants. Ils jouirent de leur lot [en ce monde] et vous avez joui de votre lot comme ont joui vos prédécesseurs de leur lot. Et vous avez discuté à tort et à travers comme ce qu'ils avaient discuté. Ceux-là sont les perdants.

Ces gens-là ont subi le même châtiment qu'avaient subi les générations passées qui tenaient les mêmes propos et menaient des discussions comme les leurs n'ayant mené qu'à l'erreur et au mensonge.

Leurs œuvres étaient vaines, ils seront certes les perdants qui ne recevront aucune récompense dans l'au-delà.

Et Ibn Abbas de commenter; "Comme ils sont identiques ce peuple et l'autre -les Bani Isra'il- dont les premiers étaient sur les traces de ces derniers. A cet égard, le Prophète ﷺ a dit: "Par celui qui tient mon âme dans Sa main, vous suivrez les traditions de ceux qui vous ont précédés empan par empan, coudée par coudée et brasse par brasse, de sorte que s'ils entrent dans le trou d'un lézard vous y seriez entrés". On lui demanda: "Qui sont-

ils ô Envoyé d' Allah? sont-ils les gens d'Écriture?" Il répondit: "Qui donc?".

Abou Hourayra a interprété le mot: "Khalaqihim" et dit qu'il s'agit de la foi, mentionné dans le verset sous l'appellation: bien-être.

A propos du hadith précité, on demanda: "Ô Envoyé d' Allah, c'est à dire comme les perses et les romains avaient agi?" Et le Prophète de répondre: "S'agit-il d'autres peuples?".

70. Est-ce que ne leur est pas parvenue l'histoire de ceux qui les ont précédés: le peuple de Nuh, des 'Aad, des Thamûd, d'Ibrahim, des gens de Madyan, et des Villes renversées? Leurs messagers leur avaient apporté des preuves évidentes. Ce ne fut pas Allah qui leur fit du tort, mais ils se firent du tort à eux-mêmes.

Allah avertit et exhorte ces hypocrites qui traitent les Prophètes de menteurs (Est-ce que ne leur est pas parvenue l'histoire de ceux qui les ont précédés) qui ont agi de la sorte envers leurs Prophètes. Parmi eux sont cités: le peuple de Nuh qui fut noyé à l'exception de ceux qui ont cru en Nuh^(as) comme étant un envoyé d' Allah, le peuple de 'Ad qui fut péri par un vent dévastateur après avoir démenti Houd^(as); le peuple de Thamûd qui fut saisi par le "Cri" ou "le cataclysme" après avoir traité Salih^(as) de menteur et égorgé la chamelle (le signe d' Allah); le peuple d'Ibrahim, comment Allah lui donna le pouvoir sur eux en l'appuyant par les miracles manifestes et fit périr Nemrod -qu' Allah le maudisse; le peuple de Madyan, celui de Shu'ayb^(as); ce peuple qui fut détruit par le tremblement inextinguible et le châtement du "Jour de

l'ombre"; et enfin le peuple des "cités renversées" c'est à dire le peuple de Lût qui habitait Madyan, qui à l'instar des autres peuples, a traité Lût^(as) de menteur, et qui a commis une abomination que nul, avant eux parmi les mondes, n'a commis une chose pareille.

A tous ces peuples, Allah a envoyé des Prophètes apportant des preuves incontestables. (Ce ne fut pas Allah qui leur fit du tort) ou qui a été injuste en les faisant périr par différents moyens de châtements avant de les avertir et les mettre en garde, mais ils se firent du tort à eux-mêmes) Et pour les punir de leur mécréance, ils devaient subir ces châtements.

71. Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. Ils commandent le convenable, interdisent le blâmable accomplissent la Salât, acquittent la Zakât et obéissant à Allah et à Son messenger. Voilà ceux auxquels Allah fera miséricorde, car Allah est Puissant et Sage.

Après qu'Allah ait montré le caractères odieux des hypocrites, Il parle dans ce verset de ceux des croyants hommes et femmes qui encouragent au bien et interdisent le blâmable. Il est cité dans le Sahih que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: Le croyant est pour le croyant pareil à un édifice se supportant mutuellement " et il entrecroisa ses doigts" (Rapporté par Boukhari et Mouslim). Il a dit aussi: " L'exemple des croyants dans leur amitié, leur miséricorde et leur affection est celui d'un seul corps. Si un organe se plaint, tout le reste du corps accourt à son secours avec veille et fièvre " (Rapporté par Boukharirr et Mouslim).

(Ils commandent le convenable, interdisent le blâmable) des dîres qui sont pareils à ceux-ci: Que soit issue de vous une communauté qui appelle au bien, ordonne le convenable, et interdit le blâmable.s3v104 C'est à dire qui obéissent à Allah et qui sont charitables envers les hommes, en outre, ils font le bien et s'interdisent de tout ce qu'Allah a prohibé. Ces croyants-là, Allah leur fera miséricorde car Il est puissant et accorde la puissance à ceux qui obtempèrent à ses ordres, et Il est sage en répartissant les bons caractères et qualités entre les croyants et les mauvais caractères entre hypocrites et mécréants. Tout cela dépend de Sa sagesse.

72. Aux croyants et aux croyantes, Allah a promis des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour qu'ils y demeurent éternellement, et des demeures excellentes, aux jardins d'Eden [du séjour permanent]. Et la satisfaction d'Allah est plus grande encore, et c'est là l'énorme succès.

Allah fait savoir à Ses serviteurs croyants ce qu'il leur a préparé comme belle récompense: Des excellentes demeures dans les jardins d'Eden où coulent les ruisseaux qui constituent leur séjour permanent. A ce propos il est cité dans les deux Sahîhs que le Prophète ﷺ a dit: " Il y aura deux jardins dont les vases et tout ce qui y existe seront en argent, et deux autres jardins dont les vases et tout ce qui y existe seront en or. Dans le jardin d'Eden, rien ne sera interposé entre les bienheureux et la vue du Seigneur, sinon le voile de la grandeur sur Son visage" Et dans un autre hadith il a dit:

"Au Paradis il y a cent degrés qu'Allah a préparés à ceux qui combattent dans Sa voie, entre deux degrés, il existe en espace équivalent à la distance qui sépare le ciel de la terre. Lorsque vous demandez à Allah de vous rétribuer le Paradis, que ce soit le Firdaws car il est le meilleur et le plus élevé degré du Paradis au-dessus duquel se trouve le Trône du Miséricordieux, d'où prennent source les fleuves du Paradis" (Rapporté par Boukhari et Mouslim d'Après Abou Hourayra). Dans un troisième hadith, il a dit: "Les hôtes du Paradis verront Al-Ghurfa (lieu élevé du Paradis) comme vous voyez la constellation dans le ciel". (Rapporté par Mouslim)

On trouve également dans le Mousnad de l'imam Ahmad ce hadith rapporté par Abou Hourayra^(ra) où il raconte: "Nous demandâmes: "Ô Envoyé d'Allah, parle-nous du Paradis et de ses demeures?" Il répondit: "Les demeures sont faites de briques en or et en argent enduites de musc. Le sol du Paradis en perles et corindons, son sable de safran. Quiconque y entrera ne connaîtra plus le malheur, y demeurera éternellement, ses habits ne s'useront jamais et sa jeunesse est immortelle".

Ali, de sa part, rapporte que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Au Paradis, il y a des salles qu'on voit leur intérieur de leur extérieur et leur extérieur de leur intérieur" Un bédouin se leva et demanda: "A qui sont destinées?" Il lui répondit: "A ceux qui ne profèrent que les paroles douces, qui donnent à manger, qui observent le jeûne et qui font les prières nocturnes alors que les autres dorment" (Rapporté par Tirmidhi).

(Et la satisfaction d'Allah est plus grande encore, et c'est là l'énorme succès). En d'autres termes: La satisfaction d'Allah est plus grande encore que toutes ces demeures et délices, comme l'Envoyé d'Allah ﷺ le confirme par ce hadith: Il a raconté: "Allah le Béni et le Très Haut dira aux gens du Paradis: "Ô gens du Paradis!" Ils lui répondront: "Nous voici à Tes ordres notre Seigneur". Il leur demandera: "Êtes-vous satisfaits?" Ils répliqueront: "Comment pourrions-nous n'être pas satisfaits alors que Tu nous a donné ce que Tu n'a donné à aucune autre de Tes créatures?". Il poursuivra: "Je vais vous donner mieux que cela encore" Ils diront: "Qu'est-ce qui est mieux que tout cela?" Il leur assurera: "J'étendrai sur vous Ma satisfaction et alors jamais Je ne me courroucerai contre vous"(Rapporté par Boukhari, Mouslim, et Malik d'après Abou Sa'id Al-Khoudry)

73. Ô prophète, lutte contre les mécréants et les hypocrites, et Aghlaz [l'élatif du verbe Ghalaza: sois le plus rude, le plus rugueux, le plus dure] avec eux, l'Enfer sera leur refuge, et quelle mauvaise destination!

74. Ils jurent par Allah qu'ils n'ont pas dit [ce qu'ils ont proféré], alors qu'en vérité ils ont dit la parole de la mécréance et ils ont rejeté la foi après avoir été musulmans. Ils ont projeté ce qu'ils n'ont pu accomplir. Mais ils n'ont pas de reproche à faire si ce n'est qu'Allah - ainsi que Son messenger - les a enrichis par Sa grâce. S'ils se repentaient, ce serait mieux pour eux. Et s'ils tournent le dos, Allah les châtierait d'un châtement

douloureux, ici-bas et dans l'au-delà; et ils n'auront sur terre ni allié ni secoureur.

Allah ordonne à Son Prophète ﷺ de combattre les mécréants et les hypocrites et de les traiter sévèrement, comme Il lui a ordonné d'abaisser l'aile vers les croyants qui le suivent. Il lui informe que leur refuge sera la Géhenne, la détestable fin dans la vie future.

On a rapporté que le prince des croyants 'Ali Ibn Abi Talib a dit: "L'Envoyé d'Allah ﷺ a décrété quatre ordres de combat: le premier contre les associateurs: **Après que les mois sacrés expirent, tuez les associateurs où que vous les trouviez.s9v5** ; un deuxième contre les mécréants parmi les gens du Livre: **Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier,s9v29**; un troisième contre les hypocrites: **lutte (combat, tues) contre les mécréants et les hypocrites, s9v73** et un quatrième contre les rebelles: **Si l'un deux se rebelle contre l'autre, combattez le groupe qui se rebelle, jusqu'à ce qu'il se conforme à l'ordre d'Allah. Puis, s'il s'y conforme,s49v9**. Ceci implique à user de force contre ceux qui manifestent leur hypocrisie".

Quant à Ibn Mass'oud, il commenta ce verset de cette façon: "Il faut combattre les mécréants et les hypocrites avec la main, sinon que ce soit avec un visage renfrogné".

Mais Ibn Abbas a dit: "Allah ordonne de combattre les mécréants par l'épée, les hypocrites par la langue et de ne jamais se montrer clément à leur égard". Bien que d'autres exégètes avaient presque les mêmes avis.

Ce verset: (Ils jurent par Allah qu'ils n'ont pas dit [ce qu'ils ont proféré], alors qu'en vérité ils ont dit la parole de la mécréance et ils ont rejeté la foi après avoir été musulmans) fut révélé à propos de 'Abdullah Ibn Oubay, selon Qatada: Un Ansar et un homme de la tribu Jouhayna se sont querellés et le Jouhany l'emporta sur l'Ansar. 'Abdullah appela les Ansars et leur dit: "Ne portez-vous pas aide à votre frère, par Allah, notre exemple avec Muhammad est pareil à ce proverbe: "Élève ton chien et il finira pas te dévorer". Puis il dit: "Si nous retournons à Médine, le plus puissant en fera assurément sortir le plus humilié".s63v8. Ces propos furent parvenus par un musulman au Prophète ﷺ qui convoqua 'Abdullah Ibn Oubay qui, en lui répétant ses propos, renia tout. Allah alors fit descendre ce verset.

Ibn Abbas raconta: "L'Envoyé d'Allah ﷺ était assis à l'ombre d'un arbre. Il dit à ses compagnons: "Bientôt un homme viendra auprès de vous et vous regardera avec les yeux d'un Shaytan. Ne lui adressez aucune parole". Un homme pâle ne tarda à faire son apparition, l'Envoyé d'Allah ﷺ l'appela et lui dit: "Pourquoi tu m'as injurié avec tes amis?" L'homme quitta le lieu mais ses amis arrivèrent et jurèrent par Allah qu'ils n'ont rien dit contre le Prophète ﷺ jusqu'à ce qu'il leur pardonne. A cette occasion Allah fit cette révélation: (Ils jurent par Allah qu'ils n'ont pas dit [ce qu'ils ont proféré], (Ils ont projeté ce qu'ils n'ont pu accomplir) ce verset fut révélé au sujet de Al-Jilas Ibn Swaïd, selon les dires des exégètes, qui décida de tuer le fils de sa femme

quand il lui dit: "Je veux raconter tout à l'Envoyé d'Allah". D'autres ont eu une autre interprétation et ont précisé qu'il s'agit de 'Abdullah Ibn Oubay qui songea à tuer l'Envoyé d'Allah ﷺ Al-Dahak, quant à lui, a dit que ce verset désigne les hypocrites qui ont comploté pour tuer l'Envoyé d'Allah ﷺ alors qu'il se dirigeait vers Tabouk. Ils étaient dix hommes et quelques et songèrent à le tuer pendant la nuit.

En voilà enfin le récit de Houdhayfa Ibn Al-Yaman qui a raconté: "Je tenais la bride de la chamelle de l'Envoyé d'Allah ﷺ et Ammar la poussait quand nous arrivâmes à Al-Aqaba. Nous y trouvâmes douze cavaliers qui nous barrèrent la route. L'Envoyé d'Allah ﷺ les réprimanda et les avertit, ils durent prendre la fuite. Il nous dit:

"Avez-vous reconnu ces gens-là?" - Non, répondîmes-nous, ô Envoyé d'Allah parce qu'ils ont voilaient leurs visage, autrement nous aurions pu les identifier. Il répliqua: "Ce sont les hypocrites jusqu'au jour de la résurrection. Savez-vous ce qu'ils voulaient faire?" - Non, dîmes-nous. Il rétorqua: "Ils ont voulu disputer la place de Al Aqaba avec l'Envoyé d'Allah pour l'en chasser". Nous lui dîmes: "Veux-tu qu'on charge les chefs de leurs tribus pour qu'ils nous envoient leurs têtes?" - Non, protesta-t-il, parce que je répugne à ce que les Arabes diront plus tard que Muhammad a combattu, et une fois secouru par Allah et l'ayant emporté sur eux, il les tua".

(Mais ils n'ont pas de reproche à faire si ce n'est qu'Allah - ainsi que Son messenger - les a enrichis par Sa grâce) Cela signifie qu'ils ne peuvent imputer à l'Envoyé

d'Allah ﷻ une faute sinon la faveur qu'Allah et Son Prophète ont bien voulu leur accorder. Si cette faveur avait été accomplie, Allah les auraient guidés vers la bonne voie et vers ce que l'Envoyé d'Allah ﷺ leur a apporté, comme il avait dit aux Ansars, dans une des circonstances: "Ne vous Ai-je pas trouvés égarés et Dieu vous a enrichis grâce à moi?" Et les Ansars, à chaque question, avouaient: "Certes oui, ô Envoyé d'Allah". Ces genres de formules sont tolérés étant donné qu'ils ne comportent aucun péché.

Puis Allah les appela à se repentir en disant: (S'ils se repentaient, ce serait mieux pour eux. Et s'ils tournent le dos, Allah les châtie d'un châtiment douloureux, ici-bas et dans l'au-delà). S'ils se détournent et persévèrent dans leur égarement, Allah les châtie impitoyablement dans ce bas monde, et dans l'autre ils subiront un supplice, une honte et une humiliation. (et ils n'auront sur terre ni allié ni secourteur) Ces gens-là ne trouveront sur la terre ni ami ni défenseur, aucun appui et aucun secours, ne recevront aucun bien et ne seront plus préservés contre le mal.

75. Et parmi eux il en est qui avaient pris l'engagement envers Allah: "S'Il nous donne de Sa grâce, nous certifions avec sûreté que nous ferons des Sadaqat (l'aumône), et serons sûrement du nombre des gens de bien".

76. Mais, lorsqu'Il leur donna de Sa grâce, il s'en montrèrent avares et tournèrent le dos en faisant volte-face.

77. Il a donc suscité l'hypocrisie dans leurs cœurs, et cela jusqu'au jour où ils Le rencontreront, pour avoir violé ce qu'ils avaient promis à Allah et pour avoir menti.

78. Ne savent-ils pas qu'Allah connaît leur secret et leurs conversations confidentielles et qu'Allah connaît parfaitement les [choses] inconnaissables.

Parmi les hypocrites il en est ceux qui ont fait un pactes avec Allah promettant que si Allah leur accorde des faveurs, ils feront sûrement l'aumône et seront parmi les justes. Mais ils n'ont ni respecté le pacte ni tenu la promesse malgré les faveurs et les biens reçus d'Allah. Ils se sont montrés avares. Allah a suscité l'hypocrisie dans leurs cœurs et ils demeureront comme tels jusqu'au jour de la résurrection où ils rencontreront le Seigneur. Quant à la circonstance de cette révélation, la plupart des exégètes ont dit qu'il s'agit de Tha'laba Ibn Hatib le Médinois. Abou Oumama Al-Bahili raconte que Tha'laba avait dit un jour à l'Envoyé d'Allah ﷺ "Invoque Allah pour moi afin qu'il m'accorde de Ses faveurs". Il lui répondit: "Malheur à toi ô Tha'laba! que tu possèdes le peu de biens, que tu t'acquittes de leur droit et que tu en sois reconnaissant vaudra mieux que d'une grande richesse dont tu ne sauras être gré envers Allah". En réitérant la demande, il lui dit: "Ô Tha'laba! Ne consens-tu pas d'être comme le Prophète d'Allah? Par celui qui tient mon âme dans Sa main, si j'avais demandé que les montagnes soient transformées en or et argent et de m'accompagner, Allah m'aurait exaucé". Tha'laba d'insister: "Ô Envoyé d'Allah! Par celui qui t'a envoyé par la vérité, si tu me fais cette invocation et qu'Allah

m'accorde de Ses faveurs, je m'acquitterais de tous les droits". L'Envoyé d'Allah ﷺ leva alors ses mains et invoqua le Seigneur: "Ô Allah, donne à Tha'laba de Tes faveurs".

De quelques brebis qu'il possédait, Tha'laba eut un grand troupeau qui s'est accru à la façon de vers. Comme la ville fut devenue, pour lui une place étroite, il la quitta et s'installa dans une de ses vallées. Il s'acquittait seulement des deux prières du midi et de l'asr avec d'autres gens en négligeant les autres prières. Puis son troupeau s'accrut considérablement, ce qui le porta à délaisser toutes les prières sauf celle du vendredi, et il ne tarda pas à négliger cette dernière en voyant son troupeau proliférer.

Chaque vendredi il recevait des cavaliers et des caravanes pour demander les nouvelles des gens.

L'Envoyé d'Allah ﷺ à son tour s'enquêta: "Qu'a fait Tha'laba?" Ils lui informèrent: "Ô Envoyé d'Allah, Médine est devenue pour lui une place étroite Vu la prolifération de son troupeau". En lui faisant un compte rendu détaillé, l'Envoyé d'Allah ﷺ s'écria alors: "Malheur à Tha'laba' Malheur à Tha'laba!".

A ce moment Allah révéla le verset de la zakat, l'aumône légale: **Prélève de leurs biens une Sadaqa par laquelle tu les purifies et les bénis.s9v103**. L'Envoyé d'Allah ﷺ chargea alors deux hommes pour collecter cet impôt de tous les musulmans. Il leur consigna par écrit quelles normes qu'ilsdevront appliquer pour percevoir cette aumône légale. Il leur dit: **"Passez chez Tha'laba et un tel de la tribu Souleym et apportez leurs aumônes"**.

Les deux hommes partirent et, arrivés chez Tha'laba, ils lui montrèrent la lettre de l'Envoyé d'Allah ﷺ, il s'écria: "Ce n'est qu'un impôt qui ne diffère pas du tribut. Je n'ai aucune idée comment m'exécuter! Allez. Acquittez-vous de votre mission puis revenez chez moi". Ils le quittèrent.

L'autre homme de Bani Soulaym, ayant eu vent du comportement de Thalaba passa en revue son troupeau de chameaux, choisit les meilleures chamelles et les isola à part attendant l'arrivée des deux collecteurs. Ceux-ci, en voyant les chamelles, lui dirent: "Ceci dépasse ce que tu dois comme zakat. Nous ne pouvons pas l'accepter. Mais l'homme insista: "Prenez-les car je vous les donne de bon gré".

Les deux hommes reçurent les chamelles et poursuivirent leur mission en collectant la zakat d'autres personnes, et retournèrent chez Tha'laba qui leur demanda: "Montrez-moi la lettre de l'Envoyé d'Allah".

L'ayant lue, pour la deuxième fois, il s'écria: "Ce n'est qu'un impôt qui ne diffère pas du tribut". Partez et laissez-moi réfléchir". Les deux hommes le quittèrent et se rendirent chez le Prophète ﷺ qui, en les recevant, dit: "Malheur à Tha'laba!" avant qu'il leur adresse la parole.

L'Envoyé d'Allah ﷺ demanda à Allah de bénir les biens de l'homme de Bani Soulaym. Les deux hommes le mirent au courant du comportement de Tha'laba et de celui d'As-Salami. Allah à cette occasion fit cette révélation: "S'Il nous donne de Sa grâce, nous certifions avec sûreté que nous ferons des Sadaqat (l'aumône), et serons sûrement

du nombre des gens de bien" Tha'laba mourut sous le règne de 'Othman.

Pour avoir violé ce que ces gens-là avaient promis à Allah, et comme il était de leur habitude de mentir, Allah a suscité l'hypocrisie dans leurs cœurs car Il connaît ce qui est caché et ce qui est apparent, et Il pénètre le tréfonds des cœurs.

79. Ceux-là qui dirigent leurs calomnies contre les croyants qui font des aumônes volontaires et contre ceux qui ne trouvent que leurs faibles moyens [à offrir], et ils se moquent alors d'eux. Qu'Allah les raille. Et ils auront un châtiment douloureux.

Les hypocrites, mus par leur tempérament, ne cessent de critiquer et railler les autres, de sorte que lorsqu'un des hommes aisés paye l'aumône sur ses richesses comme il se doit, ils s'écrièrent: " C'est de l'ostentation!" Et lorsqu'un autre pauvre apporte le peu de biens pour s'acquitter de la zakat, ces hypocrites s'exclamèrent: "Allah peut s'en passer". A ce propos Al-Boukhari rapporte d'après Ibn Mass'oud^(ra): "Après la révélation du verset qui imposa la zakat, nous portions cette aumône sur nos épaules -ou suivant une autre interprétation: nous chargions quelqu'un contre un salaire pour les porter - à leur destination. Un homme d'entre nous avait apporté une chose considérable, les hypocrites s'écrièrent: "C'est de l'ostentation". Un autre arriva n'apportant qu'un sa' de grains, ils ne tardèrent à dire: "Allah peut s'en passer". Allah fit alors cette révélation: Ceux-là qui dirigent leurs calomnies contre les croyants qui font des aumônes volontaires....

Suivant d'autres récits racontés par Ibn Abbas, Ibn Ishaq et bien d'autres et qui sont quasi identiques, Abd ar Rahman Ibn Awf a fait une aumône de quatre mille dirhams, les hypocrites s'exclamèrent: "C'est de l'ostentation" et dénigrèrent son acte. Puis Assim Ibn 'Ady apporta un Sa' de dattes, les hypocrites le raillèrent et dirent qu'Allah n'a pas besoin de cette aumône. En voici également ce hadith rapporté par Abou Hourayra: "Entendant l'Envoyé d'Allah ﷺ dire: **"Faites l'aumône car j'ai l'intention d'envoyer un régiment"**, Abd ar Rahman Ben Awf vint le trouver et lui dit: "Ô Envoyé d'Allah, je possède quatre mille dirhams: Je ferai un prêt de deux milles à mon Seigneur, et je garderai les deux milles pour ma famille" Il lui répliqua: **"qu'Allah bénisse ce que tu donnes et ce que tu retiens"**. Un homme des Ansars, ayant assuré deux sa's de dattes, apporta l'un d'eux et dit: "Ô Envoyé d'Allah, j'ai pu acquérir hier deux sa's de dattes dont l'un d'eux j'en ferai prêt à Allah et je garde l'autre pour ma famille". Devant le faire de ces deux hommes, les hypocrites imputèrent l'ostentation à Abd ar Rahman Ibn Awf, et raillèrent l'Ansar et dirent: "Allah, ne pouvait-Il pas s'en passer de son aumône?" Le verset alors fut descendu. Contre leur raillerie, Allah se moquera de ces hypocrites, et pour venger les croyants et punir les mécréants, Il leur réserve un châtiment exemplaire dans l'au-delà.

80. Que tu demandes pardon pour eux, ou que tu ne le demandes pas - et si tu demandes pardon pour eux eux soixante dix fois - Allah ne leur pardonnera point. Et ce

parce qu'ils n'ont pas cru en Allah et en Son messager et Allah ne guide pas les gens pervers.

Allah fait savoir à Son Prophète ﷺ que ces hypocrites ne sont pas dignes d'être absous et ne méritent pas le pardon. Même si le Prophète ﷺ demande pardon pour eux soixante-dix fois, Allah ne leur pardonnera pas. Le nombre "soixante-dix", selon les opinions des ulémas, ne constitue pas un chiffre bien précis car les arabes avaient l'habitude de le citer dans leurs propos comme un signe d'exagération. Après la révélation de ce verset l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Allah a toléré d'implorer le pardon soixante-dix fois pour eux, par Allah je ferai plus que ça, peut-être, Allah enfin leur pardonnera".

Al-Cha'bi raconte: "Quand l'état de maladie de 'Abdullah Ibn Oubay devint grave, son fils se rendit chez le Prophète ﷺ et lui dit: "Mon père est agonisant. J'aimerais que tu lui dictes la profession de foi et que tu fasses la prière funéraire sur lui". L'Envoyé d'Allah ﷺ partit chez Abdullah, lui dicta la profession de foi et de témoigner qu'il n'y a d'autre divinité qu'Allah, le vêtit de son manteau et, quand il a rendu l'âme, fit la prière sur lui. On lui demanda: "Fais-tu la prière funéraire sur lui?" Il répondit: "Allah a dit: et si tu demandes pardon pour eux eux soixante dix fois par Allah je le Lui implorerai soixante-dix fois, soixante-dix et encore soixante-dix".

81. Ceux qui ont été laissés à l'arrière se sont réjouis de pouvoir rester chez eux à l'arrière du Messager d'Allah, ils ont répugné à lutter par leurs biens et leurs personnes dans le sentier d'Allah, et ont dit: "Ne partez pas au

combat pendant cette chaleur!" Dis:"Le Feu de l'Enfer est plus intense en chaleur." - S'ils comprenaient! -

82. Qu'ils rient un peu et qu'ils pleurent beaucoup en récompense de ce qu'ils se sont acquis.

Allah critique et dénigre ceux qui sont restée en arrière et qui ont fait défection à l'Envoyé d'Allah ﷺ et à ses compagnons lors de l'expédition de Tabouk, et qui se sont réjouis de pouvoir rester chez eux. ils ont répugné à lutter par leurs biens et leurs personnes dans le sentier d'Allah. Comme il faisait une chaleur torride au moment de cette expédition:"Ne partez pas au combat pendant cette chaleur!" Dis:"Le Feu de l'Enfer est plus intense en chaleur.". Allah ordonna à Son Envoyé ﷺ de leur répondre:"Le Feu de l'Enfer est plus intense en chaleur." car il sera votre destination à cause de votre rébellion et votre défection.

A propos de ce feu, l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Le feu qu'allume les fils d'Adam est une des soixante-dix parties du feu de la Géhenne". Dans un autre hadith rapporté par Abou Hourayra le Prophète ﷺ a dit: "Ce feu que vous allumez est une des soixante-dix parties du feu de la Géhenne et fut refroidi deux fois par l'eau de la mer, sinon nul n'aurait tiré aucun profit" (Rapporté par Ahmad).

Anas rapporte: "L'Envoyé d'Allah ﷺ récita ce verset: d'un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres.s66v6 puis dit: "On a attisé le feu mille ans jusqu'à ce qu'il soit devenu blanc, mille autres jusqu'à ce qu'il soit devenu rouge et mille autres jusqu'à ce qu'il soit devenu noir: il est tellement noir comme une nuit où

sa flamme ne l'éclaire pas"(Rapporté par Ibn Mardaweidh).

Allah, dans Son Livre, a bien décrit ce feu, par exemple quand Il a dit: "Mais rien [ne le sauvera]. [l'Enfer] est un brasier arrachant brutalement la peau du crâne.s70v15-16 et: Certes, ceux qui ne croient pas à Nos Versets, [le Qur'an] Nous les brûlerons bientôt dans le Feu. Chaque fois que leurs peaux auront été consumées, Nous leur donnerons d'autres peaux en échange afin qu'ils goûtent au châtiment. Allah est 'Aziz [Tout Puissant, Irrésistible, Celui Qui L'emporte] et Hakim [Infiniment Sage].s4v56 et aussi: tandis que sur leurs têtes on versera de l'eau bouillante, qui fera fondre ce qui est dans leurs ventres de même que leurs peaux. Et il y aura pour eux des maillets de fer.s22v19à21.

Dans le verset précité Allah le termine par: (S'ils comprenaient!) il s'agit bien sûr de ceux qui ont été laissés en arrière sans combattre dans le chemin d'Allah à côté de l'Envoyé d'Allah ﷺ à cause de la chaleur. S'ils savaient ce qui leur est destiné, ils se seraient élancés pour combattre pour éviter, dans l'au delà, le feu de la Géhenne.

Pour répondre à leur agissement, Allah les avertit et dit: (Qu'ils rient un peu). Et Ibn Abbas de commenter: "La vie dans ce bas monde est très courte, qu'ils rient donc autant qu'ils voudront. Une fois rassemblés et comparus devant Allah تعالى, ils pleureront pour toujours".

Anas Ibn Malik rapporte qu'il a entendu l'Envoyé d'Allah ﷺ dire: "Hommes! Pleurez! Si vous n'arrivez pas à pleurer, faites semblant de le faire. Les damnés de

l'Enfer pleureront de sorte que leurs larmes couleront sur leurs visages et formeront comme de ruisseaux, puis leurs larmes seront substituées par du sang qui blessera les yeux de sorte que si des bateaux y étaient placés, ils auraient vogué"(Rapporté par Ibn Maja et Al-Hafidh Al-Moussali).

83. Si Allah te ramène vers un groupe de ces [gens-là], et qu'ils te demandent permission de partir au combat, alors dis:"Vous ne sortirez plus jamais en ma compagnie, et vous ne combattrez plus jamais d'ennemis avec moi. Vous avez été plus contents de rester chez vous la première fois; demeurez donc chez vous en compagnie de ceux qui se tiennent à l'arrière".

Allah ordonne à Son Prophète: "Après ton retour de cette expédition -de Tabouk- et que ces gens-là qui étaient du nombre de douze, comme a précisé Qatada, (te demandent permission de partir au combat) dans une autre expédition, réponds-leur: (Vous ne sortirez plus jamais en ma compagnie, et vous ne combattrez plus jamais d'ennemis avec moi) pour punition de leur comportement. Puis pour montrer la raison, Il a dit: (Vous avez été plus contents de rester chez vous la première fois) Donc on récompense la bonne action par le bien et la mauvaise par le mal.

Cette partie du verset:(demeurez donc chez vous) fut un sujet de controverse. Ibn Abbas a dit qu'il s'agit de ceux qui sont restés chez eux sans prendre part à l'expédition de Tabouk. Mais Qatada a dit qu'ils sont restés avec les femmes, un avis qu'Ibn Jarir n'a pas trouvé logique et adopta l'interprétation d'Ibn Abbas.

84. Et ne fais jamais la Salât sur l'un d'entre eux qui meurt, et ne te tiens pas debout auprès de sa tombe, parce qu'ils n'ont pas cru en Allah et en Son messager, et ils sont morts tout en étant pervers.

C'est un ordre catégorique de désavouer les hypocrites sans prier pour l'un d'entre eux qui meurt, ou visiter sa tombe, ou lui implorer le pardon d'Allah ou lui invoquer Allah à cause de leur mécréance. Ceci doit être appliqué à tous les hypocrites sans exception, même si ce verset fut révélé au sujet d'Abdullah Ibn Oubay Ibn Saloul, le chef des hypocrites.

Al-Boukhari rapporte d'après Nafi' les propos d'Ibn Omar: "A la mort de 'Abdullah Ibn Oubay, son fils vint trouver l'Envoyé d'Allah ﷺ et lui demanda de lui donner un manteau pour ensevelir son père. Il le lui donna. Puis il lui demanda de faire sur lui la prière funéraire: Lorsque l'Envoyé d'Allah ﷺ se leva pour faire cette prière, 'Umar le tint par le pan de son manteau et lui dit: "Ô Envoyé d'Allah! comptes-tu prier pour lui alors que ton Seigneur te l'a interdit?" Il lui répondit: "Allah m'a donné le choix: Que tu demandes pardon pour eux, ou que tu ne le demandes pas - et si tu demandes pardon pour eux eux soixante dix fois Quant à moi, je le leur implorerai soixante-dix fois encore". - Mais c'est un hypocrite, répliqua Omar! Mais l'Envoyé d'Allah ﷺ fit la prière funéraire sur Abdullah, et Allah lui fit cette révélation: (Et ne fais jamais la Salât sur l'un d'entre eux qui meurt, et ne te tiens pas debout auprès de sa tombe). Désormais, le Prophète ﷺ ne priait pour aucun des hypocrites.

Le récit de 'Abdullah Ibn Oubay Ibn Saloul tel qu'a été cité par l'imam Ahmad d'après Jabir est le suivant: "A la mort de Abdullah, son fils vint chez l'Envoyé d'Allah ﷺ et le supplia de faire la prière funéraire sur son père en lui disant: "Ô Envoyé d'Allah, si tu ne pas viens et tu ne pas fais cette prière, les hommes nous railleront pour toujours". A son arrivée, le Prophète ﷺ trouva qu'ont l'a déjà enterré, il dit: "Pourquoi vous avez hâté son enterrement avant ma venue?". Il le fit sortir de la fosse, crachota de sa salive sur lui: de la tête aux pieds et le couvrit de son manteau".

A partir de cet événement, et selon Qatada quand on appelait l'Envoyé d'Allah ﷺ à faire la prière funéraire sur un mort, il s'enquêtait: si on le louait et disait du bien de lui, il faisait cette prière, et si le mort était autrement il disait aux hommes: **"Faites vous-mêmes la prière"**.

De sa part 'Umar Ibn Al-Khattab, en imitant le Prophète ﷺ demandait Houdhayfa Ibn Al-Yaman (la réalité de la situation) sur le mort car Houdhayfa connaissait presque tous les hypocrites d'après les renseignements de l'Envoyé d'Allah ﷺ. On surnommait Houdhayfa "Le garde du secret" car aucun des compagnons n'en était au courant.

L'abstention de la prière funéraire sur les hypocrites après la révélation de ce verset et l'imploration du pardon pour eux, était une faveur que conférait Allah à Ses serviteurs croyants et un rapprochement de Lui.

Quant à cette prière sur les croyants elle a un grand mérite suivant ce hadith cité dans les deux Sahihs où le Prophète ﷺ a dit: **"Quiconque aura suivi un convoi funèbre**

et fait la prière funéraire recevra un quirat de récompense. Quiconque aura en plus assisté à l'enterrement du mort obtiendra deux quirats". En lui demandant sur la valeur de ce quirat, il répondit: "Le moins valeureux sera autant que le mont Ouhod"(Rapporté par Boukhari et Mouslim)

Abou Dawoud rapporte d'après Othman^(ra) que l'Envoyé d'Allah ﷺ, une fois le mort enterré, se tenait devant la tombe et disait à ses compagnons: "Implorez le pardon pour votre frère et demandez (à Allah de l'inspirer) le témoignage de la profession de foi car (les deux anges) l'interrogent"(Rapporté par Abou Dawoud).

85. Et que leurs biens et leurs enfants ne t'émerveillent! Allah ne veut par là, que les châtier ici-bas, et qu'ils rendent péniblement l'âme en mécréants.

Nous avons déjà interprété un verset pareil, (voir le verset n 55 de cette sourate).

86. Et lorsqu'une Sourate est révélée:"Croyez en Allah et lutez en compagnie de Son messager", les gens qui ont tous les moyens [de combattre] parmi eux te demandent de les dispenser [du combat], et disent:"Laisse-nous avec ceux qui restent".

87. Il leur plaît, [après le départ des combattants] de demeurer avec celles qui sont restées à l'arrière. Leurs cœurs ont été scellés et ils ne comprennent rien.

Allah continue à réprimander et dénigrer ceux qui se sont abstenus de participer aux expéditions avec Son Prophète ﷺ et prendre part au combat dans Sa voie, surtout les hommes aisés qui, malgré leurs richesses,

préféraient rester en arrière avec les femmes qui gardaient leurs foyers. Au temps de la guerre, ils se montraient lâche et avaient la chair de poule, mais pendant la période de sécurité et de paix, ils avaient la langue acerbe comme Allah le montre dans ce verset: Puis, quand leur vient la peur, tu les vois te regarder avec des yeux révoltés, comme ceux de quelqu'un qui s'est évanoui par peur de la mort. Une fois la peur passée, ils vous lacèrent avec des langues affilées, s33v19 et dans ce verset: Puis, quand on fait descendre une Sourate explicite et qu'on y mentionne le combat, tu vois ceux qui ont une maladie au cœur te regarder du regard de celui qui s'évanouit devant la mort. Seraient bien préférables pour eux s47v20. A cause de leur abstention (Leurs cœurs ont été scellés et ils ne comprennent rien) et ne comprennent rien du mérite de ce combat pour en tirer bon parti.

88. Mais le Messenger et ceux qui ont cru avec lui ont lutté avec leurs biens et leurs personnes. Ceux-là auront les bonnes choses et ce sont eux qui réussiront.

89. Allah a préparé pour eux des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour qu'ils y demeurent éternellement. Voilà l'énorme succès!

Le Seigneur ne fera jamais perdre les bonnes actions et le sacrifice que font le Prophète ﷺ et les croyants, qui auront, à l'inverse des autres, des jardins où coulent des ruisseaux et un bonheur sans limites et pour l'éternité.

90. Et parmi les Bédouins, certains sont venus demander d'être dispensées [du combat]. Et ceux qui ont menti à Allah et à Son messenger sont restés chez eux. Un

châtiment douloureux affligera les mécréants d'entre eux.

Les bédouins qui habitaient aux alentours de Médine sont venus chez le Prophète ﷺ et ont allégué des excuses pour s'abstenir de combattre avec les croyants. Ibn Ishaq a précisé qu'il s'agit de la tribu Ghifar dont ses hommes ont demandé d'être dispensés du combat. Étant de menteurs, Allah les menace d'un châtiment très douloureux dans la vie future.

91. Nul grief sur les faibles, ni sur les malades, ni sur ceux qui ne trouvent pas de quoi dépenser [pour la cause d'Allah], s'ils sont sincères envers Allah et Son messenger. Pas de reproche contre les bienfaiteurs. Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

92. [Pas de reproche] non plus à ceux qui viennent te trouver pour que tu leur fournisses une monture et à qui tu dis: "Je ne trouve pas de monture pour vous". Ils retournèrent les yeux débordant de larmes, tristes de ne pas trouver de quoi dépenser.

93. Il n'y a de voie [de reproche à], vraiment, que contre ceux qui te demandent d'être dispensés, alors qu'ils sont riches. Il leur plaît de demeurer avec celles qui sont restées à l'arrière. Et Allah a scellé leurs cœurs et ils ne savent pas.

Ce verset montre ceux qui sont exemptés du combat tels que **les malades, les aveugles, les boiteux, bref tous ceux dont leur participation s'avère inutile et leur cause un grand mal.** Ajoutons à ceux-là les indigents **qui sont incapables** de s'équiper et de se procurer une monture, auxquels on ne reproche rien s'ils

restent chez eux **sans décourager les autres ni colporter des mensonges qui sèment la discorde.**

Ceux-là s'ils sont sincères envers Allah et Son Prophète ﷺ il n'y a pas non plus de raison de s'en prendre et sont considérés parmi ceux qui font le bien.

Qatada rapporte que ce verset fut révélé au sujet de 'Adz Ibn Amr Al-Mouzni.

Zayd Ibn Thabit, quant lui, raconte: " J'étais le scribe de l'Envoyé d'Allah ﷺ, et en écrivant la sourate du Repentir, il méditait sur le sens de ses versets et regardait autour de lui quand un aveugle survint et dit: "Ô Envoyé d'Allah, je suis un homme aveugle?" A cette occasion ce verset fut révélé: **(Nul grief sur les faibles, ni sur les malades...**

Ibn Abbas a commenté: Comme l'Envoyé d'Allah ﷺ avait incité les hommes en les appelant au combat à ses cotés, un groupe d'hommes dont 'Abdullah Ibn Moughaffal Al-Mounzir, vinrent lui demander: "Ô Envoyé d'Allah, assure-nous les montures" Il leur répondit: **"par Allah, Je ne trouve aucune monture à vous donner"**. Les hommes repartirent les yeux débordants de larmes. En éprouvant une certaine angoisse de ne plus combattre faute de montures ou faute d'argent pour s'en procurer. Allah, constatant leur foi sincère et leur amour pour Son Prophète ﷺ fit cette révélation qui marque leurs excuses".

Moujahid précisa qu'il s'agit bien des hommes de Bani Mouqrin de Mouzaïna qui étaient au nombre de sept.

Anas rapporte que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: **"Il y a des hommes qui sont restés à Médine, et pourtant vous**

n'avez parcouru une distance, ni traversé une vallée, sans qu'ils n'étaient avec vous". On lui demanda: "Et ils sont toujours à Médine?" - Oui, répondit-il, ce sont des excuses (valables) qui les ont retenus"(Rapporté par Boukhari et Mouslim).

Puis Allah blâme les hommes aisés et robustes qui viennent s'excuser préférant rester avec les femmes et les hommes infirmes (Et Allah a scellé leurs cœurs et ils ne savent pas).

94. Ils vous présentent des excuses quand vous revenez à eux. Dis:"Ne présentez pas d'excuses: nous ne vous croyons pas. Allah nous a déjà informés de vos nouvelles. Et Allah verra votre œuvre, ainsi que Son messenger. Puis vous serez ramenés vers Celui qui connaît bien l'invisible et le visible, et alors, Il vous informera de ce que vous faisiez.

95. Il vous feront des serments par Allah, quand vous êtes de retour vers eux, afin que vous passiez [sur leur tort]. Détournez-vous d'eux, ils sont une souillure et leur refuge est l'Enfer, en rétribution de ce qu'ils acquéraient.

96. Ils vous font des serments pour se faire agréer de vous, même si vous les agréez, Allah n'agrée pas les gens pervers.

Allah fait savoir à son Prophète ﷺ que les hypocrites, une fois (les croyants) de retour à Médine, viendront présenter leurs excuses, (Dis:"Ne présentez pas d'excuses: nous ne vous croyons pas) telle fut la recommandation céleste et Allah a déjà instruit les croyants sur le compte de ces hypocrites qui, bientôt,

Allah et Son Prophète verront leurs actions et ils en seront rétribués. Lorsque vous les rencontrerez ils feront des serments par Allah, détournes-vous d'eux sans les réprimander et ce sera pour eux un mépris et un dénigrement. Ne les approchez pas parce qu'ils sont souillures à cause de leur mauvais tréfonds, leur sort sera la Géhenne dans la vie future pour expier leurs forfaits.

Allah avertit les croyants de ne plus être satisfaits d'eux même s'ils font des serments plaisants, car (Allah n'agrée pas les gens pervers) donc la satisfaction d'Allah serait loin de ceux qui se sont montrés rebelles contre Allah et Son Prophète ﷺ.

97. Les Bédouins sont les plus endurcis dans leur mécréance et dans leur hypocrisie, et les plus enclins à méconnaître les préceptes qu'Allah a révélés à Son messenger. Et Allah est Omniscient et Sage.

98. Parmi les bédouins, certains prennent leur dépense [en aumône ou à la guerre] comme une charge onéreuse, et attendent pour vous un revers de fortune. Que le malheur retombe sur eux! Allah est Audient et Omniscient.

99. [Tel autre,] parmi les Bédouins, croit en Allah et au Jour dernier et prend ce qu'il dépense comme moyen de se rapprocher d'Allah et afin de bénéficier des invocations du Messenger. C'est vraiment pour eux [un moyen] de se rapprocher [d'Allah] et Allah les admettra en Sa miséricorde. Car Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

Parmi les bédouins, il y a les croyants, les mécréants et les hypocrites, mais leur mécréance et leur hypocrisie sont plus violentes des autres de sorte qu'ils sont les plus enclins à méconnaître les lois contenues dans le Livre révélé au Prophète d'Allah. A cet égard, et comme preuve, Al-'Amach raconte qu'un bédouin tint compagnie à Zayd Ibn Souhan au moment où il conversait avec ses amis, à savoir que ce dernier avait la main coupée au combat le jour de Nahawand (un village au sud de Hamadzane où avait lieu la guerre entre les musulmans et les Perses). Le bédouin lui dit: "Ta conversation est très plaisante mais ta main suscite en moi le doute!" Et Zayd de répondre: "Pour quelle raison ma main suscite en toi le doute? c'est la gauche! Le bédouin répliqua: "J'ignore quelle main on coupe (en cas du vol) la droite ou la gauche?" Zayd s'écria alors: **(Les Bédouins sont les plus endurcis dans leur mécréance et dans leur hypocrisie, et les plus enclins à méconnaître les préceptes qu'Allah a révélés à Son messenger).** Comme la rudesse et la grossièreté caractérisent les habitants des déserts, Allah n'a jamais choisi parmi eux un Prophète, plutôt c'était parmi les habitants des cités qui jouissent de la tendresse et de la clémence. Aïcha^(ra) rapporte à cet égard que des bédouins vinrent chez l'Envoyé d'Allah ﷺ et lui dirent: "Embrassez-vous vos enfants?" - **Oui**, répondit-il. Ils répliquèrent: "par Allah, nous n'avons jamais embrassé nos enfants". Le Prophète ﷺ s'écria alors: **"Que puis-je pour vous si Allah a ôté la miséricorde de vos cœurs?"** (Rapporté par Mouslim).

(Et Allah est Omniscient) et connaît bien ceux qui sont dignes de la foi et de la science (et Sage) en repartissant biens et caractères entre Ses créatures. Puis Allah montre qu'il y a parmi ces bédouins ceux qui (prennent leur dépense [en aumône ou à la guerre] comme une charge onéreuse) et guettent vos revers attendant que vous seriez infligés par les échecs et le mauvais sort. Qu'ils sachent que (pour vous un revers de fortune) et que le malheur retombe sur eux. Allah connaît bien qui Il écoute et ceux qui méritent d'être secourus pour les rendre victorieux.

A part cette catégorie de bédouins, il y a d'autres (croit en Allah et au Jour dernier et prend ce qu'il dépense comme moyen de se rapprocher d'Allah et afin de bénéficier des invocations du Messager). Cette catégorie de bédouins est la plus louée parce qu'ils considèrent que tout ce qu'ils dépensent pour le bien est un moyen d'approcher D'Allah et une offrande qui leur sera comptée. Il les recevra dans le sein de Sa miséricorde, car Il est celui qui pardonne et Il est miséricordieux.

100. Les tout premiers [croyants] parmi les émigrer et les Auxiliaires et ceux qui les ont suivis dans un beau comportement, Allah les agrée, et ils L'agrément. Il a préparé pour eux des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, et ils y demeureront éternellement. Voilà l'énorme succès!

Allah est satisfait des premiers parmi les Muhajirin et les Ansars et de ceux qui les ont suivis dans le bien, Il leur a préparé les Jardins de délices. Mais qui sont les

premiers? Une question qui a soulevé une controverse dans les opinions:

Al-Cha'bi précise qu'ils sont ceux qui ont prêté serment d'allégeance à l'Envoyé d'Allah ﷺ le jour de Hdaybiyya. Pour Al-Hassan et Qatada, ils sont les premiers convertis et qui ont fait la prière en se dirigeant tout d'abord vers Jérusalem puis vers la Maison Sacrée. Que ce soient les uns ou les autres, il incombe à tout croyant de leur réserver un profond respect surtout à leur premier calife Abou Bakr As-Siddiq le compagnon intime de l'Envoyé d'Allah ﷺ et ce dernier n'a cessé de recommander aux musulmans leur disant: "N'injuriez plus mes compagnons".

101. Et parmi les Bédouins qui vous entourent, il y a des hypocrites, tout comme une partie des habitants de Médine. Ils s'obstinent dans l'hypocrisie. Tu ne les connais pas mais Nous les connaissons. Nous les châtierons deux fois puis ils seront ramenés vers un énorme châtement.

Aussi bien à Médine que dans ses alentours, il y en a des hypocrites obstinés et rebelles. (Tu ne les connais pas mais Nous les connaissons). Ces dires d'Allah ne contredisent pas ce verset: Or, si Nous voulions Nous te les montrerions. Tu les reconnaîtrais certes à leurs traits; et tu les reconnaîtrais très certainement au ton de leur parler.s47v30 étant donné que ces hypocrites on peut les reconnaître grâce à leurs caractères et leur comportement.

(Nous les châtierons deux fois) soit en les tuant et en les captivant, selon les dires de Moujahid, soit en les

éprouvant par la faim et le tourment de la tombe d'après l'avis des autres. Quand au (énorme châtement) il s'agit, d'après Al Hasan al Basry, du châtement dans la vie présente et du supplice de la tombe.

Mais Ibn Zayd a dit: "Le châtement dans le bas monde porte sur les biens et les enfants" et il récita: Que leurs biens et leurs enfants ne t'émerveillent point! Allah ne veut par là que les châtier dans la vie présente.s9v55.

Cette souffrance est une récompense pour les croyants et un châtement pour les autres, et l'autre châtement dans l'au-delà sera le Feu.

102. D'autres ont reconnu leurs péchés, ils ont mêlé de bonnes actions à d'autres mauvaises. Il se peut qu'Allah accueille leur repentir. Car Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

A côté de ces hypocrites qui ont fait défection lors de l'expédition de Tabouk et qui ont répandu le doute et les mensonges, il y a eu ceux qui n'ont pas pris part par indolence et paresse mais leur cœur témoigne de la foi et de la sincérité. Ils ont confessé leurs fautes et mêlé de bonnes actions à d'autres mauvaises. Ceux-là, leur sort dépendra du pardon d'Allah et sa clémence.

Ce verset, bien qu'il fut révélé à propos des personnes connues, mais sa portée est générale et concerne tous les pécheurs. A cet égard Ibn Abbas rapporte qu'il fut descendu au sujet de Abou Loubaba⁷ et d'autres hommes qui étaient restés dans leurs foyers sans prendre part à

⁷ Cependant il est rapporté qu'Abou Loubaba s'attacha à la colonne de la mosquée lors du massacre des Bani Quraydha. En le consultant pour savoir leur sort, Abou Loubaba porta sa main à son cou (informant les juifs), un geste qui signifiait la mort. Puis, comme il devina que par son geste il a trahi Allah et Son Envoyé, il fit serment de ne plus manger jusqu'à ce qu'il trépassse ou qu'Allah accepte son repentir. A ces fins, il se rendit à la mosquée de Médine où il s'attacha lui-même à une de ses colonnes, et resta ainsi neuf jours jusqu'à qu'à la fin il tomba évanoui.

l'expédition de Tabouk avec l'Envoyé d'Allah ﷺ. Lorsque l'Envoyé d'Allah ﷺ retourna de cette expédition, ces gens-là s'attachèrent aux colonnes de la mosquée jurant que seul l'Envoyé d'Allah ﷺ aurait le droit de les détacher. A la suite de la révélation de ce verset, il les libéra".

Samoura Ibn Joundoub rapporte que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Cette nuit, deux personnes sont venues vers moi, et après m'avoir réveillé, elles m'ont conduit vers une ville construite en briques en or et en argent. Des hommes nous reçurent dont la moitié de leur corps était tout ce qu'on peut voir de plus beau, et l'autre moitié tout ce qu'on peut voir de plus laid. Ces deux personnes dirent à ces hommes: "Allez vous jeter dans cette rivière". Ils allèrent se jeter, en revenant vers nous, la partie laide fut disparue et ils devinrent des hommes d'une beauté remarquable. Mes deux compagnons me dirent: "Voici le Paradis d'Eden et voici ta demeure. Quant à ces hommes qui avaient le corps moitié beau et moitié laid, ils sont ceux qui ont mêlé une bonne action à une autre mauvaise et à qui on a pardonné"(Rapporté par Boukhari).

103. Prélève de leurs biens une Sadaqa par laquelle tu les purifies et les bénis, et prie pour eux. Ta prière est une quiétude pour eux. Et Allah est Audient et Omniscient.

104. Ne savent-ils pas que c'est Allah qui accueille le repentir de Ses serviteurs, et qui reçoit les Sadaqat, et qu'Allah est L'Accueillant au repentir et le Miséricordieux.

Allah ordonne à Son Prophète ﷺ de prélever une aumône sur leurs biens pour les purifier et les rendre sans

taches. Cette règle est générale malgré qu'elle concerne, en principe, une catégorie d'hommes. (Il s'agit de Abou Loubaba et de ses amis qui se sont attachés aux colonnes de la mosquée et qui ont demandé à l'Envoyé d'Allah ﷺ de les détacher en acceptant de prendre de leurs biens une somme comme aumône, pour les purifier et leur implorer le pardon).

En se référant à cet événement, il en est parmi ceux qui refusent de s'acquitter de la zakat (à Abou Bakr), qui considèrent que cette aumône légale était d'obligation du temps du Prophète ﷺ. Mais, plus tard, Abou Bakr les combattit jusqu'à ce qu'ils eussent payé la zakat de leurs biens. (prie pour eux) une expression qui signifie: invoque Allah en leur faveur et implore leur le pardon.

'Abdullah Ibn Abi Awfa a dit: "Toutes les fois qu'on apportait au Prophète ﷺ une aumône de la part d'une tribu, il invoquait Allah en leurs faveur. Lorsque mon père s'acquitta de ce qu'il devait comme aumône, l'Envoyé d'Allah ﷺ dit: "Allah prie pour la famille d'Abi Awfa".

(Ta prière est une quiétude pour eux) ou selon Ibn Abbas elles sont une miséricorde pour eux.

(Ne savent-ils pas que c'est Allah qui accueille le repentir de Ses serviteurs, et qui reçoit les Sadaqat) On trouve là une incitation au repentir et à l'aumône car l'un et l'autre ont le mérite d'effacer les fautes et absoudre les péchés. Allah fait connaître aux hommes que quiconque se serait repenti, Allah reviendrait vers lui, et quiconque aura fait une aumône de biens licitement acquis, Il l'acceptera, la prendra de Sa main droite et la fera accroître pour son auteur de sorte qu'une datte

serait autant que le mont Ouhod. Une chose confirmée par ce hadith authentifié: "Allah accepte l'aumône, la prend de Sa main droite et la fera accroître pour son auteur comme l'un d'entre vous qui élève son poulain, de sorte qu'une bouchée serait autant que le mont Ouhod" Et Allah affirme cela en disant: (et qu'Allah est L'Accueillant au repentir et le Miséricordieux)

105. Et dis:"Œuvrez, car Allah va voir votre œuvre, de même que Son messenger et les croyants, et vous serez ramenés vers Celui qui connaît bien l'invisible et le visible. Alors Il vous informera de ce que vous faisiez

Ceci constitue un avertissement adressé à tous ceux qui désobéissent à Allah que leurs œuvres seront exposées devant Allah, son Prophète et les croyants, qui aura lieu indubitablement au jour de la résurrection comme le montre ce verset: *Ce jour-là vous serez exposés; et rien de vous ne sera caché.*s69v18.

D'autre part, Allah pourra aussi montrer cela aux hommes dans le monde d'ici-bas selon ce hadith rapporté par l'imam Ahmad où l'Envoyé d'Allah ﷺ dit: "Même si l'un d'entre vous travaille sur un rocher lisse démunie de toute issue ou une cavité, Allah aurait montré aux autres le travail de cet homme quel qu'il soit". Il a été rapporté aussi que les œuvres des vivants s'exposeront devant les proches où les hommes seront retenus dans la tombe. Le Prophète ﷺ a dit pour confirmer cette réalité: "Vos œuvres seront exposées à vos proches et à vos clans parmi les morts. Si elles étaient bonnes, réjouissez-vous, mais si elles sont autrement, ils s'écrieront: "Allah, ne

les fais pas mourir avant de les voir guidés comme Tu Nous a guidés".

Aïcha^(ra) a dit: "Lorsque les œuvres d'un homme te plaisent, dis: "Agissez, Allah verra vos actions, ainsi que Son Prophète et les croyants". Et dans un hadith authentifié, l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "lorsqu'Allah veut accorder le bien à Son serviteur, Il le fera travailler avant sa mort". On lui demanda: "Et comment Allah le fera travailler?". Il répondit: "Il lui trouvera l'occasion pour faire une bonne action et recueillera son âme à ce moment"(Rapporté par Ahmad d'après Anas Ibn Malik).

106. Et d'autres sont laissé dans l'attente [murja'awna]⁸ de la décision d'Allah, soit qu'Il les punisse, soit qu'Il leur pardonne. Et Allah est 'Alim [Le Très Savant, L'Omniscient] et Sage

Ibn Abbas et Moujahid ont déclaré que ce verset concerne surtout les trois hommes qui sont restés dans leurs foyers sans prendre part à l'expédition de Tabouk à cause de leur paresse. Il s'agit de Mirara Ibn Al-Rabi', Ka'b Ibn Malik et Hilal Bôn Oumayya qui ont fait défection au moment où les fruits avaient mûri et l'ombre était recherchée dans une période très chaude. Ils ne doutaient pas et n'étaient point des hypocrites, mais ils ne s'étaient pas attachés aux colonnes de la mosquée à la façon de Abou Lababa....

⁸ Al Irja linguistiquement veut dire "retardés" comme dans le verset: "Et d'autres sont laissé dans l'attente (murja'awna)"

Le terme irja émergea lors des troubles politiques lors du califat de 'Uthman^(ra) (Lors de la fitna qui provoqua son assassinat) puis des fitnas entre 'Ali et Mu'awiyah^(rah), la majorité des compagnons préférèrent rester à l'écart comme le Prophète ﷺ leur avait enjoint (Tirmidhi n°2194) à l'exemple de 'Abd Allah ibn 'Umar^(ra) et Sa'd ibn Abi Waqqas^(ra), la signification linguistique du terme irja: était l'absence d'actes, dans le sens de s'engager en prenant position, cela en refusant d'émettre un jugement, en énonçant quel camp à la vérité et le droit pour lui, lequel est en tord: "Le jugement est laissé à Allah" pour trancher ces discordes... sans aucune influence sur des positions dogmatiques, c'est ainsi que l'on comprend la parole de Sufyan ibn 'Uyayna^(ra):

"Il y a deux sortes d'irja: la première (désigne ceux) qui ont retardé l'affaire de 'Ali et de 'Uthman, cette catégorie est révoquée..." (Le premier à avoir parlé de cette "irja" est Hassan ibn Muhammad al-hanafiya ibn 'Ali ibn Abi talib^(ra) dans son ouvrage kitab al irja)

Mais le repentir de ces trois individus fut agréé et proclamé avec celui des autres selon ces paroles divines: Allah a accueilli le repentir du Prophète, celui des Émigrés et des Auxiliaires qui l'ont suivi... jusqu'à: Et [Il accueillit le repentir] des trois qui étaient restés à l'arrière... Comme nous allons en parler en interprétant les versets 117 et 118 de cette sourate.

(soit qu'Il les punisse, soit qu'Il leur pardonne) La décision donc reviendra à Allah, mais il ne faut pas oublier que la miséricorde d'Allah, en fin de compte, l'emportera. Il est omniscient et sage.

107. Ceux qui ont édifié une mosquée pour en faire [un mobile] de rivalité, de mécréance et de division entre les croyants, qui la préparent pour celui qui auparavant avait combattu Allah et Son Envoyé et jurent en disant: "Nous ne voulions que le bien!" [ceux-là], Allah atteste qu'ils mentent.

108. Ne te tiens jamais dans [cette mosquée]. Car une Mosquée fondée dès le premier jour, sur la piété, est plus digne que tu t'y tiennes debout [pour y prier]. On y trouve des gens qui aiment bien se purifier, et Allah aime ceux qui se purifient.

Comme raison de cette révélation on raconte le récit suivant: Avant l'arrivée de l'Envoyé d'Allah ﷺ, à Médine en accomplissant l'hégire (émigration de La Mecque), il y avait un homme appelé Abou 'Âmir Al-Rahib qui s'était converti au christianisme du temps de l'ignorance (Jahiliyya). Il avait étudié les Écritures et jouissait d'une grande dignité et était respectée par la tribu Al-Khazraj. Lorsque l'Envoyé d'Allah ﷺ arriva à Médine les

musulmans l'entourèrent pour l'accueillir et entendre ses enseignements. L'Islam à cette époque eut atteint un degré d'importance surtout après la victoire des croyants sur les associateurs à Badr.

Abou 'Âmir manifesta son hostilité aux croyants, sortit de Médine pour se rejoindre les associateurs parmi les gens de Quraysh à La Mecque et les exciter à combattre l'Envoyé d'Allah ﷺ.

Les mécréants de La Mecque ainsi que d'autres tribus répondirent à son appel et firent la guerre contre le Prophète ﷺ le jour de Ouhod. En ce jour-là les musulmans furent éprouvés et ébranlés après la défaite qu'ils ont essuyée bien que le résultat avait apporté une grande faveur aux musulmans.

Ce pervers, Abou Amir, avait creusé des fossés entre les deux parties adverses pendant la bataille de Ouhod, l'Envoyé d'Allah ﷺ devait tomber dans l'une d'elles, son visage fut blessé, son incisive cassée. Au début de la bataille, Abou Amir, ce maudit, appelait les Médinois à se joindre à son clan, mais comme ils connaissaient son attitude et son comportement envers les croyants, ils lui répondirent: "Puisse Allah te priver de toute joie ô le pervers, l'ennemi d'Allah" Ils réussirent à le prendre comme prisonnier, il s'écria alors: "Malheur à mes concitoyens, ils devront supporter tant de malheurs après moi".

Avant la fuite d'Abou 'Âmir de Médine à La Mecque, l'Envoyé d'Allah ﷺ l'avait appelé à se convertir en lui récitant du Qur'an, mais il se montrait toujours rebelle et obstiné. L'Envoyé d'Allah ﷺ appela la malédiction sur

lui et demanda à Allah de le faire périr en mécréant et loin des siens. L'invocation fut exaucée. Car après Uhod, et constatant que l'Islam commença à jouir du pouvoir et d'une grande importance, Abou 'Âmir se rendit chez Héraclius le roi des Romains pour lui demander son assistance et combattre l'Envoyé d'Allah ﷺ. Il l'accueillit aimablement et lui promit de répondre à sa demande. En effet Héraclius envoya des lettres à ses partisans parmi les hypocrites pour combattre le Prophète ﷺ, quant à lui, il alla les rejoindre avec une grande armée qu'il préparait. Il leur ordonna de lui bâtir une sorte de forteresse qui sera sa demeure quand il viendra à leur secours ou la demeure de ses émissaires qui arriveront bientôt portant ses lettres et enseignements, et d'où ils pourraient guetter les musulmans.

En effet, les hypocrites réussirent à construire une mosquée tout près de la mosquée Qouba', avant l'expédition de Tabouk menée par l'Envoyé d'Allah ﷺ. Pour camoufler leur faire et leur hypocrisie, ils demandèrent au Prophète ﷺ d'y venir et faire une prière comme preuve de son approbation et dans le but de la "baptiser" comme une mosquée agréée du Prophète ﷺ. Ils lui présentèrent comme prétexte que la construction de cette mosquée n'avait pour but que de permettre aux faibles et aux malades d'y prier. Allah l'inspira de ne pas s'y rendre, il leur répondit: "Nous comptons partir en expédition et dès notre retour, nous y viendrons si Allah le veut".

Avant son retour à Médine, une fois l'expédition de Tabouk terminée, d'une journée ou d'une fraction de journée, Jibr'il descendit du ciel pour l'informer au sujet de cette mosquée qui n'est construite que dans le but de nuire aux musulmans, et de les diviser dont leur mosquée est la mosquée de Qouba' qui fut bâtie dès les premiers jours sur la crainte révérencielle d'Allah. Alors l'Envoyé d'Allah ﷺ, et avant son arrivée à Médine, chargea quelques croyants pour démolir la mosquée nuisible".

Ces hypocrites, qui ont bâti cette mosquée, jurèrent avec force: ("Nous ne voulions que le bien!") mais Allah les démentit en disant: (Allah atteste qu'ils mentent) car cette mosquée ne fera que nuire à la mosquée Qouba', et n'est que preuve de leur mécréance et dans le but de diviser les croyants.

(Ne te tiens jamais dans [cette mosquée]) tel fut l'ordre catégorique d'Allah, et les musulmans devaient, par la suite, obtempérer à cet ordre et d'aller à la mosquée de Qouba' pour adorer leur Seigneur.

(Car une Mosquée fondée dès le premier jour, sur la piété, est plus digne que tu t'y tiennes debout [pour y prier]), elle est bâtie sur la crainte révérencielle d'Allah, elle est le lieu de la réunion des croyants où ils peuvent s'acquitter de leurs obligations cultuelles. Pour montrer l'importance de la mosquée Qouba' l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Une prière faite dans la mosquée de Qouba' équivaut, en mérite, à une visite pieuse". On a rapporté également que le Prophète ﷺ s'y rendait souvent à pied ou sur une monture.

'Ouwaym Ibn Sa'ida l'Ansar raconte: "Le Prophète ﷺ vint trouver les croyants dans la mosquée de Qouba' et leur dit: "Allah le très Haut a fait l'éloge de votre purification dans votre mosquée! Quelle est la raison de cette purification?" Ils lui répondirent:

"par Allah, ô Envoyé d'Allah nous n'en savons rien, mais nous avons des voisins juifs qui se nettoyaient après avoir satisfait un besoin naturel, et nous les avons imités".

Dans un hadith authentifié il a été rapporté que la mosquée de l'Envoyé d'Allah ﷺ qui se trouve au centre de Médine est celle qui est bâtie sur la crainte révérencielle d'Allah. Ceci ne contredit pas les dires d'Allah: (Car une Mosquée fondés dès le premier jour, sur la piété c'est à dire la mosquée de Qouba' car si cette dernière était comme telle, alors la mosquée du Prophète le serait à plus forte raison. A cet égard Abou Sa'id Al-Khoudry a rapporté qu'une discussion eut lieu entre deux croyants sur la mosquée bâtie dès le premier jour sur la foi; le premier dit que c'est la mosquée de Qouba' tandis que l'autre affirma: C'est plutôt la mosquée de l'Envoyé d'Allah ﷺ. L'Envoyé d'Allah trancha leur différend et dit: "C'est ma mosquée que voici".

Plusieurs hadiths ont été rapportés portant sur le même sujet par plusieurs mais dont le but est le même. Les dires d'Allah: (On y trouve des gens qui aiment bien se purifier, et Allah aime ceux qui se purifient) sont une preuve qu'il est recommandé de faire souvent la prière dans les anciennes mosquées bâties sur la crainte révérencielle d'Allah, sur la foi et sur l'adoration d'une

Divinité unique qui n'a pas d'associés. Comme il est recommandé aussi à y être toujours avec les hommes vertueux et justes qui observent leurs ablutions et leur pureté.

L'imam Ahmad rapporte qu'un des compagnons a dit:

"L'Envoyé d'Allah ﷺ fit la prière de l'aube avec les croyants et récita la sourate "Les Romains" mais il eut la sensation qu'il a commis des erreurs. La prière achevée, il dit aux hommes: "Ce Qur'an nous parut parfois confus car il y en a d'entre vous des hommes qui prient avec nous sans toutefois faire des ablutions parfaites.

Quiconque veut prier avec nous, qu'il fasse ses ablutions en observant ses règles".

Le hadith précité montre sans aucun doute que la pureté parfaite permet à l'homme de s'acquitter des prescriptions religieuses en observant ses lois et règles.

Quant à l'expression: (Allah aime ceux qui se purifient)

Abou Al-'Alya a dit que si le nettoyage avec l'eau est un acte recommandé, la purification des péchés est le but visé. Al-'A 'mach, a déclaré qu'il faut se repentir de péchés et se purifier du polythéisme.

109. Lequel est plus méritant? Est-ce celui qui fondé son édifice sur la piété et l'agrément d'Allah, ou bien celui qui a placé les assises de sa construction sur le bord d'une falaise croulante et qui croula avec lui dans le feu de l'Enfer? Et Allah ne guide pas les gens injustes.

110. La construction qu'ils ont édifiée sera toujours une source de doute dans leurs cœurs, jusqu'à ce que leurs cœurs se déchirent. Et Allah est Omniscient et Sage.

Dans cette sourate (la n°9), qui fait partie du Juzz (n°11), il y a du premier verset à celui-ci (le n°110) 2001 mots. Les deux versets 109 et 110 parle d'édifice croulant, ce qui rappelle fortement le Wall Street center et ces deux bâtiment de 109 et 110 étage, écroulé le **09/11/2001**, dans une rue qui ce nomme proche du mot du verset "jurufin hârin". Coïncidence? Ou plutôt Miracle... En tous cas s'était un jour béni.

Allah dit: (Lequel est plus méritant? Est-ce celui qui fondé son édifice sur la piété et l'agrément d'Allah, ou bien celui qui a placé les assises de sa construction sur le bord d'une falaise croulante et qui croula avec lui dans le feu de l'Enfer? Et Allah ne guide pas les gens injustes.)

Jabir raconte: "Du temps de l'Envoyé d'Allah ﷺ j'ai vu la fumée sortir de la mosquée nuisible" Quant à Ibn Joura'ij, il a dit: "On m'a raconté que des hommes avaient creusé dans cette mosquée et trouvé de la fumée qui en sortait".

A cause de leur agissement et leur manque de foi, la mosquée que les hypocrites ont édifiée (sera toujours une source de doute dans leurs cœurs, jusqu'à ce que leurs cœurs se déchirent) en éveillant toujours le doute en leurs cœurs. Allah connaît parfaitement ses créatures et sage en leur rétribuant le prix de leurs actions.

111. Certes, Allah a acheté des croyants, leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis. Ils combattent dans le sentier d'Allah: ils tuent, et ils se font tuer. C'est une promesse authentique qu'Il a prise sur Lui-même dans la thora, l'Évangile et le Qur'an. Et qui est

plus fidèle qu'Allah à son engagement? Réjouissez-vous donc de l'échange que vous avez fait. Et c'est là le grand succès.

Le grand sacrifice que présentent les croyants soit en biens soit en personnes pour la cause d'Allah sera compensé par la plus belle rétribution, telle est la promesse d'Allah citée dans tous les Livres célestes car le Seigneur par Sa générosité leur donnera le Paradis comme échange. C'est pourquoi Al-Hassan Al-Basri et Qatada ont dit: "Allah a conclu un négoce avec ces croyants en estimant leur sacrifice à un prix très élevé".

La veille de la nuit de 'Al-Aqaba, 'Abdullah Ibn Rawaha^(ra) a dit à l'Envoyé d'Allah ﷺ: "Stipule pour ton Seigneur et pour toi-même ce que tu voudras". Il lui répondit: "Pour mon seigneur, je vous demande de L'adorer sans rien lui associer. Pour moi-même, je demande que vous me défendiez de la même façon que vous défendez vos personnes et vos biens". Les croyants répliquèrent. "Qu'obtiendrons-nous en échange?" Il leur répondit: "Le Paradis". Ils s'exclamèrent alors: "Le négoce a donné son profit! nous ne reviendrons plus sur nos décisions" Allah alors fit cette révélation: (Certes, Allah a acheté des croyants, leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis... Donc Que les croyants tuent en combattant dans la voie d'Allah ou qu'ils soient tués, c'est pareille, la récompense est la même.

Il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Allah s'est porté garant du sort de celui qui part pour combattre dans le chemin d'Allah, n'ayant d'autre

but que ce combat, croyant en Lui et en Ses Prophètes de le faire entrer au Paradis (s'il meurt) ou de le rendre à sa demeure qu'il a quittée avec ce qu'il a obtenu comme récompense (céleste) et butin"(Rapporté par Boukhari et Mouslim).

(C'est une promesse authentique qu'Il a prise sur Lui-même dans la thora) qu'il a révélé à Moussa, (l'Évangile) révélé à 'Issa, (et le Qur'an) à Muhammad ﷺ.

(Et qui est plus fidèle qu'Allah à son engagement?) Une expression qu'on trouve ses semblables dans le Qur'an, comme ce verset: Et qui est plus véridique qu'Allah en parole?s4v87 et cet autre: Et qui est plus véridique qu'Allah en parole?s4v122.

(Réjouissez-vous donc de l'échange que vous avez fait. Et c'est là le grand succès.)

Méditation de ce versets a partir des propos d'Ibn al Qayyim et De Abd Allah Azzam:

Certes, allah a acheté des croyants, leurs personnes et leurs biens l'acheteur est en même temps Le créateur et Le propriétaire. Il donne en échange de l'Achat, une marchandise éternelle et pure. D'une valeur sans comparaison possible. Alors que la marchandise vendu risque d'arrivé à terme. Il motive l'acheteur afin qu'il se précipite de vendre ce bien incomplet en échange du Paradis. Éternelle et inimaginable.

Le Prix est qu'Ils combattent dans le sentier d'Allah: Et seulement en vue de Lui Plaire, sincère dans le but; élevé la Parole d'Allah. ils tuent, et ils se font tuer. Parmi les certitude cité dans le Qur'an, il y a la mort que tout le monde devra goûté. Pourquoi mourir dans son lit, sans

récompense, alors que la finalité et le but du début de nos vie, c'est qu'elle à une fin, afin de répondre devant Allah de nos œuvres. C'est une promesse authentique qu'Il a prise sur Lui-même dans la thora, l'Évangile et le Qur'an. Les 3 meilleures Livre contiennent ce contrat, mais l'engagement d'Allah dans le Qur'an nous Suffit, car: qui est plus fidèle qu'Allah à son engagement? Y' a t-il un doute sur cela? Élanchez-vous donc! Et Réjouissez-vous donc de l'échange que vous avez fait. Et c'est là le grand succès.

112. Ils sont ceux qui se repentent, qui adorent, qui louent, qui parcourent la terre [pour combattre ou qui jeûnent], qui s'inclinent, qui se prosternent, qui commandent le convenable et interdisent le blâmable et qui observent les lois d'Allah... et fais bonne annonce aux croyants.

Ces croyants auxquels Allah a acheté leurs personnes et leurs biens, Il les décrit dans ce verset qui renferme leurs plus beaux épithètes:

(Ils sont ceux qui se repentent) en abandonnant tous les péchés et s'abstenant de toute turpitude.

(qui adorent) en persévérant dans leurs pratiques cultuelles sans manquer à leurs obligations envers Dieu.

(qui louent) ou suivant une autre interprétation: qui le louent en toute circonstance.

(qui parcourent la terre [pour combattre ou qui jeûnent]) en se livrant aux exercices de piété dont fe jeûne constitue le meilleur.

(qui s'inclinent) devant Lui et (qui se prosternent) en accomplissant leurs prières quotidiennes et les autres surérogatoires sans se lasser.

(qui commandent le convenable et interdisent le blâmable et qui observent les lois d'Allah) En plus ils ordonnent le bien et ce qui est convenable en dirigeant les autres vers la voie droite et à être obéissants à Allah. D'autre part, ils interdisent tout ce qui est blâmable, bref ils incitent les hommes à observer les lois d'Allah et Ses enseignements.

(et fais bonne annonce aux croyants) car une fois la foi raffermie, elle ne procure au croyant que le bonheur, tout le bonheur dans les deux mondes.

L'expression (qui parcourent la terre [pour combattre ou qui jeûnent]) qui signifie en d'autre terme: ceux qui se livrent aux exercices de piété, citée dans le verset: "As-Sa'ihoun ", ne veut pas dire s'isoler dans les cavernes ou sur les sommets des montagnes ou dans les déserts. Car cette solitude est recommandée pendant les troubles et les séditions. Mais dans un temps normal, il s'agit, comme le montre un hadith prophétique, **du combat dans la voie d'Allah.**

Quant à la période de trouble, Abou Sa'id Al-Khoudri rapporte que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Il arrivera un temps où la meilleure fortune de l'homme sera de mener son troupeau paître sur les sommets des montagnes et dans les endroits arrosés par la pluie, en fuyant ainsi sa religion loin des troubles" (Rapporté par Boukhari).

113. Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des associateurs, fussent-

ils des parents alors qu'il leur est apparu clairement que ce sont les gens de l'Enfer.

Ce verset fut d'abord révélé au moment de la mort de l'oncle du Prophète ﷺ, Abu Talib, quand le Prophète ﷺ dit: "Je ne cesserai d'implorer Allah pour ton pardon, tant qu'on ne m'aura pas interdit de le faire." Puis (suite à ses paroles du Prophète ﷺ) il fut révélé: "Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des associateurs, fussent-ils des parents alors qu'il leur est apparu clairement que ce sont les gens de l'Enfer." s9v113.(Bukhari)

Une autre occasion fut rapportée et correspond au moment où les Compagnons, et en particulier 'Umar Ibn al-Khattab^(ra), trouvèrent le Prophète ﷺ en train de verser des larmes lors d'une visite au cimetière. Le Prophète ﷺ expliqua qu'il avait visité la tombe de sa mère et qu'il avait demandé à Allah تعالى la permission de la visiter, ce qui lui fut accordé, et qu'il avait aussi demandé à Allah تعالى la permission de prier pour son pardon, ce qui ne lui fut pas accordé. Le verset ci-dessus fut alors révélé.

114. Ibrahim ne demanda pardon en faveur de son père qu'à cause d'une promesse qu'il lui avait faite. Mais, dès qu'il lui apparut clairement qu'il était un ennemi d'Allah, il le désavoua. Ibrahim était certes plein de sollicitude et indulgent.

On a rapporté que lorsque Abou Talib fut à l'article de la mort, le Prophète ﷺ entra chez lui alors qu'il y avait Abou Jahl et 'Abdullah Ibn Oumayya auprès de lui. Il lui dit: "Ô oncle! Dis: "Il n'y a d'autre divinité qu'Allah" une

attestation dont je serai témoin en ta faveur devant Allah^{تعالى}

Abou Jahl et 'Abdullah Ibn Oumayya lui dirent: "Ô Abou Talib! vas-tu éprouver de l'aversion pour la religion de Abdul Mouttalib?" Il répondit: "En effet je suis la religion de 'Abdul Mouttalib". Le Prophète^ﷺ lui dit alors: "Je ne cesserai de t'implorer le pardon d'Allah à moins de recevoir l'ordre de ne plus le faire" Allah à cette occasion fit descendre ce verset: "Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des associateurs, fussent-ils des parents alors qu'il leur est apparu clairement que ce sont les gens de l'Enfer.". Un autre verset fut révélé aussi au sujet de Abou Talib: Tu [Muhammad] ne guide pas celui que tu aimes: mais c'est Allah qui guide qui Il veut. Il connaît mieux cependant les bien-guidés.s28v56.

Ibn Bourayda rapporte d'après son père le récit suivant: "Étant dans une expédition avec le Prophète^ﷺ notre nombre était presque de mille cavaliers, il descendit de sa monture, fit une prière de deux rak'ats, puis il nous regarda les yeux larmoyants. 'Umar Ibn Al-Khattab se leva, lui fit la formule de rançon des père et mère et lui demanda: "Qu'as-tu ô Envoyé d'Allah?" Il lui répondit: "J'ai imploré le pardon de mon Seigneur^{تعالى} pour ma mère, mais il ne me l'a pas accordé. Alors mes yeux fondirent en larmes pour la préserver contre l'enfer. Je vous avais interdit de ces trois: de visiter les tombes, mais maintenant visitez-les car dans leur visite, peut-être il y aura un bien pour vous; de consommer la viande des offrandes après trois jours de leur sacrifice, mangez-en

et faites-en provision autant que vous voudrez; enfin de boire dans certains récipients, mais maintenant buvez comme vous voudrez et ne buvez plus de boissons enivrantes" (Rapporté par l'imam Ahmad).

Abdullah Ibn Mass'oud raconte: "Un jour, l'Envoyé d'Allah ﷺ se rendit au cimetière et nous le suivîmes. Il s'assit tout près d'une tombe, s'entretint en secret avec son habitant durant un bon moment, puis il commença à pleurer et nous pleurâmes aussi. 'Umar Ibn Al-Khattab se rendit auprès de lui, puis il nous appela et demanda: "Qu'est-ce qu'il vous fait pleurer?" Nous répondîmes: "Ô Envoyé d'Allah, nous t'avons vu pleurer et nous avons pleuré comme toi" Il répliqua: "La tombe où je fus assis près d'elle est celle de ma mère Amina. Je demandai à Allah l'autorisation de la visiter souvent et Il me l'a accordée".

Suivant une autre version: " j'ai demandé à mon Seigneur de pouvoir L'invoquer en sa faveur, mais Il a refusé et m'a fait cette révélation:"Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des associateurs, fussent-ils des parents alors qu'il leur est apparu clairement que ce sont les gens de l'Enfer." Je fus pris par le sentiment qui prend le fils envers son père. Or je vous avais interdit de visiter les tombes, mais maintenant visitez-les car elles vous font rappeler l'au-delà".

Ibn Abbas, en commentant cette version, à dit: "Les gens implorèrent le pardon en faveur de leurs morts jusqu'à la révélation de ce verset, alors ils cessèrent de le faire mais on ne leurs a pas interdit de l'implorer pour

leurs vivants (parmi les mécréants afin qu'Allah les guide) jusqu'à ce qu'ils meurent. Puis Allah fit descendre: (Ibrahim ne demanda pardon en faveur de son père). A son sujet Qatada rapporte: "On nous a raconté que certains des compagnons de l'Envoyé d'Allah ﷺ lui dirent: "Ô Prophète d'Allah! Parmi nos ancêtres il y avait ceux qui observaient le droit de la protection, maintenaient le lien du sang, libéraient les captifs et s'acquittaient de leurs promesses. Ne devons-nous pas leur implorer le pardon?" - Certes oui, répondit-il, Par Allah, j'implore le pardon pour mon père comme Ibrahim l'a fait pour le sien. Allah alors fit cette révélation".

A propos de ce verset: (Ibrahim ne demanda pardon en faveur de son père) Ibn Abbas raconte: "Un juif mourut et son fils qui s'était converti ne suivit pas le convoi funèbre. En relatant ce fait (à Ibn Abbas) il répondit: "Il lui appartenait de suivre le convoi funèbre de son père et de l'enterrer, mais d'invoquer le Seigneur pour lui que tant qu'il est vivant. Quand il meurt, le sort du père dépendra de ses actions".

(qu'à cause d'une promesse qu'il lui avait faite. Mais, dès qu'il lui apparut clairement qu'il était un ennemi d'Allah, il le désavoua). Ce comportement fut répété par Ali Ibn Abi Talib qui, à la mort de son père, avait dit à l'Envoyé d'Allah ﷺ "Ton oncle le vieillard égaré est mort" Il lui répondit: "Va l'enterrer et ne commets aucun acte anormal avant ton retour chez moi". Puis il relata le hadith.

Ibrahim, selon Ibn Abbas, ne cessa d'implorer le pardon d'Allah pour son père, mais, après sa mort, quand il

s'avéra qu'il était un ennemi d'Allah, Ibrahim mit fin à son imploration. Ibrahim de par sa nature était compatissant et bon malgré que son père lui nuisait par paroles et des actes. Nous constatons ceci en lisant ces versets: Il dit: "Ô Ibrahim, aurais-tu du dédain pour mes divinités? Si tu ne cesse pas, certes je te lapiderai, éloigne-toi de moi pour bien longtemps". "Paix sur toi", dit Ibrahim. "J'implorerai mon Seigneur de te pardonner car Il m'a toujours comblé de Ses bienfaits. s19v46-47. (Ibrahim était certes plein de sollicitude et indulgent)

115. Allah n'est point tel à égarer un peuple après qu'Il les a guidés, jusqu'à ce qu'Il leur ait montré clairement ce qu'ils doivent éviter. Certes, Allah est Omniscient.

116. A Allah appartient la royauté des cieux et de la terre. Il donne la vie et Il donne la mort. Et il n'y a pour vous, en dehors d'Allah, ni alliés ni protecteur.

Allah se présente comme étant généreux et équitable. Il n'est pas de Sa nature d'égarer un peuple après l'avoir guidé en lui envoyant un Prophète et un message afin que cela soit un argument contre lui au jour du compte final. Et ibn Jarir de commenter: "Allah ne vous condamne pas pour l'imploration de Son pardon en faveur de vos morts associateurs après vous avoir guidés vers la foi en Lui et en Son Prophète, mais une fois qu'Il vous à interdit cette imploration, cessez-la, et vous ne serez pas responsables de ce que vous ayez fait auparavant, ainsi (vous ne serait pas) juger et considérer comme égarés. Tant l'obéissance qu'à la désobéissance à Allah ne seraient considérées comme telles s'il n'y avait pas les ordres et les interdictions.

(A Allah appartient la royauté des cieux et de la terre. Il donne la vie et Il donne la mort. Et il n'y a pour vous, en dehors d'Allah, ni alliés ni protecteur) D'après Ibn Jarir, on trouve dans ce verset une exhortation aux serviteurs croyants à combattre les associateurs et les chefs de la mécréance. Les croyants doivent avoir confiance en Allah qui leur accorde la victoire sans craindre Ses ennemis, Lui, dont la royauté des cieux et de la terre Lui appartient. Ils ne trouvent pas en dehors de Lui ni maître ni défenseur.

Hakim Ibn Hizam rapporta: "Tandis que l'Envoyé d'Allah ﷺ se trouvait parmi ses compagnons, il leur demanda: "Entendez-vous ce que j'entends moi-même?" - Qu'entends-tu, ô Envoyé d'Allah? répondirent-ils. Il répliqua: "J'entends le "gémissement" du ciel et il a droit de le faire. Il n'y a pas d'endroit d'un empan sans qu'il n'y ait un ange prosterné ou debout" (Rapporté par Ibn Âbi Hatim).

117. Allah a accueilli le repentir du Prophète, celui des Émigrés et des Auxiliaires qui l'ont suivi à un moment difficile, après que les cœurs d'un groupe d'entre eux étaient sur le point de dévier. Puis Il accueillit leur repentir car Il est Compatissant et Miséricordieux à leur égard.

Ce verset fut descendu lors de l'expédition de Tabouk. A cette époque-là, une disette envahissait le pays, la chaleur était torride et les hommes ne trouvaient de quoi s'approvisionner.

On demanda à 'Umar Ibn Al-Khattab de raconter ce qu'il y a eu lieu pendant l'expédition de Tabouk? Il répondit:

"Nous sortîmes avec l'Envoyé d'Allah ﷺ dans un temps très chauds. Nous arrivâmes à un endroit où nous éprouvâmes une soif intense au point où nous sentîmes nos têtes se séparer de nos corps. L'un d'entre nous s'en allait à la recherche de l'eau et revenait sans rien. Un autre égorgeait son chameau et pressait ses entrailles pour se procurer d'un liquide et se désaltérer. Abou Bakr dit à l'Envoyé d'Allah ﷺ: "Ô Envoyé d'Allah! Allah تعالى a souvent exaucé tes prières. Invoque-Le en notre faveur" - **Est-ce ton désir?** lui répondit-il. Et Abou Bakr de s'écrier: "Certes oui". L'Envoyé d'Allah ﷺ alors tendit les mains vers le ciel et ne les abaissa pas avant que le ciel ne nous eut envoyé une pluie puis cessa. Les hommes purent alors se désaltérer et remplir des récipients qu'ils possédaient. En regardant de l'autre côté du camp, nous constatâmes qu'il n'y a eu aucune goutte d'eau". Ibn Jarir commenta le verset précité et dit: **(à un moment difficile)** cela signifie que les hommes manquaient de montures, de moyen, de provisions et d'eau. A ce moment les cœurs de plusieurs d'entre eux étaient sur le point de dévier de la vérité et douter de la religion de l'Envoyé d'Allah ﷺ, vu les moments difficile qu'il vivaient. Mais Allah est revenu ensuite vers eux en les excusant, car il est bon et miséricordieux envers les hommes.

118. Et [Il accueillit le repentir] **des trois qui étaient restés à l'arrière si bien que, toute vaste qu'elle fût, la terre leur paraissait exiguë; ils se sentaient à l'étroit, dans leur propre personne et ils pensaient qu'il n'y avait d'autre refuge d'Allah qu'auprès de Lui. Puis Il agréa**

leur repentir pour qu'ils reviennent [à Lui], car Allah est L'accueillant au repentir, le Miséricordieux.

119. Ô vous qui croyez! Craignez Allah et soyez avec les véridiques.

L'imam Ahmad rapporte d'après Ubaydallah Ibn Ka'b Ibn Malik qui dirigeait Ka'b atteint de cécité, que ce dernier a raconté:

"Je n'ai manqué à aucune des expéditions que fit le Prophète ﷺ à l'exception de celle de Tabouk. Toutefois j'ai manqué aussi à prendre part à l'expédition de Badr, mais personne ne m'a adressé un reproche ainsi à ceux qui n'y ont pas participé, parce que l'Envoyé d'Allah ﷺ était parti avec les musulmans, ayant l'intention de s'emparer du convoi de Qouraich, et Allah les mit en présence de leur ennemi sans qu'ils ne s'y attendre. Mais j'étais présent la nuit de 'Aqaba lorsque nous adoptâmes l'Islam. Et cette nuit-là m'était plus aimé que (le jour de la bataille) de Badr même si cette dernière était plus célèbre pour les hommes. Quant à moi, jamais je n'avais été plus vigoureux et plus aisé qu'au moment où j'ai manqué à prendre part à cette expédition.

Je jure par Allah que je n'avais eu deux montures auparavant comme je les avais lors de cette expédition. L'Envoyé d'Allah ﷺ n'avait l'intention de faire une expédition sans qu'il simule une autre (direction) jusqu'au moment où cette expédition eut lieu (alors que pour Tabouk, la direction était connu de tous). Il a fait cette expédition en affrontant un long voyage à travers les déserts, accompagné d'un grand nombre. Il fit connaître aux musulmans son intention afin qu'ils fissent leur

préparatif nécessaire pour qu'ils soient prêts pour cette expédition. Il leur informa ce qu'il désirait faire. Les croyants étaient très nombreux au point qu'aucun registre n'en pouvait renfermer la liste. Presque celui qui voulait s'abstenir pensât qu'on n'en apercevait pas à moins qu'Allah ne le fit connaître par révélation.

L'Envoyé d'Allah ﷺ entreprit cette expédition au moment où les fruits mûrissent et l'ombre fut agréable. Il fit ses préparatifs ainsi que les musulmans et, à mon tour, je m'apprêtais à les imiter mais je remis cela à plus tard en disant en moi-même: "Je pourrais le faire quand je voudrais" Je restai ainsi sans terminer mes préparatifs jusqu'au moment où les musulmans s'activaient fébrilement et étaient prêts avec l'Envoyé d'Allah ﷺ pour se mettre en route.

Je partis de bon matin et je revins sans toutefois avoir achevé mes préparatifs. Je ne cessai d'agir ainsi jusqu'à ce que les hommes hâtèrent le pas et l'expédition était loin. Je songeai à partir pour les rattraper et, plutôt à Allah que j'eusse pu le faire mais cela me fut plus possible. Après le départ de l'Envoyé d'Allah ﷺ je m'apprêtais à me mettre en route, mais, à mon vif chagrin, je ne rencontrais qu'un homme soupçonné d'hypocrisie ou un autre qu'Allah avait excusé à cause de sa faiblesse.

L'Envoyé d'Allah ﷺ ne se rappela de moi que lorsqu'il fut à Tabouk au milieu des musulmans et leur demanda:

"Qu'avait fait Ka'b?" Un homme de Banou Salama lui répondit: "Ô Envoyé d'Allah, ce sont son orgueil et sa vanité qui l'ont retenu".

Alors Mou'adz Ibn Jabal s'écria: "C'est bien mal ce que tu dis là! Ô Envoyé d'Allah, je jure par Allah, nous ne savons que du bien de lui". L'Envoyé d'Allah ﷺ garda le silence.

Lorsque j'appris que l'Envoyé d'Allah ﷺ était de retour de l'expédition de Tabouk, j'éprouvai un grand chagrin, et je songeai à créer un mensonge en disant à moi-même: "De quoi pourrai-je demain éviter sa malédiction" en demandant l'aide des gens avisés de ma famille. Et quand on m'annonça l'imminente arrivée de l'Envoyé d'Allah ﷺ, je renonçai à toute idée de mensonge et m'aperçus que rien ne pourrait me soustraire à son courroux. Je me décidai à lui dire la vérité.

Le lendemain, l'Envoyé d'Allah ﷺ arriva. Il avait l'habitude quand il rentrait d'un voyage, de prier deux rak'ats dans la mosquée et de s'asseoir au milieu des hommes.

Aussitôt qu'il eut fait sa prière, ceux qui n'ont pas participé à l'expédition vinrent le trouver pour s'excuser et jurer de leur bonne foi. Ils étaient au nombre de quatre-vingt et quelques hommes. Il accepta leurs excuses ainsi que leur serment d'allégeance, et demanda à Allah de leur pardonner en confiant aussi à Allah leurs sentiments cachés.

J'arrivai et le saluai, il me dit, en me souriant d'un sourire d'un homme irrité: "**Approche-toi**". Je me dirigeai vers lui jusqu'à ce que je fus devant lui" - "**Qu'est-ce qui t'a retenu? N'avais-tu pas acheté ta monture?**" - Certes oui, répondis-je, ô Envoyé d'Allah, si je me trouvais en présence d'un autre homme que toi en ce bas monde, je pourrais me soustraire à son courroux

en trouvant une excuse et je donnerais des arguments puisqu'Allah m'a donné le don de l'éloquence. Mais par Allah je sais bien que si je réussis aujourd'hui à te raconter un mensonge pour obtenir ton agrément, demain, Allah attirera sur moi ta colère. Et si je dis la vérité, j'encourrai ta colère et il se peut qu'Allah^{تعالى} me pardonne ce que j'ai fait. Mais par Allah je n'ai aucune excuse et je n'ai jamais été aussi fort et à mon aise qu'au moment où je suis resté derrière toi sans participer à l'expédition".

- **Celui-là**, s'écria l'Envoyé d'Allah ﷺ **a dit la vérité**" Puis en m'adressant la parole, il dit: "**Lève-toi, et Allah décidera à ton sujet ce qu'il voudra**". Des hommes de Banou Salama me suivirent et dirent: "par Allah, nous savons que tu n'as pas commis de péchés avant cela, or tu aurais pu trouver une excuse auprès de l'Envoyé d'Allah ﷺ ainsi que l'ont fait ceux qui n'ont pas répondu à son appel. La demande qu'adressa l'Envoyé d'Allah à Allah pour te pardonner aurait suffi à effacer tout péché". par Allah, ils ne cessèrent de m'accabler de reproches jusqu'à que j'eus le désir de retourner auprès de l'Envoyé d'Allah ﷺ pour revenir sur mes paroles. Je leur dis alors: "Y a-t-il d'autres que moi qui se trouvaient dans le même cas?" - Oui, répondirent-ils, deux hommes qui ont tenu les mêmes propos et ont reçu la même réponse. - Et qui sont-ils. demandai-je. Ils répliquèrent: "Mourara Ibn Al-Rabi' Al-'Amri et Hilal Ibn Oumayya Al-Waqifi. Ces deux personnes étaient des hommes de bien, d'un comportement exemplaire et avaient assisté à la bataille de Badr.

Je rentrai chez moi après que l'Envoyé d'Allah ﷺ eut ordonné aux croyants de ne plus adresser la parole à aucun de nous, les trois. Les hommes nous évitèrent et changèrent leur attitude vis-à-vis de nous. La terre elle-même changea et je me demandai si la terre où j'étais était la même terre que je connaissais. Cela dura cinquante jours". Puis il relata le reste du récit.

Allah ensuite fit cette révélation: Allah a accueilli le repentir du Prophète, celui des Émigrés et des Auxiliaires qui l'ont suivi à un moment difficile, après que les cœurs d'un groupe d'entre eux étaient sur le point de dévier. Puis Il accueillit leur repentir car Il est Compatissant et Miséricordieux à leur égard. Et [Il accueillit le repentir] des trois qui étaient restés à l'arrière si bien que, toute vaste qu'elle fût, la terre leur paraissait exigüe; ils se sentaient à l'étroit, dans leur propre personne et ils pensaient qu'il n'y avait d'autre refuge d'Allah qu'auprès de Lui. Puis Il agréa leur repentir pour qu'ils reviennent [à Lui], car Allah est L'accueillant au repentir, le Miséricordieux. Ô vous qui croyez! Craignez Allah et soyez avec les véridiques.[sv117à119](#).

Ces trois individus étaient quasiment isolés des autres pendant cinquante jours et nul ne leur adressait la parole. La terre, toute vaste qu'elle fût, leur paraissait exigüe, ils ne savaient quoi faire, comment se comporter, mais malgré tout, ils manifestèrent leur constance et endurèrent ce boycottage, et pour prix de leur sincérité, Allah accepta leur repentir. Donc cette

période de boycottage était pour eux une punition puis Allah revint vers eux.

(soyez avec les véridiques) un ordre divin qui ne procurera à celui qui l'aura observé que des issues pour toute affaire et toute gêne. 'Abdullah Ibn Mass'oud a dit: "Aucun profit à tirer du mensonge que ce soit sérieusement ou par plaisanterie".

120. Il n'appartient pas aux habitants de Médine, ni aux Bédouins qui sont autour d'eux, de traîner loin derrière le Messenger d'Allah, ni de préférer leur propre vie à la sienne. Car ils n'éprouveront ni soif, ni fatigue, ni faim dans la voie d'Allah, ils ne fouleront aucune terre en provoquant la colère des mécréants, et n'obtiendront aucun avantage sur un ennemi, sans qu'il ne leur soit écrit pour cela une bonne action. En vérité Allah ne laisse pas perdre la récompense des bienfaiteurs.

Allah blâme les hommes qui étaient restés à l'arrière sans participer à l'expédition de Tabouk, parmi les habitants de Médine et les bédouins qui vivaient autour d'elle et qui préféraient leur propre vie à celle du Prophète ﷺ, car par ce faire ils se sont privés de la rétribution. S'ils l'avaient suivi et prit par à cette expédition, ils n'éprouveraient ni soif, ni faim, ni fatigue en combattant dans le chemin d'Allah. De même, ils ne fouleront pas un endroit qui puisse être foulé en provoquant la colère des mécréants et ne recevront aucun avantage sur un ennemi, sans que cela ne soit une bonne action qui passe à leur actif. Allah comme on le sait, ne laisse pas perdre la bonne rétribution à ceux qui font le bien.

121. Ils ne supporteront aucune dépense, minime ou importante, ne traverseront aucune vallée, sans que [cela] ne soit inscrit à leur actif, en sorte qu'Allah les récompense pour le meilleur de ce qu'ils faisaient.

Ces combattants dans le sentier d'Allah ne feront aucune dépense, petite ou grande, (ne traverseront aucune vallée) pour aller à la rencontre de leur ennemi (sans que [cela] ne soit inscrit à leur actif).

On rapporte à ce propos que le prince des croyants Othman Ibn Affan^(ra), d'après ce verset, avait une très belle récompense parce qu'il avait dépensé, pour réaliser cette expédition, des richesses énormes. L'Envoyé d'Allah ﷺ avait incité les hommes à dépenser pour cette expédition qui, comme on l'a montré, avait lieu dans des circonstances très difficiles. Othman s'écria: "Je prends à ma charge cent chameaux tout équipés. Puis à la deuxième exhortation du Prophète ﷺ; Othman ajouta encore cent chameaux. Avant de descendre de sa chaire, l'Envoyé d'Allah ﷺ encouragea les hommes à dépenser, et Othman de répondre sans aucune hésitation: "Je suis prêt à donner aussi cent chameaux équipés." Le rapporteur de cet événement ajouta: " j'ai vu alors l'Envoyé d'Allah ﷺ faire un geste de sa main en disant: "Allah ne demandera pas compte à Othman sur tout ce qu'il aura commis après cela".

Suivant une autre version, Othman vint trouver le Prophète ﷺ et versa devant lui mille dinars. Il les prit, les tourna entre ses doigts en disant: "Allah absoudra désormais à 'Othman tout péché" et il le répéta plusieurs fois.

Quant à l'expression: (ne traverseront aucune vallée)

Qatada l'a commentée: "Ces gens-là ne traverseront pas une vallée en s'éloignant des leurs sans qu'ils ne soient rapprochés d'Allah".

122. Les croyants n'ont pas à quitter tous leurs foyers. Pourquoi de chaque clan quelques hommes ne viendraient-il pas s'instruire dans la religion, pour pouvoir à leur retour, avertir leur peuple afin qu'ils soient sur leur garde.

Ibn 'Abbas a commenté ce verset de cette manière: "Les croyants n'ont pas à sortir tous en campagne en laissant le Prophète ﷺ seul. Il convient donc qu'un groupe d'entre eux- c.à.d un régiment- aille en campagne selon l'ordre du Prophète ﷺ et, à leur retour, ils apprendront des croyants qui sont restés, les enseignements et les révélations descendus durant leur absence, et s'instruiront ainsi dans la religion.

(afin qu'ils craignent Allah) ou suivant une autre interprétation: (afin qu'ils soient sur leur garde). A ce propos Moujahid a dit: "Ce verset fut révélé au sujet de certains compagnons du Prophète ﷺ qui sont sortis dans les déserts pour accomplir leur mission. Ils étaient accueillis aimablement par les autres qui leur ont fait du bien. Ils les ont appelés à Allah et à suivre la voie droite, et eux de répondre: "Nous trouvons que vous avez quitté vos compatriotes pour vivre entre nous". A cette réponse, les croyants éprouvèrent un certain embarras, ils quittèrent le désert et se rendirent chez le Prophète ﷺ. Allah تعالى fit alors cette révélation: (Les croyants n'ont pas à quitter tous leurs foyers) à la

recherche du bien (s'instruire dans la religion) pour être au courant des dernières révélations (pour pouvoir à leur retour, avertir leur peuple).

Al-Dahak, quant à lui, a dit: "Lorsque le Prophète ﷺ voulait être à la tête d'une expédition qu'il ﷺ comptait entreprendre, il n'était pas permis à tout musulman de rester chez soi sans en prendre part, à moins qu'il n'y ait des excuses valables. Quand il envoyait les régiments, ceux-ci ne partaient pas avant son autorisation. Si une certaine révélation descendait durant leur absence, à leur retour ils demandaient à ceux qui étaient restés de la leur apprendre.

'Ikrima de sa part a commenté: "Après la révélation de ce verset: Si vous ne vous lancez pas au combat, Il vous châtierait d'un châtement douloureux.s9v39 et ceci: Il n'appartient pas aux habitants de Médine, ni aux Bédouins qui sont autour d'eux, de traîner loin derrière le Messenger d'Allah,s9v120 les hypocrites s'écrièrent: "Les nomades et ceux qui ont fait défection à Muhammad sont perdus" alors qu'un certain nombre des compagnons du Prophète ﷺ étaient sortis vers les déserts pour instruire leurs concitoyens. Allah à cette occasion fit descendre: (Les croyants n'ont pas à quitter tous leurs foyers).

123. Ô vous qui croyez! Combattez ceux des mécréants qui sont près de vous; et qu'ils trouvent de la dureté en vous. Et sachez qu'Allah est avec les pieux.

Allah ordonne aux croyants de combattre d'abord les mécréants qui sont près d'eux. C'est pourquoi l'Envoyé d'Allah ﷺ a commencé à combattre les associateurs qui

vivaient dans la presqu'île arabique. Lorsque les gens entrèrent en masse dans la religion d'Allah et embrassèrent l'Islam, à savoir que les principales régions étaient conquises telles que La Mecque, Médine, Taïf et d'autres, l'Envoyé d'Allah ﷺ se prépara alors au combat des mécréants parmi les gens du Livre.

En l'an 9 après l'hégire, il fit l'expédition de Tabouk où vivaient les Romains qui étaient des gens d'Écriture, puis à cause de la disette, la chaleur torride et les difficultés qu'avaient rencontrées les croyants, il retourna à Médine.

En l'an 10 de l'hégire, l'Envoyé d'Allah ﷺ s'occupa du pèlerinage d'adieu, et après quatre-vingt et un jour de son accomplissement, la mort le surprit. Son successeur au pouvoir le calife Abou Bakr As-Siddiq prit à sa charge la mission de l'expansion de l'Islam. En effet, il envoya des troupes pour combattre les Romains qui adoraient la croix et les Perses adorateurs du feu. Leurs pays furent conquis, César et Cosroès furent vaincus, leurs trésors pillés et emportés aux pays des musulmans pour être dépensés dans le sentier d'Allah.

Après Abou Bakr, 'Umar fut élu calife et put conquérir les royaumes tant à l'est qu'à l'ouest et triompher sur les mécréants. A la mort de 'Omar, Othman Ibn Affan tint les rênes du pouvoir et put conquérir aussi d'autres régions, la Parole d'Allah fut la plus haute, la religion de l'Islam envahit les pays et ainsi les successeurs du Prophète ﷺ au pouvoir avaient obtempéré aux ordres divins en se conformant à ce verset: (Ô vous qui croyez! Combattez ceux des mécréants qui sont près de vous).

(et qu'ils trouvent de la dureté en vous) en les combattant, car un croyant fidèle est celui qui est compatissant envers son frère le croyant, et rude envers les mécréants selon les dires d'Allah: **modeste envers les croyants et fier et puissant envers les mécréants**,.s5v54 et: **Muhammad est le Messager d'Allah. Et ceux qui sont avec lui sont durs envers les mécréants, miséricordieux entre eux**s48v29. Que les croyants sachent qu'Allah est toujours avec ceux qui Le craignent, qu'ils se fient donc à Lui et observent Ses enseignements.

124. Et quand une Sourate est révélée, il en est parmi eux qui dit:"**Quel est celui d'entre vous dont elle fait croître la foi?**" Quant aux croyants, elle fait certes croître leur foi, et ils s'en réjouissent.

125. Mais quant à ceux dont les cœurs sont malades elle ajoute une souillure à leur souillure, et ils meurent dans la mécréance.

Toutes les fois qu'une nouvelle sourate fut révélée, certains parmi les hypocrites dirent les uns aux autres:"**Quel est celui d'entre vous dont elle fait croître la foi?**" C'est une preuve, comme ont avancé les ulémas, que la foi peut augmenter comme elle peut diminuer. (**quant à ceux dont les cœurs sont malades elle ajoute une souillure à leur souillure**) c'est à dire elle ajoute souillure à la souillure de ceux qui doutent et dont les cœurs sont malades, comme Allah le confirme dans ce verset: **Dis:"Pour ceux qui croient, il est une guidée et une guérison"**. Et quant à ceux qui ne croient pas, il y a une surdité dans leurs oreilles et ils sont frappés

aveuglément en ce qui le concerne.^{s41v44}. Ceci est encore un signe de leur misère et leur mauvais sort, car même ce Qur'an qui est une guérison pour les cœurs et une voie droite, (il) ne fait qu'aggraver leur égarement à cause de leur mécréance et leur hypocrisie, tout comme on a dit: "Celui dont son humeur est mauvaise, tout ce qui le nourrit ne fera qu'augmenter son mauvais tempérament".

126. Ne voient-ils pas que chaque année on les éprouve une ou deux fois? Malgré cela, ils ne se repentent, ni ne se souviennent.

127. Et quand une sourate est révélée, ils se regardent les uns les autres [et se disent]: "Quelqu'un vous voit-il?" Puis ils se détournent. Qu'Allah détourne leurs cœurs, puisque ce sont des gens qui ne comprennent rien.

On reproche à ces hypocrites leur obstination car, malgré qu'ils sont éprouvés une ou deux fois l'an, ils ne se repentent pas de leurs péchés ni se rappellent de ce qui les attendra dans l'au-delà.

Cette épreuve a été interprétée de manières différentes:

- Moujahid a dit qu'il s'agit de la disette et de la faim.
- Pour Qatada l'épreuve est la guerre ou la conquête une ou deux fois l'an.

Après la révélation d'une sourate, les hypocrites se regardaient les uns les autres, et même à droite, à gauche, et partout si quelqu'un les voit, puis ils se détournent sans prêter aucune attention⁹. Tel est leur

⁹ (comme les anciens, ceux des hypocrites de nos jours, lorsqu'ils entendent les versets du Qur'an en contradiction avec leurs souhaits, qui est de ne pas fait la guerre et rejoindre les Moujahidin, ont la même réaction, ou pire dénigrent ceux qui obéissent pour contre argumenter sans nier le Jihad lorsqu'il ne peuvent plus, mais dire que les gens qui y participes sont des gens du faux!!! et cache ainsi leurs lâche réalité)

comportement dans le bas monde, ils tergiversent et n'acceptent aucune vérité ou ne font aucun effort pour la connaître. Allah montre leur cas quand Il dit dans une autre sourate: **Qu'ont-ils à se détourner du Rappel, Ils sont comme des onagres épouvantés,s74v49-50**. Allah, de sa part, détourne leurs cœurs car ils sont des gens qui n'essayent pas de concevoir ni de comprendre les enseignements, plutôt ils préfèrent s'en détourner et se préoccuper d'autres affaires.

128. Certes, un Messenger pris parmi vous, est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude pour vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants.

129. Alors, s'ils se détournent, dis:"Allah me suffit. Il n'y a de divinité que Lui. En Lui je place ma confiance; et Il est le Seigneur du trône immense".

Allah rappelle aux croyants qu'il leur a envoyé un Prophète pris parmi eux, c'est à dire avec les même us et coutumes et qui parle leur langue, comme le montre également ce verset: **Allah a très certainement fait une faveur aux croyants lorsqu'Il a envoyé chez eux un messenger de parmi eux-mêmes,s3v164** et ce qu'Ibrahim avait demandé à Allah en disant:**Notre Seigneur! Envoie l'un des leurs comme messenger parmi eux, pour leur réciter Tes versets, leur enseigner le Livre et la Sagesse, et les purifier. Car c'est Toi certes le Puissant, le Sage.s2v129**.

Ce Prophète qui a été envoyé, le mal que vous faites lui pèse, il ne cherche pas à vous accabler par les pratiques

excessives dont vous êtes incapables d'accomplir, plutôt la loi qu'il ﷺ à apportée est facile à quiconque est facilité par Allah. Il est aussi avide de votre bien en vous dirigeant vers la voie droite.

A ce propos 'Abdullah Ibn Mass'oud rapporte que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: " Je suis semblable à une personne qui vous retiendrait par la ceinture, vous empêchant ainsi de vous jeter dans le feu, mais le feu vous attire comme il attire les papillons. " (Rapporté par al Boukhârî 6483 et Mouslim 1720).

Ibn Abbas rapporte que l'Envoyé d'Allah ﷺ a raconté qu'il a vu en rêve deux anges venir à lui. L'un se tint auprès de sa tête et l'autre auprès de ses pieds. Ce dernier dit au premier: "Donne-moi la parabole de cet homme-là et de sa communauté". L'autre répondit: "Ils sont pareils à des gens qui ont entamé un voyage et, arrivés à un désert, constatèrent que leur provision ne leur permettra ni de franchir le désert ni de retourner chez eux". Étant ainsi, un homme portant un joli manteau se présenta à eux et dit: "Si je vous amène dans un verger où vous trouverez la verdure et l'eau, me suivriez-vous?". - Certainement, répondirent-ils. Il les amena vers ce verger où ils ont pu manger et se désaltérer et même ont gagné de poids. Puis if leur dit: "Ne vous ai-je pas trouvé dans un état lamentable et vous m'avez suivi pour vous amener à ce verger?" - Oui, répondirent-ils. - Que pensez-vous si je vous dis qu'il y a aussi devant vous un jardin qui est aussi meilleur que celui-là, me suivriez-vous?"

Une partie s'écria: "par Allah, il ne dit que la vérité, suivons-le", mais l'autre riposta: "Nous nous contentons d'y rester car nous y sommes très bien".

(qui est plein de sollicitude pour vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants) tel est le caractère du Prophète ﷺ à qui Allah a dit aussi: **Et abaisse ton aile** [sois bienveillant] **pour les croyants qui te suivent.**s26v215. S'ils se détournent de toi et de la religion grandiose et facile que vous avez apportée, réponds-leur: "Allah me suffit. Il n'y a d'autre Divinité que lui". Il lui dit dans un autre verset: **le Seigneur du levant et du Couchant. Il n'y a point de divinité à part Lui. Prends-Le donc comme Protecteur.**s73v9. Il est le Maître du Trône immense, à qui tout appartient. Il est le créateur de tout ce qu'il se trouve dans les cieux et sur la terre, entre eux et sous le Trône. Ils sont soumis à Sa volonté. Sa science embrasse tout. Sa décision se réalise. Il est puissant sur toute chose.

A cet égard Abou Ad-Darda' a dit: "Quiconque aura dit sept fois matin et soir: **(Allah me suffit. Il n'y a de divinité que Lui. En Lui je place ma confiance; et Il est le Seigneur du trône immense)** Cela le délivre de toute gêne".